Rés Pf Pl Bo262/2

NOTICE

SUR

NOTRE-DAME LA DAURADE

A TOULOUSE.

FÊTE

du couronnement de sa sainte image

APPELÉE

NOTRE-DAME LA NOIRE

(31 MAI 1874).

Sermon du T.-R. P. CAUSSETTE

POUR CETTE SOLENNITÉ.

Se vend au profit du sanctuaire de Notre-Dame la Noire

TOULOUSE
IMPRIMERIE LOUIS ET JEAN-MATTHIEU DOULADOURE
Rue Saint-Rome, 39

1874

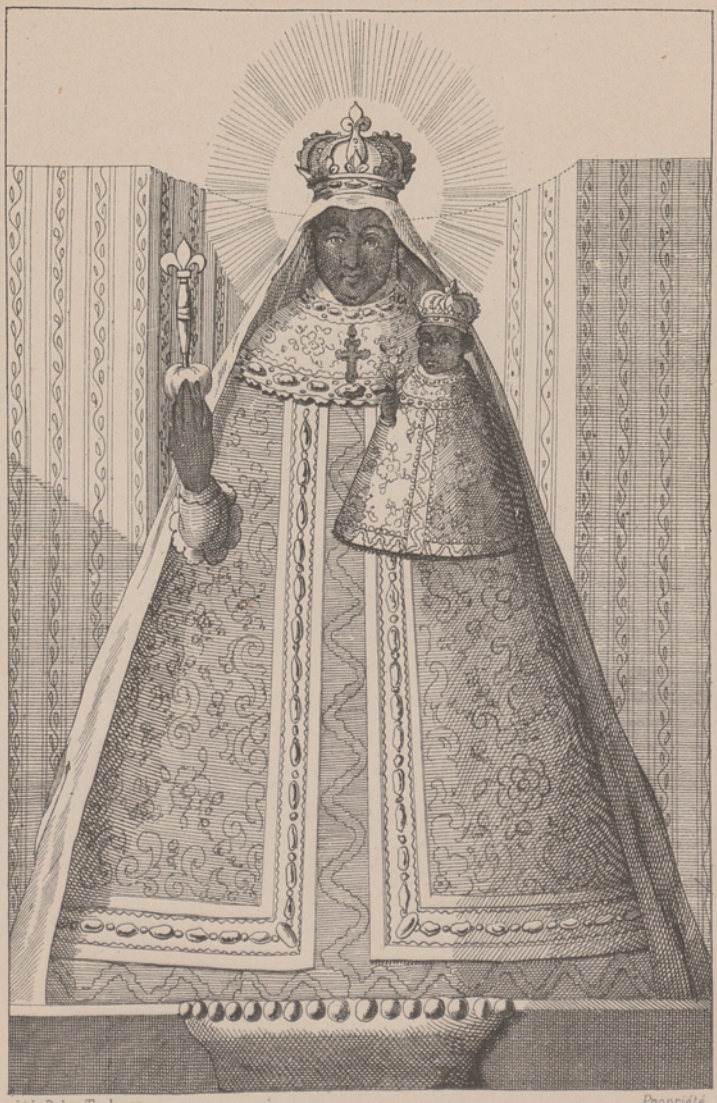

Lith. Delor, Toulouse. Propriété.

VRAIE EFFIGIE DE NOTRE-DAME LA NOIRE DE LA DAURADE

Couronnée le 31 Mai 1874, par Mgr l'Archevêque de Toulouse,

au Nom de N.S.P. le Pape Pie IX, et du S. Siège.

Resp Pj pl B026212

NOTICE

SUR

NOTRE-DAME LA DAURADE

A TOULOUSE.

FÊTE

du couronnement de sa sainte image

APPELÉE

NOTRE-DAME LA NOIRE

(31 MAI 1874).

Sermon du T.-R. P. CAUSSETTE

POUR CETTE SOLENNITÉ.

TOULOUSE
IMPRIMERIE Louis et Jean-Matthieu DOULADOURE
Rue Saint-Rome, 39

1874

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

elle est aujourd'hui plus digne que jamais de : Notre-Dame des Victoires.

Or dans cette carrière où se presseront, où se hâtent déjà tant de suppliants, s'évertuant à grouper autour de leurs Madones les monuments des faveurs insignes qu'ils leur attribuent, et qu'ils présentent comme des titres irrécusables, *l'impérieux devoir de* LA DAURADE *était de se placer au premier rang*. Se laisser dépasser eût été méconnaître son origine, mépriser ses aïeux, et même *manquer à la cité*, qui a le droit de se glorifier de *Notre-Dame de la Daurade*, comme Lyon se glorifie de *Notre-Dame de Fourvières*, Bordeaux de *Notre-Dame d'Arcachon*, Bayeux de *Notre-Dame de la délivrande*, Cahors de *Notre-Dame de Rocamadour*, le Puy, Chartres, et tant d'autres, de la possession de Statues plus ou moins célèbres de la très-Sainte Vierge, qui enrichissent leurs Sanctuaires.

Nous eût-il été permis, en effet, d'oublier ou de taire que c'est dans notre église qu'un des plus illustres successeurs de Saint Saturnin dressa à la Mère de Dieu, dès l'aurore du cinquième siècle, le premier trône qu'elle ait eu dans nos contrées ? (1) Non sans doute qu'elle ne fût déjà bien auparavant universellement honorée et invoquée, car son culte fait partie intégrante de la religion ; il est évidemment impossible d'adorer l'Homme-Dieu Jésus-Christ, sans vénérer sa Sainte Mère comme la plus parfaite des créatures, et sans reconnaître que son pouvoir sur le cœur de son divin Fils doit être tel, que Dieu seul en peut mesurer l'étendue et les bornes. Aussi la plus parfaite uniformité de doctrine à ce sujet a-t-elle toujours existé, jusques dans les temps les plus reculés, entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine.

Il n'en est pas moins vrai cependant que jusqu'à la fin du IVe Siècle, il n'était sous notre ciel aucun lieu de prière qui portât son vocable, tandis que l'on en comptait *cinq* sous le patronage, l'un de *Saint Étienne* diacre et premier Martyr, l'autre de *Saint Jacques* et peut-être *Saint Sauveur*, le troi-

(1) Voir la légende de saint Exupère dans le bréviaire, au 28 septembre.

sième de *Saint Quintin*, le quatrième de *Saint Sernin du Taur*, et le cinquième de *Saint Saturnin*.

Comment dès lors ne point s'étonner de n'en pas rencontrer un seul à Toulouse qui ait été consacré, en cet âge d'or du christianisme, *à la Vierge pure*, la reine des cœurs, *la Mère du bel amour, la gloire d'Israël, l'espérance* et, par ses prières, *le salut de l'espèce humaine?*

On a bien dit qu'ayant à convertir des adorateurs de faux Dieux, il fallait user d'une grande circonspection dans les vérités à leur proposer, et qu'il était prudent de laisser encore dans un demi-jour la Mère de Dieu, pour ne pas leur donner lieu de croire que le christianisme ne faisait que remplacer leurs Divinités par d'autres idoles.

Mais d'abord, parmi les articles de notre croyance, *il n'en est pas un* auquel l'entrée dans les cœurs fût plus facile, car les voies lui étaient providentiellement préparées par la religion des Druides, qui, dans les forêts où ils cachaient leurs mystérieuses cérémonies, avaient élevé un autel A LA VIERGE QUI DOIT ENFANTER. Quiconque a lu l'histoire sait cela.

Puis, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, pouvait-on admettre pour Rédempteur un *Homme-Dieu*, sans croire en *une Mère de ce Sauveur*? Pouvait-on réciter le Symbole des Apôtres (acte de première nécessité, puisque *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu*), pouvait-on le réciter sans professer que l'on croyait en Marie, qui y est expressément déclarée: *Mère de Jésus-Christ?*

D'ailleurs l'Eglise n'était plus alors à son commencement; déjà elle servait son Dieu au grand jour, et le sang de ses martyrs avait fait germer des millions de chrétiens; déjà brillait l'éclatante lumière de la plupart des phares qui devaient éclairer l'univers jusqu'à la fin des siècles. C'étaient Tertullien, Origène, Saint Irénée, Saint Jean Chrysostôme, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Basile, Saint Ambroise, Saint Cyprien, Saint Jérôme, Saint Augustin, Saint Ephrem, et tant d'autres, tous admirablement suscités, et envoyés pour ainsi dire à point nommé, pour cimenter par leurs

prédications et leurs écrits, qui seront à jamais l'honneur de nos bibliothèques, les trésors de nos moralistes et l'arsenal de nos controversistes, cet édifice indestructible contre lequel ne prévaudront jamais les portes de l'enfer. Or de tous ces hommes de génie dont plusieurs vivaient encore, pas un seul n'avait fait défaut aux grandeurs de la Mère de Dieu, et en plaçant sous son auguste patronage un édifice religieux, un Évêque ne faisait qu'obéir à l'entraînement universel qu'ils avaient provoqué.

Quoi qu'il en soit, il était temps qu'elle eût dans nos contrées un Sanctuaire, où il fut loisible de venir à volonté lui offrir les témoignages d'amour dont on se sentait animé, et invoquer sa puissante protection, alors comme aujourd'hui et toujours, *l'Espérance* de l'Eglise et de ses enfants. Tant que les funestes circonstances qui empêchèrent nos aïeux de l'élever, conservèrent leur empire, ils durent adresser au ciel de bien ferventes prières pour en obtenir la disparition. Mais quand ils les virent exaucées, quelle ne dut pas être leur allégresse !!

L'empereur Honorius leur en fournit l'occasion et le moyen, par un décret que lui inspira sa foi, et qui ordonnait la destruction des temples payens encore debout dans les Gaules, *à la réserve seulement de ceux que les Evêques jugeraient convenable de convertir en églises.* A Toulouse, entre les trois qui avaient été élevés en l'honneur de fausses divinités, ce fut celui de Pallas que choisit Saint Exupère pour cette heureuse transformation. Avant d'aller plus loin et pour la satisfaction d'une légitime curiosité au sujet du style, de la forme, des proportions, des richesses de ce temple, des changements que lui fit subir sa nouvelle destination, donnons ici la parole au seul historien qui nous ait laissé des détails sur ces diverses questions.

Dom Martin, religieux de l'ordre de Saint Benoît, et appartenant à la maison à laquelle avait été confiée la garde de ce nouveau monument chrétien, n'a pu faire mention du matériel destiné aux cérémonies payennes, parce que dès le commencement il fut dénaturé sans contrôle, afin

d'être utilisé pour le culte du vrai Dieu. Sur tout le reste, voici l'exposé qu'il a consigné dans son savant ouvrage ayant pour titre : Religion des Gaulois, et qui se trouve à la page 148 et suivantes :

« Ce temple, dit-il, n'avait ni la forme ni l'étendue de l'église de la Daurade telle qu'elle est actuellement (Dom Martin écrivait en 1727) ; ce qui fesait le temple y est à présent le sanctuaire, et ce sanctuaire, avec ce qui a été abattu pour faire la nef de l'église, formait un décagone complet. Ce sanctuaire est exhaussé ; tout autour règnent, l'un sur l'autre, trois rangs de niches qui ont été ménagées dans le mur : tout le massif du mur est inscrusté d'une mosaïque admirable, principalement les niches, dans chacune desquelles est représenté un saint de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Chaque niche est séparée par une petite colonne de marbre que la mosaïque rend d'ordre gothique, quoiqu'elle n'en soit pas. Tout l'espace vide du paroi que les niches n'occupent pas, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au cordon et à l'entablement recourbé où finit la mosaïque, est rempli de médailles, d'écussons, de figures. Au reste, les chapiteaux et les socles des colonnes n'ont point de mosaïque ; la mosaïque consiste en de petits morceaux de verre diversifiés de couleurs, taillés carrément, artistement rangés et mastiqués sur un fond de stuc : la couleur jaunâtre qui l'emporte sur toutes les autres, a pu faire naître les noms latin et français : *Deaurata*, Daurade.

(Nous ne doutons nullement, et nous ne voyons pas que l'on puisse douter que ce ne soit là le motif de cette dénomination).

» Cette mosaïque est l'ouvrage des Visigoths, qui firent de Toulouse la capitale de leur royaume. Ils voulaient, par cet ornement étranger, effacer la beauté du temple, lequel en lui-même était un péristyle, orné en son pourtour intérieur de trois rangs de colonnes saillantes, isolées et canelées en creux de cannelures torses. Les bases et les chapiteaux des colonnes sont de marbre blanc. Les colonnes sont d'ordre ionique ; les chapiteaux sont composites, partie

corinthiens et quelques-uns ioniques. Le corps de la colonne a cinq pieds dix pouces de hauteur, compris le chapiteau et la base.

» Ce beau décagone était couvert d'une coupole, dont la partie qui couvrait tout l'édifice qui subsiste encore, a duré jusqu'en 1703, qu'on la mit bas, parce qu'on s'aperçut que son poids énorme faisait surplomber le mur de tous côtés. Après avoir tiré quelques assises, on découvrit une ouverture d'environ cinq pieds, dont on n'avait aucune connaissance, parce qu'on avait eu la précaution d'en boucher les deux extrémités. C'était un canal pour recevoir le jour comme au Panthéon, à Rome. »

Cette description intéressante, exacte comme nous pouvons l'affirmer nous, à qui nombre d'anciens paroissiens ont dit souvent avoir vu cet édifice tel que l'a dépeint Dom Martin. Cette description n'est pourtant pas complète, ce semble; une chose y manque, une seule; mais quelle chose ! Parmi toutes ces statues de Saints des deux testaments, celle de LA DIVINE MARIE n'est point mentionnée. N'allons cependant pas flétrir la mémoire de Dom Martin ; il sortirait de la tombe, ou plutôt il descendrait du ciel pour nous faire observer d'abord, qu'il suffit d'un simple coup d'œil sur le plan géométral qui nous est resté, pour remarquer la place distinguée qu'elle y occupait, et puis, que lorsqu'il a montré une réunion de Saints dans son palais, il était inutile d'ajouter qu'elle les présidait.

Ah ! il se serait bien donné de garde de l'oublier, car, aussi bien que nous, il était persuadé que le choix du temple de Pallas pour en faire une église paroissiale, n'avait pas pour motif unique sa position relativement centrale; mais qu'un mystère de prédilection maternelle pour nous, et de piété filiale de Jésus-Christ pour sa Mère, avait inspiré au Saint Evêque, et le choix de cet édifice, et sa consécration sous le Vocable de *Sainte Marie Mère de Dieu*. Il y avait là en effet une préparation providentielle à l'accomplissement des desseins de Dieu, qui avait arrêté que, de même que la lumière du jour

chasse les ténèbres de la nuit, ainsi, là où pendant tant de siècles avait été honorée la déesse d'une sagesse mensongère, viendrait régner celle que le St-Esprit appelle son trône (1). Ce devait être pour elle un lieu de résidence préférée, où son nom étant en honneur, *Elle y aurait aussi les yeux toujours ouverts sur ceux qui viendraient la visiter, et elle y prêterait à toute prière une oreille attentive.*

En effet, nos archives et les annales de la ville attestent que, depuis l'heureux jour où elle daigna établir en ce lieu des assises permanentes de miséricorde, elle n'a cessé d'y répandre les plus abondantes bénédictions. *Douces* et pénétrantes *comme les rosées d'Hermon qui descendent des collines éternelles*, apportant dans les âmes le germe de tout genre de vertus, elles produisirent de tels résultats que la cité ne s'appela plus que TOULOUSE LA SAINTE.

Et certes il faut le reconnaître, elle méritait ce titre, surtout à cause de l'admirable piété de ses enfants envers

(1) A la même époque à peu près (431), le Concile d'Ephèse définissait la Maternité divine de Marie dans une église qui lui était déjà consacrée. Nous nous demandons si là aussi comme à Toulouse, ce ne serait pas un temple payen, le fameux temple de Diane, qui sera devenu l'église conciliaire. Le fou Erostrate l'incendia, il est vrai, près de 400 ans avant J.-C. Mais au sein d'une ville, un édifice qui a quatre cent vingt-cinq pieds de long sur deux cent trente-sept de large (c'était le périmètre de ce temple, l'une des sept merveilles du monde), ne peut pas être complètement réduit en cendres par un incendie, et il a dû être plus facile, ce nous semble, de le réparer pour en faire une église, que d'en construire une nouvelle, au moins assez tôt pour pouvoir y tenir un Concile, en 431. Nous n'avons pu, malgré les recherches auxquelles nous nous sommes livrés, acquérir la certitude qu'il en aura été ainsi. Nous l'aurions désiré pour rendre plus parfaite la conformité de destinée des églises d'Ephèse et de la Daurade. En tout cas, l'intention providentielle de Dieu s'est manifestée d'une manière frappante dans l'une et l'autre. Pour la Daurade, l'exposé que nous faisons le prouve évidemment, et pour la ville ionique, un enfant le comprendrait, pourvu qu'il sut ce qu'était Diane, dans la mythologie.

De toutes les divinités payennes la moins indigne de précéder, et s'il est permis de parler ainsi, de faire pressentir la *Vierge pure* que vénèrent et chérissent le ciel et la terre, le *Miroir sans tache* dans lequel se reflètent incessamment les perfections infinies de Dieu, c'était ce personnage qui devait à l'astre du jour sa douce lumière; d'où son nom de *Phébé*, de la *Lune*, de la *Courrière des nuits*, et que distinguait surtout parmi les divinités de l'Olympe, le titre si étonnant chez les payens, de CHASTE DIANE, comme étant la seule parmi elles, qui eût *fait vœu de chasteté perpétuelle.*

la Divine Mère ; car s'ils la virent s'exceder constamment en générosité à leur égard, à leur tour ils lui vouèrent, dans leur église de la Daurade, un culte dont le zèle ne connut point de bornes. S'ingéniant sans cesse à chercher des moyens toujours nouveaux de lui plaire, travaillés par une sorte de fièvre continue d'amour pour elle, ardemment désireux de lui rendre tous les honneurs dont ils la reconnaissaient si parfaitement digne, ils se délectaient à célébrer les merveilles que le Tout-Puissant avait opérées en elle. Eprouvant le besoin de se communiquer leurs pensées, pour jouir davantage, chacun dans les puissances de son âme, du bonheur qu'ils goûtaient à méditer sur ce chef-d'œuvre de la création, et à chanter ses grandeurs, se complétant ainsi les uns par les autres, ils se trouvèrent, très-probablement sans se douter de ce résultat, avoir produit l'ensemble le plus ~~par-~~ complet des sentiments qui lui sont dus.

Dociles aux inspirations de l'Esprit de Sagesse qui veut l'ordre dans la charité, ils s'étaient, paraît-il, distribué les opérations de leur piété filiale. Les uns s'étaient donné ou avaient accepté la mission d'honorer, en Marie, l'*aurore naissante* annonçant au monde *le soleil de justice* qui lui arrivait pour l'inonder des torrents de la Divine Lumière. C'était ce que l'on nommait autrefois : LA TABLE DE LA NATIVITÉ. Les autres devaient s'élever jusque au sein de la gloire de Dieu, et y présenter à l'Epouse du Saint-Esprit le témoignage perpétuel de la joie que leur faisait goûter la pensée de son éternel bonheur. C'était LA CONFRÉRIE DE L'ASSOMPTION. Les troisièmes enfin, que nous aurions dû nommer les premiers, soit parce que leur objectif leur donne une priorité de raison, soit parce que dans la couronne dont tous voulaient lui faire hommage, le fleuron qu'ils portaient était incontestablement le plus beau, les derniers donc devaient s'appliquer sans relâche à mettre dans le jour le plus éclatant l'auguste privilége *à elle seule réservé*, d'avoir été CONÇUE SANS PÉCHÉ. C'était LA CONFRÉRIE, que l'on appela plus tard et que nous appelons encore : L'ANTIQUE ARCHICONFRÉRIE DES TOULOUSAINS *érigée dans l'église de Notre-Dame la Daurade en*

l'honneur de L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MÈRE DE DIEU. DES TOULOUSAINS : cela suffit pour prouver qu'elle était *la plus ancienne, la première et même la seule de la cité.*

Ces sociétés du reste ne portèrent pas tout d'abord le titre de *confrérie.* Ce ne fut que plus tard que l'Eglise employa ce mot, pour désigner par le nom de l'objet de leur culte spécial, le genre de confraternité des associations qui se formaient dans son sein. Mais le nom ne faisait rien à la chose, et lorsque l'organisation ecclésiastique progressant avec l'extension toujours croissante du Christianisme, elles durent être réglementées, l'Archevêque de Toulouse trouva ici le travail tout fait. Les judicieux confrères, pour assurer la durée de leurs institutions, avaient rédigé des constitutions qui reçurent plus tard diverses modifications, mais dont l'existence première qui les rend précieuses comme pièces probantes, est attestée par les Lettres-Patentes accordées en 1452 et en 1500 par l'autorité Archiépiscopale à la plus célèbre des trois.

Ainsi sagement établies, elles suivirent paisiblement le cours des siècles, voyant s'enrôler successivement sous leur blanche bannière des masses de volontaires appartenant à toutes les contrées de l'Occitanie. Vivant d'une même vie, qu'elles puisaient à la même source, ces trois sœurs semblaient pouvoir se promettre une existence immortelle, car *un triple lien*, dit le Sage, *se rompt difficilement*, lorsque l'ouragan révolutionnaire qui, il y a cent ans bientôt, ravagea notre malheureuse France, en emporta deux dans sa course dévastatrice. Les confréries *de la Nativité* et *de l'Assomption,* jadis si florissantes, ne sont plus, hélas! au moins à l'état de *sociétés particulières et de personnes morales*, et leurs derniers registres matriculaires, le catalogue des richesses dont regorgeaient leurs sacristies respectives, et leurs règlements témoignent assez du zèle généreux et persévérant de leurs membres, pour que leur disparition doive nous inspirer les regrets les plus vifs.

Oh! oui, ces coups furent cruels!! Heureusement la Divine Providence veillait à ce que, dans la bonne ville de Tou-

louse, le culte de Marie ne périt point ! Et en effet, il n'avait pas été frappé au cœur : *La confrérie, l'antique archiconfrérie des Toulousains n'était pas mortellement atteinte.* Dans le cataclysme général, elle avait bien perdu tous les objets précieux qui avaient remplacé les riches offrandes reçues dans ses jours prospères, et qui, on ne sait par l'effet de quelles circonstances, avaient disparu, ainsi que les papiers, actes, et même les livres de ses délibérations. C'est ce que constatent avec douleur ses officiers dans leur séance du 4e Dimanche des Avants (sic) 21 du mois de décembre 1692.

Mais enfin elle vivait : *Les grandes eaux* de la persécution qui avaient englouti ses sœurs, *n'avaient pu éteindre sa vie, c'est-à-dire son amour pour* LA VIERGE IMMACULÉE.

Elle vivait ! et nous osons dire qu'il était juste qu'elle vécût, pour assister *au triomphe de cette vérité heureusement devenue dogmatique*, pour la défense de laquelle elle s'était constituée en une milice religieuse toujours armée en guerre, entretenant deçà, delà, de vigilantes et fidèles vedettes promptes à l'avertir de la présence de l'ennemi, d'où qu'il vînt, et quel qu'il fût. Elle était à la très-sainte Vierge ce que fut plus tard pour le christianisme l'Ordre de Malte. L'on aurait pu appeler les chrétiens de feu qui la composaient : LES SOLDATS DE LA MORT, car ils avaient juré, en entrant dans cette admirable association, de poursuivre toujours sans quartier, et jusques à extinction, la doctrine opposée à celle qu'ils avaient inscrite sur leur drapeau : MARIE MÈRE DE DIEU ET NOTRE MÈRE A ÉTÉ CONÇUE SANS PÉCHÉ ; et jamais ils n'ont faussé leur serment. Dans le cours de sa longue existence, cette confrérie dut rompre à ce sujet bien des lances, dont mention était faite dans les registres de ces époques reculées où des esprits chagrins, pour lesquels c'est un besoin de ne pas penser comme tout le monde, et tels qu'il s'en rencontre assez souvent parmi les docteurs les plus orthodoxes, et même les plus recommandables, avaient le malheureux courage de refuser à la Mère de Dieu *ce privilége unique.* Mais ces registres ne sont pas arrivés jusques à nous, et nous

serions sans preuves matérielles de ces honorables luttes, si, dans celui qui, par nous ne savons quel prodige, a échappé au naufrage, nous ne trouvions sous la date du 9 février 1700 un très-remarquable spécimen de la manière dont nos vénérables devanciers entendaient les choses, touchant cette matière.

En 1699, un sieur Paris avait fait imprimer à la capitale, son homonyme, un ouvrage de piété ayant pour titre : *Explications des Evangiles*, et dans ce livre se trouvait *sur la Conception de la sainte Vierge* une phrase dont un mot mis à la place d'un autre changeait le sens, et qui renfermait dès lors la *négation du privilége*. De ce livre quatre exemplaires seulement avaient été reçus à Toulouse ; mais la confrérie faisait si bonne garde, qu'elle le sut immédiatement, et convoquée aussitôt par ses prévôts pour aviser et prendre les mesures convenables, elle délibère qu'à l'instant même le Bureau se rendra auprès de Monseigneur l'Archevêque pour l'instruire de l'événement, et supplier sa Grandeur d'en écrire à Monseigneur de Paris, aux fins d'exiger la rétractation de l'offense faite à la *Conception Immaculée*. Monseigneur de Toulouse s'empresse d'informer l'Archevêque de Paris du scandale donné par le malencontreux auteur, et porte en même temps sa plainte au Théologal de ce diocèse, qui, appelé aussitôt au palais archiépiscopal pour éclaircir cette grave affaire, mande à son tour Monsieur le docteur Paris, à qui, donnant connaissance de l'accusation portée contre lui, il demande ce qu'il a à répondre. En définitive Monsieur Paris ayant prouvé, jusques à l'évidence, qu'il était en conformité parfaite de sentiments sur la question avec les Archevêques de Paris et de Toulouse, et *la vigilante confrérie des Toulousains*, l'imprimeur du livre fut le coupable atteint et convaincu d'avoir omis par mégarde le mot si indispensable. Des cartons furent imprimés pour remplacer dans les 2000 exemplaires de l'ouvrage les pages incriminées ; l'archiconfrérie en reçut quatre à l'adresse des détenteurs du livre censuré, avec une lettre de justification du Théologal de Paris, et une réponse de

son Archevêque à Monseigneur de Colbert de Villacerf, qui eut la bonté de l'envoyer à nos prévôts ; elle a été déposée dans nos archives, après avoir été insérée in-extenso dans le registre des délibérations.

Voilà du zèle pour la gloire de Marie, où nous ne nous y connaissons pas. Mais ne nous étonnons pas de cet empressement à lui donner satisfaction. On savait au loin que depuis des siècles la Mère de Dieu était la Reine de Toulouse ; que dans cette ville prédestinée, elle avait choisi pour palais une église que lui dédia l'Evêque du lieu, au temps à peu près de l'empereur Théodose ; que là veillait sans cesse une sorte de *Garde-d'honneur* avec laquelle devait s'attendre à compter quiconque serait assez téméraire pour révoquer en doute ses perfections et ses priviléges, *surtout celui de son Immaculée Conception*, à ses yeux comme aux nôtres la plus précieuse des faveurs que lui a départies le créateur, celle qui rend raison de toutes les autres, motivée qu'elle a été elle-même par la rédemption du genre humain, à laquelle elle devait prendre une part indispensable. Aussi cette Compagnie a-t-elle toujours joui de la plus honorable célébrité, et pour juger de la singulière estime en laquelle elle a été tenue dans tous les temps, on n'a qu'à parcourir ses matricules. Impossible, on le comprend, de citer ici toutes les notabilités qui y sont inscrites ; mais comme parmi les preuves de l'importance de ses services et de leur ancienneté, doivent figurer au moins les noms les plus remarquables, nous allons les produire.

Tout d'abord ce seront Nos Seigneurs nos Archevêques, qui, dit l'auteur bienveillant d'un livre traitant des Statuts et priviléges de l'Archiconfrérie, et dont nous aurons bientôt à parler, ont tous voulu lui appartenir. A cette si honorable citation, mais qui s'arrête à l'année 1716, date de la publication que nous rappelons, nous sommes fiers de pouvoir ajouter le nom de sa Grandeur Monseigneur l'illustrissime et Revérendissime Florian Desprez, Notre Bien-aimé Archevêque, qui, le huit décembre 1870, après avoir célébré les saints mystères à l'autel de Notre-Dame la

Noire, au milieu d'un concours immense de fidèles venus implorer avec lui la protection de la sainte Vierge pour l'Eglise et pour la France, a daigné nous autoriser à le placer au nombre des confrères de l'Immaculée Conception.

Remontant maintenant au commencement de nos citations, nous trouvons pour confrères les Cardinaux de Bourbon, d'Armagnac, de Bertrand, les Archevêques d'Auch, de Sens et de Narbonne, de Jacques de Corneillan, Pierre de Laucrau, Pierre de Blanchi, Dominique de Bigorre, Evêques de Rodez, Lombez, Toulon, Alby, Comminges, et Mirepoix, de l'abbé de Vendôme Grand-Prieur d'Auvergne, des abbés de Saint-Sernin, de Moissac, de Calers et de Grand-Selve, Jean Bertrand Garde-des-Sceaux, les premiers Présidents, de Sarrat, de Minut, de Daphis, de Clary, et des grands présidents du Bertrand, de Tournoir, de Dufaur, Mourlhou, de Bonal, Saint Félix, Rességuier, Roger, Chalvet, des Conseillers au Parlement, Pierre Dufaur Seigneur de Pibrac, des Conseillers au grand Conseil, des trésoriers généraux, des Conseillers au Sénéchal, des Magistrats Présidiaux, et enfin des membres des plus anciennes familles que nous ne pouvons tous nommer, car nous serions interminables.

Après ce tableau Synoptique fait à vol d'oiseau, nous arrivons, et il nous tardait, à des témoignages incontestables dont nous avons en main les titres primitifs, et qui sont par leurs dates et leur objet les fondements indestructibles de notre thèse. Le premier que nous rapporterons n'est pas le plus ancien, mais il est juste de lui donner le pas, car le saint homme qui daigna le rendre, paya avec tant de générosité sa bienvenue, dont nous jouissons encore à la Daurade, qu'il mérite bien cette attention. En effet il nous portait dans son cœur de frère les suaves parfums du Carmel. Du sommet de cette céleste montagne, le grand prophète l'envoya porter à nos aïeux, *en l'an* 1397 et le huitième jour de Décembre, justement celui de la principale solennité de l'archiconfrérie, les Lettres d'agrégation dont suit la teneur :

Lettres d'agrégation accordées le 8 décembre 1397 par le Père général de l'Ordre du Mont-Carmel à l'Archiconfrérie de l'Immaculée-Conception de la Daurade, DONT IL ÉTAIT MEMBRE.

Frère *Jean*, général des Frères de la bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu, du Mont-Carmel, à nos bien-aimés en Jésus-Christ, les vénérables prudents et dévots personnages, les prévôts et confrères présents et à venir de la dévote confrérie de la *Conception* de la bienheureuse Marie Mère de Dieu, fondée dans l'église de la Daurade de Toulouse, salut éternel en Notre-Seigneur.

Notre Sauveur Jésus-Christ, qui est l'éclat de la lumière éternelle et le miroir sans tache de la majesté de Dieu, a voulu choisir pour sa Mère une vierge très-pure et très-immaculée, de laquelle il lui a plu de prendre une naissance temporelle, pour sauver les hommes pécheurs, et parce que l'honneur de la Mère retourne droit au Fils, étant éclairés par un rayon de la lumière éternelle, vous avez fait une résolution salutaire DE TOUTE ANCIENNETÉ de servir dévotement et humblement la Bienheureuse Vierge DANS L'ÉGLISE DE LA DAURADE, par le moyen d'une Confrérie qui est établie à l'honneur de la Mère de Dieu et de son Fils, en leur rendant toute sorte de gloire et de respect, comme doivent faire ceux qui songent sérieusement au salut de leur âme.

Ce qui ayant été considéré par nous, qui sommes particulièrement attachés au service de cette grande Princesse, et qui avons la gloire de porter son nom, le devoir de la charité et le lien de l'alliance fraternelle nous oblige de vous aider de tous nos suffrages spirituels, et afin que vous puissiez augmenter continuellement et achever heureusement ce que vous avez commencé, PAR NOTRE AUTORITÉ *et par la teneur des présentes*, Nous vous accordons à perpétuité la participation à tous les biens spirituels en la vie et en la mort, savoir : de toutes les messes, jeûnes, vigiles, abstinences, disciplines, travaux, mortifications,

et enfin de toutes les bonnes œuvres qui se pratiquent en tous les endroits du monde, par nous et par tous les frères de notre ordre, avec la miséricorde et la grâce de notre Sauveur. Davantage de notre grâce spéciale, Nous vous accordons et voulons que lorsque, dans notre chapitre général, il sera fait mention de votre décès, il sera fait pour vous entièrement et en toutes manières ce que l'on a coutume de faire pour les frères de notre ordre à chacun des décès.

En témoignage de tout ce dessus, nous avons fait attacher aux présentes le sceau de notre charge de général.

Donné dans notre couvent de Toulouse, le huitième du mois de décembre mille trois cent nonante-sept.

Il a fallu les rapporter dans leur entier, d'abord pour faire remarquer la délicate attention qu'a eue Notre tendre Mère, d'appeler la bienveillance du Très-Révérend Frère Jean, sur notre confrérie, que sa piété filiale déjà si ancienne rendait bien digne de cette précieuse adoption. Puis, nous devons à nos lecteurs, à l'archiconfrérie, à la Daurade, et à Toulouse, les preuves de l'affirmation plusieurs fois répétée dans cet écrit, de la haute antiquité du culte de Marie dans notre contrée. Or ces Lettres en ouvrent la série, et leurs paroles sur cette question sont si nettes, si claires, qu'elles suffiraient à elles seules pour dirimer toute discussion, à la seule condition de tenir compte de leur date, et *de juger avec bonne foi et sans prévention.*

Qu'avons-nous en effet à établir? Que dès le commencement du cinquième siècle le culte de la Très-sainte Vierge, et spécialement sa *Conception Immaculée*, ou comme l'on disait alors : *très-pure*, était chez nous en grand honneur.

Mais si en 1397 il a été vrai de dire que de toute ancienneté, longævis temporibus, *notre confrérie avait fait une sainte résolution de servir dévotement et humblement la bienheureuse Vierge dans l'église de la Daurade*, est-ce forcer le sens de ces paroles, que de leur faire indiquer une époque reculée

de mille ans ? Nous oserions demander aux yeux de qui une durée de quatre ou cinq cents ans mériterait cette qualification : DE TOUTE ANCIENNETÉ, LONGÆVIS TEMPORIBUS. Nous produirons du reste tout-à-l'heure des témoignages qui donneront satisfaction aux plus difficiles. Mais relevons d'abord une erreur échappée au respectable auteur d'un ouvrage de date toute récente, dont on aura d'ailleurs, la plus grande peine à suspendre la lecture, lorsqu'on l'aura commencée, tant il est intéressant à tous les points de vue.

Trompé par un discoureur, qui, n'ayant pas comme lui l'art de captiver l'attention des lecteurs érudits et sagaces, fournit de bien légitimes excuses à quiconque sera distrait en le lisant, il a cru pouvoir, sur son témoignage aventuré, attribuer l'institution de notre confrérie au grand Evêque Foulque, de célèbre et vénérable mémoire. Nous croyons cette assertion inexacte, bien qu'entre l'auteur d'un livre empreint de tant de justesse dans ses appréciations et dans ses jugements sur les hauts personnages qui ont eu le bonheur de trouver en lui un éminent biographe, entre cet auteur et nous, il semble que l'erreur doive être à notre charge. Mais pourtant voyons ; car nous aussi nous faisons un peu d'histoire.

D'abord l'écrivain dont il accepte le témoignage, est le seul que l'on sache avoir donné cette origine à la pieuse association ; encore dit-il seulement que *c'est un sentiment, une opinion commune* (1), et il y tient si peu lui-même, qu'après avoir parlé dans cet ineffable discours des montagnes de la Lune, d'où il paraît vouloir faire descendre le Nil, il présente la confrérie comme *prenant sa source dans* DES SIÈCLES SI ÉLOIGNÉS, *et au delà de temps rendus si méconnaissables par l'erreur et l'ignorance, que l'on perd la force et le désir même d'y remonter*. Se donnant alors carrière, tantôt il fait célébrer à l'autel de la confrérie le jour de la fête de l'Immaculée Conception, *un Archevêque assisté de deux Evêques qui lui faisaient*, dit-il, *le diacre et le sous-diacre*,

(1) Statuts de la Confrérie, pages 116, 117, 119.

observant au surplus que les statuts qui régissaient la confrérie obligent tout Evêque présent dans la cité le 8 Décembre, à assister aux offices de ce sanctuaire matin et soir; tantôt il envoie à Rome en compagnie de Saint Dominique, qui y était appelé par les négociations relatives à à son Ordre naissant, un personnage chargé de solliciter l'extension de la dite confrérie, comme si l'Evêque diocésain, et c'était toujours ce grand Foulque, qui en l'année précédente avait occupé au 4e concile de Latran un rang si distingué, n'aurait pas eu en Cour de Rome assez de crédit, pour obtenir cette faveur.

Cette mission d'ailleurs ne se trouve mentionnée par aucun historien. Les Annales de Baronius, l'histoire du Languedoc, celle de l'église gallicane, la Gaule chrétienne, l'histoire de Toulouse par Salvan se taisent sur elle. Celles de Saint Dominique n'en parlent pas non plus ; le seul auteur qui, pour ce 3e Voyage à Rome, lui donne un compagnon de route, c'est Lacordaire ; mais en le nommant il annihile l'assertion, car il dit que ce compagnon était l'un des seize disciples qui se sanctifiaient sous sa conduite, et dont le Père Touron cite les noms dans l'ouvrage qu'il a consacré à la gloire de son Saint Patriarche, et dans lequel on peut les lire à la page 189. Ce fervent disciple s'appelait *Etienne de Metz*, lequel n'est nullement présenté comme ayant eu le moindre rapport avec la Confrérie.

Encore si l'on exhibait un règlement, ou bien des statuts, ou un indult, un titre coloré quelconque dont on pût arguer, ce sentiment supporterait peut-être une discussion ; mais elle serait bien vite close, et en définitive il se briserait contre la terrible pierre d'achoppement dont nous avons tout-à-l'heure révélé l'existence : Cette si précieuse Lettre d'agrégation que le torrent de la Révolution n'a pas emportée, que les vers ont respectée malgré son grand âge (car elle a cinq cents ans), et que la Providence nous a mise ~~à peu près~~ sous la main, comme une preuve sans réplique de l'antiquité du culte de la Sainte Vierge à la Daurade.

Cinq cents ans ! C'est bien quelque chose ; encore même

arriverait-on à six cents en acceptant la prétendue institution de la Confrérie par l'Evêque Foulque ; mais ce chiffre n'est pas une date de naissance. C'est celle d'une attestation authentique qui fera toujours le désespoir de quiconque entreprendrait d'obscurcir la gloire de la Daurade, d'être à Toulouse le berceau et le centre de la dévotion à Marie, surtout à *sa Conception Immaculée*. De bonne foi, a-t-on pu en 1397 dire d'une institution, qu'*elle remonte aux temps les plus anciens*, LONGÆVIS TEMPORIBUS, si elle n'a que 182 ans d'existence ? Poser la question c'est la résoudre.

Il l'a bien senti l'auteur anonyme de deux notices sur la Daurade, insérées avec une intention évidement malveillante, dans deux ouvrages, dont l'un surtout jouit d'un légitime renom. Nous sommes heureux de pouvoir penser que *cet anonyme que nous ne tenons pas pour inconnu*, n'est pas un prêtre. C'est bien assez pour en gémir, que ce soit un homme doué de trop d'intelligence, et en outre trop érudit, pour qu'il lui ait été possible d'ignorer combien il est criminel de joindre ses efforts à ceux des impies et des incrédules de l'époque, afin de saper la base si respectable, et DANS LA CIRCONSTANCE ACTUELLE *si indispensable* de LA TRADITION sur laquelle repose en partie *le dogme nouveau ;* et cela par le pitoyable et minicule motif de ravir à une église paroissiale qui n'est pas la sienne, l'honneur d'en être un des plus anciens témoins. Il connaît pourtant cet adage reçu en tout pays civilisé, et qui est, croyons-nous, l'En-tête de toutes les thèses pour la licence en droit : *Jus suum cuique tribuere*.

Quoi qu'il en soit, notre auteur commence par rayer du nombre des vivants *la Confrérie de la Conception, qui*, dit-il, *s'éteignit* AVEC (Sic) *la révolution de* 93, *ainsi que deux autres, savoir : celle de la Nativité et celle de l'Assomption* (1). Il n'y a ici qu'un petit malheur ; c'est que les membres de l'Archiconfrérie, qui en ces temps à jamais déplorables AVAIENT TOUJOURS CONTINUÉ, bien que clandestinement, de remplir le mieux possible l'obligation qu'ils s'étaient imposée en en-

(1) Notre-Dame de France, tom. 3, pag. 233-33.

trant dans la pieuse association, de *procurer par tous les moyens possibles la gloire de la Mère de Dieu, l'unique objet de cette compagnie étant l'avancement de l'honneur et du culte que les Fidèles* RENDENT A SA TRÈS-SAINTE CONCEPTION (Statuts. art. 22.); les membres de cette archiconfrérie, disons-nous, ayant, *dès le rétablisssement du culte,* sollicité celui de leur rétablissement dans l'église de la Daurade, le Cardinal Légat du Pape Pie VII auprès du gouvernement français a, par un indult du 20 Septembre 1806, fulminé par Monseigneur-l'Archevêque le 15 Décembre 1806, TRANSFÉRÉ à l'autel réidifié dans la nouvelle église la *Confrérie de l'Immaculée Conception, qui était établie dans l'ancienne.* Or, *ce qui n'existe pas* ne pouvant *être* TRANSFÉRÉ, il faut se résigner à reconnaître qu'elle existait avant et au moment de son transfert.

La même erreur est insérée à peu près dans les mêmes termes, à la page 206 d'un ouvrage publié en 1867 par M. le Vicomte de Juillac Vignolles, sous le titre de : *Notices sur les sanctuaires consacrés dans le diocèse de Toulouse à la Très-Sainte Vierge.* Ici même on trouve mieux accentuée la volonté persévérante d'amoindrir cette malencontreuse Daurade, en lui jetant, comme par une dédaigneuse pitié pour ses grandeurs passées, l'agrégation à l'archiconfrérie de Notre Dame des Victoires, à laquelle nous sommes d'ailleurs si heureux d'appartenir. *De ces trois confréries,* dit-il, aucune *n'a été rétablie depuis la réorniganisation de la paroisse.*

Nous ne demanderons pas à l'auteur anonyme si un écrivain quelconque doit se respecter ; son œuvre répond pour lui ; mais nous lui dirons que *c'est se rendre coupable de Lèse-société chrétienne au premier chef que* DE FALSIFIER et d'insérer dans des livres auxquels est assurée par le nom de leurs patrons une vogue considérable, *des faits historiques* ET UN DIPLÔME DE TELLE IMPORTANCE *qu'il eût peut-être figuré, ou du moins été mentionné dans la magnifique* BULLE INEFFABILIS, *s'il eût été connu à Rome* en 1854.

Voici du reste comment procède notre auteur, pour atteindre le but qu'il se propose, de dépouiller la Daurade de

son joyau le plus précieux, sans tenir le moindre compte du tort si grave qu'il fait à LA TRADITION.

Il a dû rencontrer en bouquinant, un tout petit livre d'une valeur historique inappréciable, touchant la Confrérie des Toulousains, et dans lequel ne pouvaient n'être pas insérées les *Lettres d'agrégation au Carmel.* La lecture qu'il en a faite l'a nécessairement consterné. Aussi pour les punir des insomnies qu'elles lui ont causées, et par une pensée Machiavélique, qui ne peut venir que de l'esprit du mal, il les fera servir, en supprimant deux mots, et en en ajoutant cinq ou six, à prouver le contraire de ce qu'elles affirment. Ainsi, après avoir, pour mieux persuader le lecteur du caractère tout-à-fait candide de son travail, détaillé avec un soin minutieux le format et le titre du petit livre qui va lui fournir sa citation, le nom de son imprimeur maître-ès-arts, et jusque au millésime de l'édition, il cite ces *Lettres*, et débute hardiment par ces mots, dont PAS UN SEUL N'EST DANS LE LIVRE : *La confrérie* S'ORGANISAIT *au moment où le Général des Carmes l'affiliait à son ordre.* Puis, comme LES LETTRES qu'il a le courage de reproduire, contrediraient *l'en-tête dont il les gratifie,* il supprime purement et simplement et sans sourciller, ces trois mots : DE TOUTE ANCIENNETÉ. C'est ainsi que M. X... écrit l'histoire. Heureusement nous avons, pour contrôler ses citations, deux exemplaires de ce même petit diamant dont il a eu la malheureuse pensée de vouloir obscurcir la belle eau, en y introduisant, *s'il l'eût pu faire,* un énorme crapaud, comme l'on dit en style lapidaire.

Qu'il eût été plus heureusement inspiré si, au lieu de se permettre cet acte déloyal, il se fût appliqué à cueillir dans ce petit livre les précieux détails dont il fourmille, et qui certes n'auraient pas déparé la *Notice des sanctuaires du diocèse de Toulouse,* non plus que *la couronne offerte sous le patronage justement vénéré du vertueux et savant curé de Saint Sulpice,* A NOTRE-DAME DE FRANCE.

Là, en effet, l'on trouve sans effort et dès la première page, la preuve de *l'ancienneté du culte de Marie à la Daurade*, surtout du zèle ardent à célébrer *son* IMMACULÉE CON-

CEPTION. C'est d'abord l'Archevêque *Bernard de Rosergue* de sainte mémoire, à qui l'on a quelquefois donné le titre de fondateur de l'archiconfrérie, à cause du vif intérêt qu'il lui témoigna en révisant ses statuts, mais que ses paroles même nous présentent seulement comme une de ses gloires, car il y *déclare se faire confrère en icelle pour sa vie et pour sa mort.* Désireux de la voir enrichie de dons spirituels et des honneurs convenables, *par ses lettres du 29 octobre 1452 il l'a confirme et approuve, homologuant tous ses statuts, priviléges, libertés, absolvant et remettant par son autorité à tous les confrères, tant ecclésiastiques que séculiers, toute la peine et la coulpe du serment prêté par iceux lors de leur réception pour l'observation des statuts,* EN CAS QUE PAR LE PASSÉ, *ils soyent tombés dans la dite peine, ou qu'ils ayent contrevenu à la forme des dits statuts* (1).

Quarante huit ans plus tard, au rapport de notre petit livre, mais cette fois *avec la confirmation de l'instrument lui-même que nous possédons dans nos archives,* Monseigneur Hector de Bourbon, alors archevêque de Toulouse, ayant fait à la confrérie, ainsi que son prédécesseur, l'honneur de vouloir être compté parmi ses membres, rend le même témoignage à son ancienneté, et voici ce que nous lisons dans ses lettres du 1er Décembre 1500 :

Ayant appris que Monseigneur Bernard de Rosergue, Archevêque de Toulouse, notre prédécesseur, afin que la confrérie de la sainte Conception de la Bienheureuse Vierge Marie fondée en l'église de la Daurade, fût continuée et solemnisée, avait approuvé, etc., confirmons, ratifions, homologuons, et par les présentes approuvons les dits statuts TANT ANCIENS QUE NOUVELLEMENT CORRIGÉS ET MODIFIÉS, *ensemble toutes les libertés et priviléges accordés aux dits confrères par notre susdit prédécesseur* (2).

Un an après le Pape Alexandre VI, *reconnaissant l'ancienneté du culte de l'Immaculée Conception à la Daurade,* confirme les Lettres des deux Archevêques, ainsi que les statuts et priviléges de la confrérie, et accorde de nouvelles grâces (3). Il

(1) Statuts, page 23.
(2) Statuts, page 31.
(3) Statuts, 30 et suiv.

veut que chaque confrère ou confréresse puisse gagner 10 ans et dix quarantaines en venant entendre la messe à l'église de la Daurade aux fêtes de la sainte Vierge, ainsi qu'aux jours et octave de la Nativité de N. S. Jésus-Christ, de son Epiphanie, de sa Résurrection, de son Ascension, de la Pentecôte, du Très-Saint Sacrement, de Sainte Anne Mère de la très-sainte Vierge, de la Toussaint; et comme il n'ignore pas que la piété pour cette bonne Mère n'est pas à Toulouse le monopole de la confrérie, il étend sa générosité *à tous les fidèles* qui rempliront la condition susdite en ayant soin de faire à chaque visite, une offrande à la confrérie.

Plus tard, en 1662, nous voyons Alexandre VII doter de trois Brefs, non les confrères et confréresses de l'Immaculée Conception, mais tous les fidèles. Par l'un c'est une indulgence plénière attachée à cette visite de notre église la veille (depuis midi) ou le jour de l'Immaculée Conception; en vertu d'un autre, l'on en pourra gagner une en assistant à l'oraison de quarante heures que la confrérie fait célébrer une fois l'an. La troisième se confond avec celle de son prédécesseur.

Du reste ce ne fut pas de la générosité de ces Pontifes que la Daurade reçut les prémices des bénédictions apostoliques; deux siècles avant eux, Nicolas IV avait ouvert les trésors des indulgences pour encourager et récompenser les visiteurs, ou si l'on veut *les pélerins* de l'église la Daurade.

Soixante ans auparavant, le 24 Mai 1254, Innocent IV avait accordé une faveur identique à quiconque viendrait y solenniser le jour de la dédicace des églises. (Il importe de remarquer que toutes ces grâces ayant été concédées *à perpétuité*, elles sont toujours à la disposition des fidèles).

Si nous avançons dans notre étude rétrospective, nous trouvons quatorze ans avant ce Pape (en 1240) le Prieur de Saint Adrien de Rome, qui, en enrichissant les Religieux Bénédictins de la Daurade de précieuses reliques, dont plusieurs sont encore en notre possession, et dont nous nous efforcerons de recouvrer les autres (car nous savons en quel lieu elles reposent), adresse au Sous-Prieur Hugues chargé

de ces trésors, ce remarquable langage : *Votre église étant à cause des mérites de la glorieuse Mère de Dieu que vous y servez avec tant de zèle, fréquentée par le concours des fidèles, nous avons jugé convenable, pour appeler sur vous de plus abondantes bénédictions de la part du Très-Haut, de vous faire une part des reliques de chacun de nos saints, ayant la plus entière confiance que Dieu nous bénira en récompense de ce que nous aurons procuré plus de gloire à ses saints, en les déposant* DANS UNE ÉGLISE AUSSI CÉLÈBRE (1).

Remontons encore un peu le cours des âges, et EN 1077 nous entendrons le vénérable Evêque Isarn, alors assis sur le siége de Saint Saturnin, qui avait cru devoir charger les Religieux Bénédictins de l'administration paroissiale de la Daurade, tenant au ~~sous~~-prieur Hugues, à qui il donnait cette importante investiture, ce langage à peu près identique : *Je donne à Hugues abbé de Cluny une église érigée en mon diocèse en l'honneur de la Bienheureuse Marie toujours Vierge,* ÉGLISE CÉLÈBRE ET VÉNÉRABLE DÈS LES JOURS ANTIQUES PAR LES MÉRITES DE CETTE MÊME DIVINE VIERGE (2).

La profonde vénération dont elle était l'objet, se suçait pour ainsi dire avec le lait. C'était un héritage précieux que les générations se transmettaient en cette paroisse, comme un devoir traditionnel, dont l'accomplissement serait le parfum de la vie et un gage infaillible de la bienheureuse éternité. La Daurade (tant valait dire : *la maison de la sainte Vierge*), c'était pour elles le ciel sur la terre, et les Papes, loin d'improuver le lyrisme de ce sentiment, le partageaient avec bonheur, comme en témoignent leur indults. Cette église qu'ils avaient enrichie de tant de priviléges, nous venons de le voir, était à leurs yeux un lieu tellement sacré, qu'ils ne permirent jamais que dans l'enceinte de ses murs reposassent, avec les ossements des saints qu'elle renfermait, les cendres *même des personnages les plus célèbres*, et qui avaient durant leur vie été le plus utiles à la société chrétienne.

(1) Gallia Christiana. Instrum., p. 46.
(2) Gallia Christiana. Instrum., p. 9.

C'est ce que nous lisons dans le Bref adressé par Urbain II au Comte de Toulouse, Guillaume VII, *dernier du nom,* qui lui avait demandé, ce qu'il lui accorda d'ailleurs en *récompense des services qu'il avait rendus à l'Eglise, des aumônes qu'il avait abondamment versées dans le sein des pauvres, et en considération de son grand amour* pour Sainte Marie de Toulouse, d'établir près de cette chère église un cimetière où il pût reposer un jour au milieu des siens. La vénération de ce Pape pour la Daurade le porta même à attacher à ce cimetière, qu'il enjoignait à l'Evêque diocésain de consacrer par la bénédiction liturgique, *une indulgence plénière* pour tous les fidèles que leur piété porterait à s'y faire inhumer.

Il s'en trouva beaucoup, en effet, qui en mourant manifestèrent le désir que leur dépouille mortelle reposât auprès de ces murs protecteurs, qui veilleraient, ce semble, à la paix de leurs cendres, jusques à l'heureux jour où ils reviendraient les ranimer de par la bonté et la puissance de Dieu, pour jouir dans la plénitude de leur être de la bienheureuse immortalité.

Nous avions promis, à ceux qui nous font l'honneur de nous lire, que nous produirions, touchant l'ancienneté de la dévotion des Toulousains pour la Sainte Vierge en leur église de la Daurade, des témoignages irrécusables et concluants : Nous croyons avoir tenu notre engagement. La tâche du reste était facile, et nous devons ajouter qu'elle a été aussi très-agréable, puisque dans tant de siècles que nous devions parcourir, nous avons eu la satisfaction de voir nos aïeux couler des jours heureux et tranquilles à l'ombre de ces premiers et si vénérables autels de Marie, même à l'époque de sanglante mémoire où les nouvaux Manichéens infestèrent le pays, et parvinrent à vicier l'atmosphère jusque là si pure de Toulouse la Sainte.

Un grave événement pourtant vint éprouver dans leurs plus tendres sentiments ceux qui vivaient vers le milieu du dix-huitième siècle. Les Bénédictins, qui depuis sept cents ans avaient la charge d'administrer cette église, s'inspirant du zèle de la maison de Dieu, mais ne tenant pas assez

de compte des règles de prudence qui veulent être rigoureusement respectées, surtout en matière de constructions, compromirent très-sérieusement la solidité du vieil édifice, en le soumettant à un embellissement que les murs de son enceinte ne pouvaient supporter. Le danger d'un écroulement prochain se manifesta de manière à ne pas permettre la moindre illusion, et une impitoyable nécessité en pressa la démolition qui eut lieu en 1762.

C'en était donc fait de ce monument tant de fois séculaire, que la piété de nos pères et les faveurs célestes qu'ils y avaient reçues avaient rendu si vénérable, que dès avant le sixième siècle il jouissait du droit d'asile, et qu'au témoignage de Grégoire de Tours, ce fut dans ce saint lieu que se réfugièrent contre la cruauté du duc Didier deux princesses, l'une fille de Chilpéric et petite-fille du Roi Clovis, l'autre malheureuse épouse de Ragnovaldus, prince Périgourdin que le sort des armes avait fait fuir en Espagne.

Sa perte, qui fut un malheur au point de vue artistique, puisqu'elle nous a privés à tout jamais d'un précieux témoin de l'architecture religieuse de ces temps reculés, eût été bien autrement regrettable pour les cœurs chrétiens, s'il ne se fût aussitôt relevé de ses ruines! Quel est celui qui, pour eux, aurait pu le remplacer? La Sainte Vierge l'avait si constamment inondé de ses bénédictions, et conservé sous sa protection toute-puissante, depuis qu'elle en avait pris possession; nos ancêtres avaient enrichi, sanctifié, parfumé, ce sol sacré de tant de sentiments de foi, de célestes espérances; ils l'avaient, pour ainsi dire, imbibé de tant de larmes d'amour, qu'il eût été impossible d'élever en tout autre lieu une maison de prières, avec chance d'être acceptée sans les regrets les plus amers et une sorte de répulsion. Tel fut sur les fidèles enfants de la Daurade vivant en ces années, l'empire des doux souvenirs qui s'y rattachaient, qu'ils ne voulurent même pas demander l'hospitalité aux disciples de Saint Dominique, dont le giron de la paroisse comprenait la magnifique église.

Sa forme se prêtait parfaitement à la circonstance, et l'on

ne pouvait point ne pas penser qu'il y avait là quelque chose de providentiel. Séparée en deux portions égales par des piliers qui, portant deux voûtes jumelles dans toute sa longueur, se reliaient tous entr'eux par un mur d'une certaine hauteur, elle offrait aux uns et aux autres le moyen de n'être ni gênés ni gênants. Mais la population croyante et pieuse, à laquelle nous avons succédé, craignit de trop s'éloigner des interlocuteurs d'outre-tombe, avec lesquels elle continuait ces mystérieux entretiens qui lui avaient si souvent fait goûter des jouissances qui ne viennent que du ciel. Abandonner, même temporairement, ce lieu où ils avaient l'inaltérable confiance de voir germer pour eux, comme il était arrivé à leurs devanciers, des bénédictions surabondantes qui les rendraient eux aussi dignes de Dieu et de sa Mère, c'eût été aux yeux de ces chrétiens fidèles une sorte d'infidélité. Aussi, comme dans la campagne, lorsqu'une fâcheuse nécessité commande la destruction d'un colombier, l'on voit souvent les doux ramiers qui l'habitaient, venir et revenir avec une agitation indiquant la tristesse de leur cœur, le chercher sur le sol qu'il occupait, ils abritèrent pour ainsi dire sous la tente les cérémonies du culte, plutôt que de les porter sur une terre, pour eux toujours étrangère, quelle qu'elle fût.

C'est dans un vaste local du couvent des Bénédictins que se fit le service paroissial, jusques au jour ardemment désiré, où il leur serait donné de recouvrer leur église rajeunie, et pour laquelle, disons-le à leur louange, rien ne fut épargné de ce qui pourrait lui rendre son ancienne beauté. Ce bonheur ne devait pas se faire longtemps attendre, car la très-Sainte Vierge n'a pas l'habitude de laisser languir ses enfants. Aussi en moins de vingt ans, à partir de l'an 1773 qui vit commencer les travaux de construction, le vaste édifice qui depuis trois quarts de siècle, grâces à la générosité des fidèles, de plus en plus le nom qu'il porte put-il être livré au culte, et devenir ce que le Saint Esprit appelle : *la maison de Dieu et la porte du ciel.*

Bien qu'en écrivant cette notice nous ne nous soyons pas

proposé de nous y livrer à des considérations artistiques, notre église actuelle est si maltraitée à ce point de vue, qu'il nous est impossible de n'en point prendre la très-légitime défense. En fait de critique rien ne lui a été épargné, soit dans la très-remarquable étude faite et publiée il y a quelque temps par M. Fons, magistrat de Toulouse, et qui est à nos yeux le travail le plus complet, le plus clairement et le plus judicieusement écrit qui pût être fait sur la Daurade, soit dans celle que lui consacra en 1849 le regrettable M. Frédéric Delbreil, et qui est on ne peut plus intéressante et instructive malgré sa concision. Ils ont émis l'un et l'autre, un sentiment que nous sommes loin de partager; mais ils l'ont fait en termes très-mesurés. Il n'en a pas été de même de la part de ces écrivassiers qui pour tenir une plume tant bien que mal, se croient capables de juger de tout, même de ce qu'ils n'ont jamais étudié. Quel est celui d'entre eux qui se soit appliqué à l'étude de l'architecture et qui en connaisse assez les règles pour avoir le droit de critiquer une œuvre d'art, un édifice aussi important par ses vastes proportions que notre église? Que l'on préfère l'ogive au plein cintre, le style gothique au style grec; soit. C'est, comme l'on dit, affaire de goût. Mais pour se permettre de critiquer sans y rien connaître, un monument élevé d'après les plans et sous la direction de l'un des architectes les plus célèbres de son époque, et qui certainement n'ignorant pas les règles de son art, dut s'appliquer à y conformer son œuvre, il faut être atteint d'une outrecuidance peu commune. L'on peut sans nul doute faire autrement qu'il n'a fait et faire bien, très-bien; mais il a pu faire bien, très-bien, sans adopter un autre style. Au reste, s'il s'est trompé, il l'a fait en bonne compagnie, car la Daurade est la miniature de Saint Pierre de Rome, quant au style et à la coupe; l'on ne parle pas, bien entendu, de l'immense étendue et des richesses de sculpture de l'Eglise du Vatican; il ne s'agit ici que du style et des proportions. Or très-probablement, si Bramante ou Michel-Ange eussent entendu critiquer la merveille qu'enfantait leur génie, ils auraient

rappelé comme Apelles au cordonnier resté célèbre à cause de cette utile leçon : *que personne ne doit se permettre de juger des choses qui sont au-dessus de ses lumières. Ne sutor ultra crepidam.* Cet avis nous paraît trouver ici sa place, au moins en ce que l'on peut consentir à honorer d'une réponse ; car pour les reproches de saleté des murailles, de la monotonie produite par l'enduit de plâtre qui les couvre, de la poussière que le temps a déposée sur les magnifiques tableaux qui les décorent, de cette trop vive lumière qui nuit au recueillement de l'âme, leurs auteurs verront avant peu leur véracité compromise, et la postérité qui les lira, en présence de la Daurade telle qu'elle sera bientôt, ne pourra s'expliquer la très-apparente aberration d'esprit dont témoigneront les études iconographiques qu'ils lui auront léguées.

Bien moins attrayante était-elle, lorsque le Dieu de nos pères y fit son entrée, et pourtant l'empressement qu'ils mirent à l'y introduire prouve qu'ils comptaient, et ils ne se trompaient pas, que ce Divin Maître, né dans un étable, aurait plus de patience à attendre les richesses de l'ornementation projetée, que n'en ont eu nos modernes Aristarques. Heureux de l'avoir fait renaître, ils la léguèrent à leurs enfants avec la confiance qu'ils compléteraient l'œuvre de leur foi, persuadés d'ailleurs qu'ils furent peut-être, que rien ne viendrait en empêcher ou en troubler l'achèvement.

Ils se trompèrent, hélas ! nous ne l'avons que trop su ; et avant que cette douce mission pût être remplie, des jours bien néfastes allaient se lever sous notre ciel. Une persécution rivale de celle qui pendant les trois premiers siècles de l'Eglise avait fait couler à flots le sang de ses pontifes, de ses prêtres et des fidèles de toute condition, devait aussi exercer ses plus affreux ravages sur notre malheureuse patrie. Dans ce bouleversement infernal de la société française, Toulouse devait s'attendre à n'être pas oubliée, et dans Toulouse, la Daurade avait un droit incontestable à une profanation spéciale. Les puissances des ténèbres

dont l'heure était arrivée, n'ignoraient point son histoire; elles n'avaient pas perdu le souvenir du sanglant affront qu'elles avaient essuyé dans l'enceinte de ses anciens murs, lorsqu'au cinquième siècle la fantastique divinité de leur fausse sagesse en fut ignominieusement chassée, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Il leur fallait donc des représailles le plus dévastatrices que possible, *là même, à cette même place où elles retrouvaient encore leur humiliation millénaire dans le culte si florissant qui y était incessamment offert à la Mère de Dieu.* Aussi ne fut-ce pas assez pour elles d'avoir violemment expulsé, en avisant à ne leur laisser ni feu ni lieu, les dignes enfants du grand Saint Benoît, qui, de leurs cellules du mont Cassin élevées sur les ruines du temple d'Apollon, étaient accourus à la voix d'un saint Pontife, pour cimenter par leur zèle, leurs talents et la puissante influence de leur piété, toutes les vertus qui avaient déjà valu à nos aïeux, une si grande renommée. Ne pouvant escalader le ciel, pour aller détrôner la divine Marie, qui y tient le sceptre de la miséricorde, elles se ruèrent sur l'image miraculeuse qui la représentait dans notre Sanctuaire, où de temps immémorial, comme les fleurs de nos jardins en parfument l'atmosphère, elle exhalait sans cesse toutes sortes de grâces.

Nous disons: *de temps immémorial*, et il sera mieux de dire: *A peu près dès aussitôt que Saint Exupère eut mis notre Eglise sous le patronage de la Mère de Dieu.* C'est là en effet notre ferme et inébranlable conviction. Nous n'ignorons pas que nous nous heurtons ici à *une opinion contraire*, opinion émise généralement *par des érudits* (il faut leur rendre sérieusement cet hommage) avec une confiance d'autant plus grande, qu'elle repose sur un fondement en apparence inébranlable, et que *nous tenons*, nous, *pour parfaitement ruineux*, comme nous espérons le prouver. C'est LA COULEUR NOIRE *de la figure de cette sainte image* et de *celle de son divin fils* que l'on nous oppose: La sainte Vierge n'est pas noire, dit-on; Saint Luc qui nous en a laissé le portrait, lui donne un teint brun comme le froment. D'où peut donc venir

l'usage assez répandu et fort bizarre de la représenter sous une couleur noire? Assurément il ne remonte pas aux premiers siècles de l'Eglise, et par conséquent il n'est pas vrai de dire que c'est *à votre image noire*, que dès le commencement la Sainte Vierge aura attaché une vertu miraculeuse.

Ce disant, nos adversaires, et ils sont nombreux, résolvent cette difficulté, chacun par un sentiment qui, à leurs yeux, est le seul admissible :

Ceux dont l'idée fixe est de ne voir dans la religion chrétienne qu'une imitation sous une forme nouvelle de la théogonie payenne, trouvent le type de cette couleur de visage là où certainement personne n'aurait songé à l'aller chercher. C'est dans la Déesse Diane à qui les habitants primitifs des Ardennes avaient donné le nom de Arduina, nous dit l'auteur de la *Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire* (1), et cela, ajoute-t-il, parce que les Gaulois l'honoraient d'un culte tout particulier dans cette forêt, *alors immense*, et dont le nom Celte *Arduenna* composé de *Ar* et *Duen* signifie *Sombre, Noir*, appellation assurément très-convenable pour une forêt, mais dont les habitants devaient devenir plutôt blancs que noirs.

Evidemment cette explication ne demande pas que l'on s'y arrête.

D'autres ont trouvé une solution moins cherchée et tout à fait obvie : Cette couleur noire est le résultat de la vétusté, ou bien c'était la couleur naturelle du bois dont on a fait la statue.

Ici nous demanderons comment il est arrivé que *pas une des statues, autres que nos Vierges noires, et faites sans nul doute de même nature de bois, n'aient pris cette teinte*, alors même que, pour motif de vétusté, on les a reléguées dans les sacristies? De plus nous demanderons à ceux qui nous font l'honneur de nous lire, s'ils ont vu dans les églises beaucoup de figures de saints qui ne fussent pas peintes; et en

(1) Paris chez Briasson, 1764, tome 3, page 486. Voir aussi l'histoire des Gaulois, tom. 2, liv. 4, page 41.

supposant que le sculpteur les ait faites de bois d'ébène ou de cèdre réputé incorruptible, de deux choses l'une : ou bien la robe et le voile devraient être noirs comme la figure et les mains, ce que personne n'a jamais vu, ou bien les vêtements ont reçu d'autres teintes, et alors pour quels motifs l'artiste n'a-t-il pas donné au visage une couleur d'incarnat? il en a eu nécessairement un. En aurait-il été empêché par cette singulière et fausse pensée que la couleur noire était la seule capable de le préserver de toute altération? Le savant auteur de la *Revue de l'art chrétien*, que nous trouvons cité dans une très-remarquable notice sur Notre-Dame la Noire de Pézenas, dont nous allons parler tout-à-l'heure, émet ce sentiment à notre grande surprise. Mais encore resterait-il à demander pourquoi on n'aurait pas employé le même préservatif pour les vêtements, qui, dans une statue, ne faisant avec le corps qu'ils sont censés couvrir qu'un seul et même tout, amèneront périodiquement, grâce au temps et aux vers, ce singulier résultat, qu'une tête qui pourra atteindre et dépasser les années de Mathusalem prendra de temps en temps un corps nouveau.

Imbus de ce sentiment préconçu, que les Vierges noires ne peuvent pas nous venir des premiers chrétiens, deux autres écrivains recommandables se sont arrêtés à l'une des deux opinions que nous allons citer, en terminant la revue des dires de nos adversaires sur cette grave question.

C'est d'abord M. Raoul Rochette qui, dans un discours très-remarquable sur l'art du christianisme, rapporté dans le tome 9 page 80, d'un *ouvrage d'or* paraissant par cahiers mensuels depuis l'an 1830 et arrivé aujourd'hui à son 87e volume (1), trouve la raison de l'existence des Vierges noires dans la dégénérescence de l'art pendant le moyen âge.

« Il devient intéressant, dit-il, d'observer comment, à

(1) Ce précieux recueil à pour titre : *Annales de phylosophie chrétienne*, et pour auteur M. Bonnetty. Nous ne pensons pas qu'il y ait dans une bibliothèque quelconque une encyclopédie aussi utile que celle-ci. Heureux le prêtre, surtout s'il est appelé à instruire et à défendre la religion, qui se nourrira de sa doctrine et en fera une lecture assidue.

« mesure que le christianisme s'engage dans les ténèbres « du moyen âge, la figure céleste de Marie se couvre par « degrés des mêmes ombres qui obscurcissent la société tout « entière; » et un peu plus bas il met en relief la tête de cette Vierge portant l'expression « d'une douleur sombre et « morne qui reçut un caractère plus sinistre encore de la « couleur noire par laquelle *les artistes de cet âge croyaient « exprimer une tradition biblique concernant le teint de Marie.* »

Comment se peut-il faire qu'un écrivain aussi éclairé, et si capable de reconnaître la vérité, n'ait su voir qu'une imperfection de plus dans ce qui était une inspiration ou plutôt une réminiscence, car les sculpteurs et les peintres de cette époque de décroissance intellectuelle ne paraissent pas, à en juger par les œuvres si imparfaites qu'ils nous ont laissées, avoir eu la sagacité, la puissance et la justesse d'appréciation nécessaires, pour éprouver le besoin de perpétuer par leurs figures peintes ou sculptées le souvenir et un souvenir gradué de ces temps que l'on appelle barbares. Nous ne savons y voir, nous, que le témoignage d'une piété traditionnelle, empreint du caractère de l'imperfection de leur éducation artistique. Leurs œuvres sont à nos yeux des reproductions et non des inventions.

Un sentiment que nous jugeons plus acceptable, qui certainement a du vrai, et qui séduit de prime abord, c'est que les Vierges noires nous sont infailliblement venues de l'Egypte, de l'Abyssinie, et des contrées habitées par les populations au teint noir, importées dans notre occident à la suite des croisades, et des rapports internationaux qui avaient lieu alors entre ces peuples et nous. D'incontestables témoignages établissent en effet que les croisés portèrent à leur retour, en souvenir de leurs voyages, des madones à la figure noire. Mais de ce que le maréchal Niel de si regrettable mémoire a porté et donné à Muret sa ville natale, la croix qui couronnait le faîte de l'église de Bomarsund, conclura-t-on que la croix était un signe inconnu jusque-là de la population de Muret? Sur quoi fondé, tirerait-on cette sévère conclusion en ce qui touche les Vierges noires? De ce

qu'elles sont rares en Europe? Après tout qu'en sait-on? Dans le parcours que nous venons de faire, demi-heure durant, dans la magnifique *Triple couronne de la sainte Vierge* tressée *par le Père Poiré*, nous en avons compté treize, dont voici les noms : Pézenas, Clermont-Ferrand, Dijon, Chartres, Mont-Serret, Lorette, Rocamadour, Sarrance, le Puy, Bonne délivrance, Ferrières-Montargis, Boulogne sur mer; dernièrement un prêtre nous révélait Polignan, où depuis des siècles les Fidèles des contrées environnantes viennent à époque fixe déposer aux pieds d'une *Vierge noire* l'hommage de leur piété filiale. Combien plus considérable serait la nomenclature si nous voulions la rendre complète! Or parmi ce grand nombre, s'il est possible que l'on ait à en compter beaucoup d'origine étrangère, il y en a aussi qui ont incontestablement pris naissance dans notre patrie, et bien avant l'époque des croisades. La première de ces aventureuses expéditions date de la fin du XIe siècle, seulement, et pour peu que l'on ait lu l'histoire, l'on sait que dès l'établissement du christianisme dans les Gaules, les Chartrains honoraient la Mère de Dieu dans une statue au teint noir; l'on pourrait presque croire que les Druides, qui jouissaient chez eux de beaucoup plus de crédit que partout ailleurs, leur en avaient inspiré la pensée, et qui sait encore si *la statue de Notre-Dame de sous-terre* qui, comme celle de la Daurade, fut brûlée aux jours maudits de la révolution, n'était pas CELLE-LA MÊME en laquelle ces prêtres honoraient *la Vierge qui devait enfanter le Sauveur*! Ce qui est certain, et digne de remarque, c'est que la cathédrale de Chartres, où aujourd'hui encore on ne peut entrer sans vénérer *Notre-Dame la Noire*, dite du *pilier* parce que, en effet, elle est assise sur un pilier, est construite sur l'emplacement même occupé jusque-là, sous l'épais feuillage d'un bois sacré, par la Vierge des Druides, dont nous venons de parler.

Quel est le touriste qui aura traversé le Querci sans aller visiter l'ermitage de Rocamadour, et à qui le gardien de cet antique et si célèbre pèlerinage, n'aura pas, en lui montrant une statuette de bois noir, mesurant de la tête aux

pieds soixante seize centimètres, exposé comme quoi cette statuette qui représente la sainte Mère de Dieu, est là, depuis les premiers temps du christianisme, le tendre objet d'un culte universel, et l'instrument d'une masse innombrable de grâces de tout genre, dont il lui produira une interminable légende plus ou moins intelligible ?

Nous en passons, et d'aussi intéressantes, pour venir à notre bien-aimée Daurade, dont nous avons le bonheur d'être l'enfant. Ici évidemment nous ne remonterons pas au premier siècle de la Gaule convertie au christianisme, puisque notre église ne date, comme nous l'avons vu, que du cinquième. Mais nous tenons pour certain, et nous affirmons avec la confiance que nos preuves données, nos lecteurs partageront notre sentiment, nous *affirmons que le culte de Notre-Dame la Noire à la Daurade date des premiers, mais tout-à-fait des premiers temps de la consécration de cette chère église.*

Nous n'ignorons pas que le vénérable auteur de la notice sur Notre-Dame la Noire de Pézenas lui assigne une existence moins reculée, et lui donnant pour compagne la statuette que l'on vénère en cette ville, il place leur inauguration entre l'an 1312 et l'an 1340, et il se fonde pour cela sur le témoigne manuscrit d'un auteur du 18e siècle, qui s'appuye à son tour sur ceux de ses contemporains, et en particulier de la sacristine qui décorait l'autel de la Vierge de Bethléem (comme on appelle souvent ces Vierges Noires) à la fin du 17e siècle.

Cet auteur donc raconte qu'un commandeur de Saint Jean-de-Jérusalem *aurait trouvé dans une île deux images* SEMBLABLES; qu'il en déposa une à la Daurade, vu qu'il était Toulousain, et porta l'autre à Pézenas, où il était commandeur de la commanderie générale de cette ville forte. Ce manuscrit a dû subir quelque interpolation en vertu de laquelle le nom de la Daurade a été mis à la place d'un autre; car, rien, mais absolument rien n'autorisait à dire que les deux statues *sont semblables;* celle de Pézenas est de même grandeur que celle de Rocamadour (76 centi-

mètres mesurés de la tête aux pieds) tandis que Notre-Dame de la Daurade qui n'était qu'un buste, était de grandeur naturelle ; de plus il est incontestable, et même ceux qui n'accepteront pas mes conclusions dans leur entier, le reconnaîtront, que Notre-Dame la Noire de la Daurade existait longtemps avant 1312. En voici la preuve :

Un savant Jésuite Bavarois nommé *Guillaume Gumpengerg*, parlant de notre église dans un immense ouvrage qu'il composa en l'honneur de de la très-sainte Vierge et qu'il intitula : *Atlas de Marie*, *Atlas Marianus*, s'exprime comme suit :

« L'on voit dans cette église une statue miraculeuse de » la Mère de Dieu, qui est très-célèbre. *Elle est de bois noir,* » *ainsi que l'enfant Jésus qu'elle porte sur son sein.* Je pense » que l'on n'en connaît point l'origine, puisque les » R. R. P. P. Bénédictins qui sont chargés de régir cette » église ne trouvent rien dans leurs archives touchant » l'origine de cette statue (1). »

Or nous avons vu plus haut que ces Religieux furent appelés par l'Evêque Isarn à desservir l'église de la Daurade en 1077. Il est donc évident qu'en 1077 cette statue existait ; qu'elle était déjà en grand honneur ; car si elle eut été l'œuvre de leur piété et de leur zèle, il en aurait été très-souvent question dans leurs Chapitres, vu les grâces si remarquables et si nombreuses qu'ils auraient dû considérer comme la sanction de cette bienheureuse inauguration, et ce n'est pas cinq cents ans après, que l'on aurait pu répondre : *nous ne connaissons pas l'origine de cette image.* Non, il n'est pas dans la nature de l'homme ni même dans celle des corps Religieux de laisser tomber dans l'oubli ce qui donne la gloire la plus pure qu'une âme chrétienne, et à plus forte raison, sacerdotale, puisse désirer sur la terre.

Notre-Dame de la Daurade n'est donc pas la sœur de

(1) Tome 12, page 106, n° CDXX. — 694, n° MCLXXXV, édition de Migne. 1862. L'ouvrage parût d'abord en 1657 jusqu'en 1669.

Notre-Dame de Pézenas, ou du moins, si l'on veut faire une famille de toutes les Vierges Noires, elle est sa sœur bien aînée. Et que l'on n'allègue pas pour établir cette contemporanéité, la conformité des supplications dans les deux sanctuaires et dans les deux villes, ainsi que l'identité des faveurs obtenues, car à ce compte là toutes les Vierges Noires dateraient du 13e Siècle, à commencer par Notre-Dame de Chartres. Tout ceci ne veut pas dire que nous ne soyons pas heureux et flattés de la similitude si parfaite qui existe entre les deux paroisses, et les deux villes, dans leurs rapports avec la très-sainte Vierge. Des motifs qui n'intéressent nullement Pézenas nous ont poussé, nécessité même à établir sans réplique raisonnablement possible, l'ancienneté des institutions de la Daurade en l'honneur de la très-sainte Vierge. Nous avions besoin de donner cette explication.

Deux mots encore sur cette question, pour conclure, et nous tâcherons de répondre à ceux qui demandent pourquoi des Vierges Noires ?

En 1077, les archives sont muettes sur l'origine de l'institution que l'on a trouvée à cette époque en plein exercice ; et autour d'elle on en rencontre d'autres dont l'existence ne s'établit comme la sienne que par la tradition ; nous venons d'en citer deux : ne serons-nous pas autorisé à dire nous aussi : « En remontant le cours des siècles nous » ne trouvons dans aucun registre notre acte de naissance? » il faut donc que l'événement ait eu lieu en des temps de formation, où l'on aura cru devoir ajourner les constatations écrites, et pour atteindre cette époque il ne fallait remonter qu'une échelle de six cents ans (de 1077 à 415).

Là nous voyons un grand Evêque aussi remarquable par sa vaste intelligence et son savoir que par ses vertus, et qui met à organiser le diocèse que lui a confié la providence, le zèle divinement éclairé que lui inspire sa sainteté. Peut-être nos lecteurs n'accepteront-ils pas notre sentiment, lorsque nous dirons que nous attribuons à saint Exupère l'introduction dans la nouvelle église de la dévotion Notre-Dame la Noire ; ils préfèreront en faire honneur à quelqu'un

de ses premiers successeurs, supposition qu'il nous est difficile d'accepter par la raison que moins on avancera dans la durée, plus il sera difficile d'admettre *l'absence de toute mention écrite* d'une institution, marquée dès le commencement de son existence par des avalanches de grâces qui en découlaient incessamment, comme on sera forcé à l'induire de l'exposé des faveurs insignes que nous insérons à la fin de cette étude.

Sur cela nous nous attendons comme l'on peut le penser à l'honorable reproche d'exagération ; mais nous demanderons s'il est possible de supposer, que lorsque nous voyons, d'abord, l'antiquité payenne fourmiller de statues représentant leurs fausses divinités (la ville de Rhodes, nous dit Vertot dans son histoire des croisades, en comptait jusqu'à trois mille), puis saint Luc s'empresser de nous donner le portrait de la sainte Vierge si abondamment reproduit et avec une telle fidélité, qu'une foule de sanctuaires en sont enrichis, prétendant chacun, comme il fallait bien s'y attendre, être en possession de l'original, — s'il est possible de supposer, disons-nous, que saint Exupère ait laissé l'église *qu'il consacrait à la Mère de Dieu*, sans un signe permanent qui parlât aux yeux des Fidèles de cette Mère si légitimement chérie ? non, cela n'est pas possible ! Il ne put pas ne pas éprouver ce besoin senti universellement et de tout temps de reproduire sur la toile, le bois, la pierre ou le marbre, les traits de ceux qui nous sont ou nous furent chers.

Mais si dès le commencement la Daurade posséda une image de la sainte Vierge, pourquoi, dans ce pays habité par une population au teint blanc, *une figure noire ?*

Il y en a un si grand nombre dans diverses églises, comme nous l'avons déjà fait observer, que quelque pieux motif en a dû indubitablement être la cause. Or ce motif nous croyons que tout le monde le sait, peut-être même ceux qui le demandent. Il se trouve consigné dans le premier chapitre du livre des cantiques, l'un des plus sublimes que renferme la Sainte Ecriture : *Je suis noire, mais je suis belle; nigra sum, sed formosa.*

Personne de ceux qui n'ont pas rompu après leur première communion avec l'érudition religieuse, n'ignore que dans nos saints livres vulgairement appelés *la Bible*, il y a, outre la vérité obvie, le sens naturel de leurs paroles, plusieurs autres significations, *pour notre instruction*, comme le dit saint Paul aux Romains (1), et comme il le répète encore avec plus de développement dans son épître à Timothée : *Toute écriture qui est inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger et pour conduire à la justice.* Mais pour s'élever à la hauteur du sens spirituel du livre des cantiques, dont autrement on ne se rendrait pas compte facilement, il faut constamment voir les rapports que Dieu a daigné établir avec son Eglise, avec nos âmes, et la très-sainte Vierge ; c'est à donner ces trois explications, que se sont appliqués nos docteurs, et prises dans ce sens les paroles que nous venons de citer renferment des leçons précieuses qu'il est bien utile de recevoir.

Il est entendu que nous n'avons à nous en occuper ici que dans leur application à la très-sainte Vierge. Or, pour bien apprécier et accepter sans ombre de difficulté la signification de cette parole : *Je suis noire*, dans l'application à lui en faire, il est nécessaire de rappeler ce que nous avons observé dès le commencement, savoir que cette divine créature *fait partie intégrante, nécessaire de notre rédemption*, dès lors elle a dû être comme le Sauveur prédite et figurée, et si dans toute la durée des siècles qui ont couru depuis l'expulsion d'Adam du paradis terrestre jusques à la venue de Jésus, Dieu s'est plû à montrer à toutes les générations qui passaient les événements de la vie de Jésus, voilés seulement par un nuage diaphane, à travers lequel le contemplaient délicieusement les prophètes qui l'annonçaient, la divine Mère dut être aussi l'objet de leur contemplation dans les profondeurs de l'avenir ; ils s'étonnèrent, ils furent dans la stupéfaction à la vue de cette créature qu'*ils virent de loin s'élever du désert, éclatante de céleste beauté, et brillante comme un soleil.*

(1) Rom. 15. ŷ. 4-2, à Timoth. 3-16.

Mais comme ils avaient annoncé les opprobres, les souffrances et toutes les circonstances de la passion de Jésus, avec une telle précision, une si complète exactitude de détails, que, n'eussent été les preuves de l'ancienneté de leurs prophéties, on les aurait tenus pour des historiens, ils eurent aussi la mission d'annoncer aux siècles futurs les saintes douleurs du cœur de Marie si poétiquement célébrées par la lyre du célèbre Franciscain Jacoponi, dans son immortel *Stabat Mater*.

Ce sont ces douleurs que nous voyons dans les deux mots de l'épouse des Cantiques, dont le sens doit nous rendre si chère notre bonne Mère, puisque c'est son incomparable tendresse maternelle pour nous, qui a inondé son cœur de cette tristesse que le Prophète des lamentations compare aux profondes immensités de la mer (1). Et que l'on ne mette pas sur le compte de notre imagination cette interprétation du texte sacré : L'Esprit Saint l'avait indiquée deux mille sept cents ans avant sa réalisation, et c'est son serviteur Job qu'il avait chargé d'enseigner aux générations futures que les douleurs de l'âme se font aussi cruellement sentir sur le corps, qu'elles enveloppent d'un vêtement de deuil. *Je marchais accablé d'*UNE TELLE TRISTESSE *que mes os se sont desséchés dans l'ardeur qui me consume, et* MA PEAU MÊME EST DEVENUE TOUTE NOIRE SUR MA CHAIR. (2)

C'est en effet le résultat de l'adversité lorsqu'elle pousse la désolation à son paroxisme, et nous l'avons vu nous-mêmes de nos propres yeux dans un de nos paroissiens, à la mort d'un fils chéri, dont les plus chaudes tendresses de piété filiale de ses trois autres enfants purent si peu le consoler, que sa douleur le conduisit aux portes du tombeau. Le temps qui en amortit quelques fois les déchirements semblait avoir un peu rasséréné son visage, lorsque trois ans après, une nouvelle catastrophe lui enlevant un second fils, son visage se couvrit d'un nouveau deuil

(1) Thren. Icrem. 2-13.
(2) Job, 30, ŷ. 28-30.

qu'il ne cessa plus de porter, jusqu'au jour où il alla rejoindre ces chers enfants dans le séjour de l'immortalité.

Voilà donc indubitablement la réponse à cette question si souvent reproduite : Pourquoi fait-on à des images de la Sainte Vierge *la figure noire ?* C'est dans le but de perpétuer sur la terre le souvenir des épreuves de son amour pour les enfants des hommes, amour qui ne connaît d'égal que celui qui lui est infiniment supérieur, celui de Dieu.

Que le lecteur encore ici ne nous taxe pas d'exagération. Certes nous sommes rempli d'admiration pour le sentiment de tendresse maternelle, à nos yeux la plus pure gloire humaine du cœur, s'affirmant à travers les siècles avec une si constante persévérance, que lorsque par fois il fait défaut, l'on en est confondu d'étonnement. Mais gardons-nous de croire que la conception, qui dans la femme l'engendre simultanément avec son objet, soit le seul moyen de le produire. Si les sciences et les arts ont souvent des procédés différents pour obtenir de mêmes résultats, qui pourra mettre des bornes à la variété des moyens d'action du Tout-puissant, le créateur du génie de l'homme? N'est-il pas toujours lui-même, et étant infiniment parfait, pourrait-il subir l'ombre de la plus légère décroissance dans sa fécondité créatrice et de causes et d'effets? Sa parole est efficace de sa nature (1); elle produit ce qu'elle signifie, quand elle veut produire. Comment donc ce Verbe-Dieu qui a tout fait et créé par la seule expression de sa volonté (2) n'aura-t-il pu infuser dans le cœur de la très-Sainte Vierge une affection pour nous, à laquelle aucune autre du même genre ne puisse jamais être comparée? Et c'est ce qu'il fit, lorsque, au moment d'expirer, il lui dit, en lui montrant le disciple bien-aimé qui nous représentait au Calvaire : *Femme, voilà votre fils.*

Oui, dans ce moment, et par la puissance de ces mots,

(1) *Verbum Dei efficax.* Hebr. 4. 12.

(2) *Dixit et facta sunt ; mandavit et creata sunt.* Ps 32-9.

il créa en elle cet intarissable besoin de nous aimer qui en a fait à tout jamais notre espérance, mais qui en fit aussi pour tous les jours de sa vie mortelle, une intarissable source des plus cruelles amertumes. Oh ! quelle ne dût pas être en effet dès lors sa désolation, lorsque, douée comme elle le fut de la même prescience qui occasiona l'agonie du Sauveur au jardin des oliviers, elle vit ses enfants d'adoption rendre à jamais inutiles pour eux-mêmes les mérites infinis de la Passion ! Sa conformité parfaite de volonté avec Dieu touchant la mort de leur fils, qui la fait appeler *co-rédemptrice du genre humain*, lui donna bien la force de rester debout et ferme auprès de la croix ; mais la sainteté la plus éminente n'éteignant pas les sentiments de la nature, les perfectionnant au contraire, elle ne put point ne pas éprouver d'ineffables brisements de cœur devant le présent et l'avenir de cette innombrable masse d'ingrats, pour lesquels mourait Jésus sur l'autel de son amour.

Or d'après les lois de la nature, telles que nous les avons observées tout à l'heure, sa sainte face devait subir la profonde impression de ces immences douleurs, et s'il n'est pas prouvé, vu le silence absolu que les saintes lettres gardent sur sa vie depuis la Pentecôte, qu'elle en ait subi une invasion aussi complète que celle que nous avons rapportée plus haut, toujours est-il que nos aïeux ont été bien inspirés, lorsqu'ils lui ont donné la sombre couleur qui les symbolise si parfaitement. La pensée d'ailleurs leur en fut suggérée par l'exemple de l'Eglise, qui depuis treize siècles (1), et ordinairement une fois par semaine, dans l'office canonial consacré à la bienheureuse Vierge, nous rappelle ces mêmes paroles qu'elle met sur ses lèvres : *Je suis noire. Nigra sum* (2). Elle ajoute il est vrai, ce qui paraît de prime abord ne point concorder avec ce qui procède : *Je suis belle ; sed formosa :* Mais elle explique immédiatement cette opposition apparente, en nous disant que ses tristesses même l'ont rendue plus intéressante aux yeux du Roi

(1) Card. Bona. Divine psalmodie, chap. 12.
(2) Cant. 1-4.

des siècles, *ideò dilexit me Rex.* Produits naturels de son amour pour Dieu et de son ardent désir du salut des âmes, elles ne pouvaient en effet que rehausser l'éclat de sa beauté intérieure qu'avait célébrée l'un de ses plus illustres aïeux, le Roi David, et qui consistait dans la perfection de toutes les vertus, particulièrement de *la Miséricorde* dont l'Eglise l'appellera *la Mère.* Heureuse beauté qui l'a rendue si agréable au Dieu de toute sainteté, que ses désirs et ses prières exercent sur lui une sorte de toute-puissance !

La Daurade en connaissait bien l'empire, car l'Eglise n'avait peut-être pas un seul sanctuaire qui en reçut des preuves plus constantes et plus signalées. Mais la célébrité qu'elle y puisait devait lui coûter bien cher, lorsque viendraient ces jours lugubres et à jamais dignes de malédictions que nous rappelions tout-à-l'heure. Depuis plusieurs années l'on entendait gronder l'orage; mais nul n'eût pu supposer ce qu'il serait, car de mémoire d'homme on n'en avait vu d'aussi affreux. Enfin il éclata. La société fut bouleversée de fond en comble, les autels détruits, les trônes renversés, et l'on devait bien s'attendre à une profanation hors ligne de celui que la Sainte Viege occupait dans notre église. Le schisme l'y avait précédée. Un prêtre assermenté avait commencé à y exercer, le 25 octobre 1795, un ministère d'intrusion qui prit fin le 20 octobre 1802. C'est dans cette période de temps, et en vertu d'un arrêté rendu le 14 vendémiaire an III (3 octobre 1794) par un iconoclaste du nom de *Malarmé* (de la Meurthe) que fut arrachée de son sanctuaire *Notre-Dame la Noire,* pour qu'elle cessât, disait-on, *de nourrir un ridicule fanatisme.* Ceux d'entre les habitants de la paroisse, qui, moins instruits que d'autres du rigoureux devoir de ne communiquer pour les choses de la religion qu'avec les prêtres unis à leurs Evêques, fréquentaient sous la conduite du curé intrus leur église nouvellement livrée au culte, étaient désolés, comme tous les autres fidèles, d'avoir perdu leur chère image. Ils la suivirent de cœur, et même de l'œil, car ils ne la perdirent jamais de vue.

Sachant donc qu'elle gisait, comme un objet de nulle valeur artistique, dans les combles des bâtiments destinés à un musée, ils envoyèrent cinq d'entr'eux vers l'administration centrale, pour réclamer à prix d'argent, s'il le fallait, et il le fallut, ce buste si dédaigné des artistes, et si cher aux habitants de la Daurade. Par une sorte d'analogie avec les Juifs qui avaient acheté le divin Sauveur au prix *de trente deniers*, elle leur vendit l'image volée de sa Mère, le 25 Floréal an VII (9 avril 1793), au prix de *vingt-quatre livres*.

Heureux d'avoir ainsi recouvré leur inappréciable trésor, nos pères l'auraient conservé, s'ils eussent été plus prudents ; mais la joie, la jubilation qu'ils manifestèrent d'être rentrés en possession de *Notre-Dame la Noire* attirèrent de nouveau sur cette précieuse relique l'attention jalouse et impie des forcenés qui gouvernaient alors la ville et qui s'empressèrent, comme l'on pouvait s'y attendre, de rapporter l'arrêté du 9 avril 1798. Par celui qu'ils prirent à cet effet le 25 mai 1798, ils chargèrent l'administration municipale de procéder *dans les vingt-quatre heures* à la réintégration du buste en question dans le cloître du musée. Aussitôt une patrouille ayant à sa tête *le municipal Couderc* se transporta à Notre église, arracha le buste du lieu où il avait été replacé, et se dirigea, pour en faire à l'inspecteur du musée la remise prescrite, vers le couvent des Augustins, dont on faisait un lieu de dépôt d'objets d'arts, que ces misérables créatures à figure plus ou moins humaine volaient partout où ils pouvaient le faire, un peu, *soi-disant*, pour l'état, mais énormément, *sans le dire*, pour eux-mêmes. Est-ce en vertu d'un ordre secret venu par quelque soupirail de l'enfer, est-ce pour quelque autre motif? quoi qu'il en soit, ce fut vers le Capitole que marcha cette horde sacrilège, et au mépris de la prescription apparente de dépôt, pour en finir avec *cet instrument de fanatisme*, comme ils disaient, ils mirent en pièces cette Sainte image tant de fois miraculeuse, et la brûlèrent dans le foyer du corps-de-garde de la Maison Commune. L'honneur d'une action d'éclat

aussi remarquable appartenait naturellement au chef de la bande. C'était un lieutenant de gardes nationaux, ancien espion de la police du comité de salut public, dont il nous a été impossible de retrouver le nom. C'est regrettable, car de tels noms doivent figurer aux gémonies de l'histoire.

Le divin Sauveur après l'anéantissement de sa naissance (1) et de sa vie, était mort de la mort la plus ignominieuse tout près de Jérusalem, à qui cette mort même a valu le titre de Sainte. Il fallait que Toulouse la sainte, si chère au cœur de la très-Sainte Vierge eût la douleur de la voir brûler en effigie, et dans un lieu dont le nom ne devrait ce semble réveiller que des idées de triomphe.

Mais comme Jésus-Christ ressuscita bientôt après avoir été déposé dans le tombeau, Sa Sainte Mère, Elle aussi, devait avant peu renaître à la gloire dans sa bonne ville de Toulouse. Dieu prit la France en pitié. Le règne de la Terreur et les saturnales de notre épouvantable Révolution cessèrent; des jours plus sereins se levèrent; la religion, quoique tenue en suspicion par les hommes qui, honnêtes d'ailleurs, tenaient le gouvernail du vaisseau de l'Etat, put reprendre avec plus de liberté son œuvre de sanctification, et faire revivre dans la société des fidèles, si longtemps privés des cérémonies de son culte, ses belles et touchantes solennités. Dans cet état de renaissance sociale, la sainte Vierge ne pouvait pas être oubliée, surtout par les enfants de la Daurade, qui, étant allés au péril de leur vie tenter de sauver sa précieuse image, dont ils portaient toujours le deuil, se hâteraient de la faire revivre le plutôt possible.

En effet, le 16 avril 1806, l'administration paroissiale confia à un sculpteur d'un talent connu le soin de reproduire aussi fidèlement que possible les traits de la figure vénérée dont tous les cœurs conservaient l'inaltérable souvenir. Une année tout entière fut employée à réédifier dans l'église le riche sanctuaire, la radieuse gloire que doit habiter de nouveau la puissante Mère de Dieu.

(1) *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens. Philip. 2-7.*

Arrive enfin le jour à jamais béni qui doit lier avec les temps anciens les temps modernes, ce jour où va s'ouvrir une ère de bénédictions en tout semblables à celles qui avaient rendu si célèbre *Notre-Dame la Noire*. Pénétrée de l'importance du mandat qu'elle avait reçu des habitants de la paroisse et de la ville, et toute heureuse d'en avoir été chargée, la Fabrique de la Daurade sous la direction de son vénéré Pasteur M. Marceille, confesseur de la Foi, l'une des plus pures gloires du clergé toulousain, l'honneur de la paroisse dont il était l'enfant, avait tout disposé pour la pompe et l'éclat de cette inauguration. Rien en effet n'y manqua.

Ce fut le dimanche quatorzième jour du mois de juin 1807, immédiatement après Vêpres, qu'elle eût lieu, au milieu d'un concours immense de peuple, qui faisait retentir les airs de témoignages d'amour, de vénération et d'allégresse, si heureux était-il de revoir cette image chérie, devant laquelle il pourrait venir et revenir désormais comme autrefois s'agenouiller amoureusement, se désaltérer aux sources vivifiantes que la bonne Mère qu'elle représentait rouvrait sollennellement dans son ancien sanctuaire, pour la sanctification et le bonheur de ses enfants. Dans sa tendresse maternelle, elle avait voulu parcourir, avant de remonter sur son trône, nos rues et nos places publiques pour y répandre les prémices de ses nouvelles bénédictions.

La voilà donc qui, descendant les degrés de son palais de prédilection, s'avance majestueusement, revêtue d'or, couronnée d'un diadême d'or aussi, qui aux rayons d'un soleil concourant par sa splendeur à la solennité, commençait à reluire, de brillantes pierreries, n'ayant sur celles qui plus tard la couvriront toute entière, que l'avantage d'être arrivées les premières. Gracieusement, pieusement portée par douze jeunes enfants de la paroisse, tout fiers d'avoir été choisis pour jouir de cet honneur, elle voit partout sur leurs pas la voie jonchée de fleurs; partout les habitations richement décorces deviennent les échos d'hosanna que lui

chantent à l'envi dans l'ivresse de la joie, et les vieillards en larmes, si heureux de cette sorte de résurrection, et les jeunes générations que leurs pères et leurs aïeux ont instruites de sa tendresse pour nous, et de son pouvoir auprès de Dieu.

Dans ce parcours triomphal que durent admirer les élus du haut de leur céleste demeure, elle rencontre un immense palais auquel s'attache le doux souvenir de ces pieux Capitouls, qui si souvent et pendant tant de siècles étaient venus se prosterner à ses pieds, et dans les malheurs publics invoquer sa protection avec une confiance toujours justifiée. Elle s'arrête donc dans notre vieux Capitole, pour y recevoir sous un dôme d'or et de fleurs les hommages des édiles nouveaux, dont le pieux langage lui paraît être le fidèle écho de celui qu'on lui tenait autrefois. Après cette halte chère à son cœur maternel, Elle continue à reprendre possession de sa ville, et répandant partout, à pleines mains, les abondantes bénédictions dont la bonté de Dieu l'a rendue l'intarissable dispensatrice, Elle arrive devant notre antique Métropole. Sur le seuil du temple l'attendaient ces prêtres vénérables, qui, par les persécutions qu'ils avaient souffertes pour la Foi, par les privations et les angoisses de l'exil, par les périls et le danger de la mort qu'ils avaient mille fois bravés et méprisés pour opérer le salut des âmes, s'étaient si parfaitement, si admirablement rendus dignes d'être proposés pour modèles.

Là donc l'attendait cette élite du clergé Toulousain, dont j'oserais dire qu'elle devait être flattée d'être la Reine. Le Chapitre Métropolitain qui, lui ayant préparé une splendide ovation fit retentir les voûtes du temple des hymnes saintement joyeux que lui inspirait sa présence, et causa ainsi une bien vive satisfaction au peuple pieux qui l'accompagnait, et qui, dans l'ardeur de son amour pour Elle, brûlait du désir de rencontrer des cœurs qui lui vinssent en aide pour l'aimer davantage. Celui qui écrit cette narration, était bien jeune encore, lorsque eut lieu cette touchante solennité, et il lui semble la voir, la boire pour ainsi dire

encore avec volupté. Qui lui eût dit alors qu'un jour viendrait, où, vieillard presque octogénaire, il aurait à remplir la douce mission de témoigner, devant le Chef de l'Église, de la vérité de cet événement si parfumé de divine poésie, et qui lui est toujours resté au cœur comme un des plus précieux souvenirs de sa première enfance !

Notre-Dame la Noire avait terminé la cérémonie de sa prise de possession de sa cité chérie; il ne lui restait qu'à venir se rasseoir sur ce trône qu'elle avait occupé pendant tant de siècles; Elle rentra donc, dans son palais, pour y exercer avec autant de zèle et de bonté que jamais ce ministère de médiation, de miséricorde et de consolation qui avait valu à son sanctuaire une gloire qui brille encore aujourd'hui de tout son éclat.

Il est vrai qu'Elle n'en est pas descendue depuis le jour où Elle y est montée. Nous n'avons pas eu le bonheur de la voir, comme autrefois, se diriger solennellement vers les lieux envahis ou menacés par quelque fléau, pour y montrer le pouvoir de ses prières et son tout-puissant crédit auprès de Dieu. Non, depuis 1790, l'autorité civile n'a plus provoqué des manifestations particulières de confiance en sa protection dans les calamités publiques, et si la population catholique de la Cité eut solennellement recours à sa pitié contre les menaces du choléra qui, lors de sa première apparition, vint expirer à nos portes, comme si Elle lui eût ordonné de s'arrêter là, la municipalité gardant le mutisme philosophique qui l'inspirait alors chaque jour davantage, s'abstint d'unir ses prières aux nôtres, et regarda froidement l'immense procession conduite aux pieds de Notre-Dame-la-Noire par Messieurs nos vicaires-généraux, pour solliciter la préservation des coups de *ce terrible ministre de la justice de Dieu.*

Mais si notre Révolution a, pour ainsi dire, paralysé la foi ou la puissance de l'autorité consulaire, et s'il n'y a guère plus ce que l'on pourrait appeler la piété officielle, même envers la Sainte Vierge, nous osons affirmer que son culte est aussi vivace dans les fidèles d'aujourd'hui qu'il

a pu l'être dans les temps passés, et qu'à en juger par les résultats, elle ne tient pas notre amour filial, notre confiance en son pouvoir et sa tendresse, pour moins dignes de sa bienveillance que ne l'étaient les sentiments de nos ancêtres. Les preuves de cette assertion seraient innombrables, si les trois vénérables pasteurs qui ont servi la Daurade depuis le rétablissement du culte catholique, avaient consigné sur un registre, soit les témoignages des fidèles qui vécurent sous leur houlette, soit les grâces plus ou moins remarquables qui récompensaient et encourageaient leurs dévotions; diverses circonstances s'y sont opposées. Pourtant grâces en soient rendues à la divine Providence, il nous a été possible de présenter à l'appréciation du Chapitre de Saint-Pierre du Vatican qui nous demanda l'enquête réglementaire dans le procès du couronnement de notre statue, un très-riche album des intimités de la Très-Sainte Mère de Dieu et de nombre d'âmes se délectant à l'honorer dans notre célèbre sanctuaire, et ayant recours avec un succès égal à leur empressement, à sa puissance et à sa bonté toutes les fois que les circonstances le leur demandaient. Il suffirait, du reste, d'entrer dans notre église pour être frappé des marques de la dévotion à Marie, qui y domine. Sur onze autels qui y sont élevés, il y en a cinq en son honneur. Sept immenses tableaux, chefs-d'œuvre d'un de nos plus grands maîtres, et qui sont l'ornement de notre chœur, rappellent les événements principaux de la vie de la Très-Sainte Vierge.

Mais c'est surtout la chapelle de Notre-Dame la Noire qui témoigne le plus solennellement de l'intensité de ce sentiment. Il est de notoriété à Toulouse que, du matin au soir, et chaque jour, l'on y voit humblement prosternés nombre de pieux serviteurs de Marie. Quantité d'*ex-voto* témoignant des grâces reçues par la faveur de cette bonne Mère, sont appendus autour de sa statue, les uns sous la forme de cœurs d'or, de vermeil et d'argent, chacun renfermant l'expression du motif qui les a fait offrir, les autres affirmant la volonté de rendre impérissable le

souvenir de la reconnaissance par la durée des marbres précieux où elle est gravée en lettres d'or. Tout ce qui constitue la splendeur de ce sanctuaire, tabernacle de marbre, pavé de marbre, chandeliers richement ciselés, balustrade ouvrée et dont la dorure est constamment renouvelée, parures d'autel se succédant sans cesse, plus riches les unes que les autres, tout cela est le fruit de la piété des fidèles, qui en font tous les frais avec tant de zèle et de spontanéité, qu'il n'est pas à notre souvenance *que le Pasteur ait eu une seule fois à les exciter*. Il n'est pas jusques aux pauvres de la ville qui n'aient tenu à l'orner du produit d'un sacrifice d'amour, et comme s'ils avaient voulu proportionner leur offrande du 17 juillet 1859 à l'intensité de leur piété filiale, le cœur d'argent qu'ils vinrent solennellement déposer aux pieds de la sainte image, dépasse toute proportion et rend leur reconnaissance visible aux yeux même de quiconque se trouverait au point de notre vaste église le plus éloigné du sanctuaire.

Que dirons-nous du soin si pieux et si constant des fidèles d'aujourd'hui pour la toilette de la sainte image, *si heureusement, si splendidement placée dans la gloire qui l'environne*, que sa vue saisit le cœur et l'élève jusques au ciel? Nos pères, il faut le reconnaître, leur avaient donné l'exemple, et l'intéressante histoire de ces jours d'heureuse résurrection du culte catholique en France, nous présente les habitants de la paroisse et de la ville réalisant pour l'image vénérée ce que le Roi prophète nous dit de la Reine du ciel, et la couvrant de vêtements d'or, et de parures, qui par leur variété rendaient manifeste l'ardeur incessante de leur zèle. Il faut le reconnaître, ils ont, ce semble, atteint l'apogée des hommages de ce genre. Pourtant la garde-robe de Notre-Dame la Noire à la Daurade, telle qu'elle est aujourd'hui, ne le cède peut-être en rien à celle de 1807. Nous avons vu aux premières années de notre sacerdoce ces dons précieux offerts à Marie par nos dévanciers immédiats. Ils étaient beaux, sans nul doute; mais les progrès des arts nous sont venus en aide, et bien que

ces vêtements d'or, tissus de fleurs mystiques que le temps avait fanées, mais auxquelles par l'imagination nous rendons leur éclat primitif, aient pu, en richesse, l'emporter sur plusieurs de ceux qui d'année en année viennent augmenter ou renouveler le saint vestiaire; même si on le veut, sur celui (tout d'or pourtant) qui fut, le 14 mai 1851, offert par une pieuse enfant de la paroisse venant ce jour-là recevoir aux pieds de la sainte image la bénédiction nuptiale, nous croyons pouvoir affirmer que ces vêtements n'auraient pu supporter une comparaison avec l'éblouissante robe d'or brodée sur or, qui lui fut offerte le 20 avril 1851, en la fête de Pâques. Loin de nous la pensée d'établir des degrés dans la piété des fidèles de Toulouse ou de la Daurade; nous voulons seulement constater par la continuité de ces dons, *qui sont des faits, que le culte de Notre-Dame la Noire n'a jamais éprouvé de solution de continuité* qu'aux jours néfastes de la Révolution de 1793, après lesquels *nos fidèles paroissiens se sont hâtés de réparer aussi parfaitement et aussi solennellement qu'ils l'ont pu,* ainsi que nous l'avons déjà dit, *les sacriléges profanations dont fut l'objet l'Image miraculeuse de la Daurade.*

Ce zèle pieux ne se ralentit pas de nos jours. Dans l'espace de quelques années, trois personnes ont offert, chacune, une somme pour orner le front de Notre-Dame d'une nouvelle couronne; une quatrième en a offert une, non il est vrai du prix de deux mille francs, comme celle de 1806, mais bien de moitié prix, et cela en reconnaissance de la protection dont la très-sainte Vierge a, dans nos désastres de 1870, couvert son époux; une autre offrande de même valeur nous a été remise à la même époque pour reconnaître la quasi-miraculeuse conservation d'un fils. Tout récemment enfin deux vrais chrétiens occupant, l'un le haut, l'autre le bas de l'échelle sociale, ont parfumé leurs dispositions testamentaires d'un legs à Notre-Dame la Noire. Celui-ci, simple ouvrier menuisier, quand vivait, lègue à notre bonne Mère dans son Image de la Daurade, en son propre nom et à celui de son épouse qui l'avait précédé de quelques années dans

l'éternité bienheureuse, son argenterie ainsi que ses modestes bijoux et une somme de deux mille francs. L'autre, après avoir rehaussé pendant sa vie ses titres de noblesse par la pratique de toutes les vertus, a offert en quittant la terre ses bijoux et une somme de dix mille francs, pour concourir à la fabrication d'une couronne de diamants qui devra ceindre le front de Notre-Dame.

Nous nous rendrions coupables d'une impardonnable omission dans l'énumération des paroissiens qui ont manifesté leur amour filial pour *Notre-Dame de la Daurade* par des actes de générosité, si nous ne faisions pas une mention particulière de celui du vénérable M. Joseph Cézar, *enfant*, nous devrions dire plutôt : *Ange de la Daurade*, qu'il avait servie l'espace de 33 ans en qualité de vicaire, et à laquelle il a légué la maison même où il avait pris naissance, à la condition chère à son cœur d'en employer les revenus à rendre digne de son nom de *Daurade*, notre superbe église. Cette volonté si digne de ce saint ecclésiastique s'exécute en ce moment même.

Sans doute, il n'est pas donné à tous les Fidèles de se montrer aussi généreux ; mais combien n'avons-nous pas *de devants d'autel* brodés avec autant de goût que de richesse par des personnes de toute classe, qui se disputent le bonheur de voir chacune le sien orner l'autel plus souvent que celui des autres, ne nous laissant que l'embarras du choix, et la certitude de provoquer de pieuses jalousies ! Il en est de même des fleurs dont le sanctuaire est constamment orné et quelquefois jonché. Que dirions-nous des cierges qui y brûlent sans cesse au nom de tant de fidèles ? Un chandelier à quarante branches que nous avons substitué à un autre qui était souvent insuffisant, l'est aussi parfois, surtout aux jours de solennité ! Et après cet exposé fidèle, plutôt affaibli qu'exagéré, il est, sans doute, à peine utile de dire que les trois-quarts de messes

*

demandées, doivent être célébrées à l'autel de Notre-Dame la Noire, et que souvent l'on préfère attendre, même plusieurs jours, que d'être servi à une autre chapelle, soit-elle aussi dédiée à la sainte Vierge : *Ce n'est pas le sanctuaire de Notre-Dame la Noire :* il suffit.

De cette étude historique, il résultera, croyons-nous, pour quiconque aura eu la patience de la lire, que nous étions en droit, et même dans l'obligation de solliciter, ainsi que nous l'avons fait, *le couronnement solennel de notre si célèbre* NOTRE-DAME LA NOIRE. Aussi pouvons-nous dire, en toute vérité, que c'était là une des préoccupations les plus chères à notre cœur pendant nombre d'années; mais pour réaliser ce légitime désir nous avions à vaincre des difficultés que nous n'avions pu prévoir; et parmi elles s'en trouvait une qui eut été insurmontable sans un secours venu du ciel à l'improviste pour relever notre courage et nous fournir la réponse la plus concluante et la plus décisive à la demande qui nous était faite. Nous l'exposons à la page suivante. C'est la quatrième des conditions à remplir sous peine de voir rejetée notre supplique, fut-elle présentée par notre saint et bien-aimé Archevêque.

C'est du reste ce qu'il nous dit lui-même, lorsque nous allâmes le prier de patronner notre projet auprès du Souverain Pontife, ce qu'il a daigné faire d'ailleurs avec une bienveillance toute paternelle.

Une réponse identique nous fut adressée peu de jours après par un ancien ami, assurément bien désireux de nous être utile, et à qui ses vertus et ses talents avaient très-légitimement valu la dignité épiscopale. C'est *Monseigneur Baillés*, ancien évêque de Luçon, providentiellement amené à porter au sein de la *Ville éternelle*, où il vient hélas de mourir, mais comme il avait vécu, c'est-à-dire *en odeur de sainteté*, le tribut de ses lumières dans l'une des plus importantes congrégations romaines.

Que dans le ciel, où nous avons la douce confiance qu'il s'est envolé en quittant la terre, il reçoive le sincère et profondément respectueux hommage de notre immortelle gratitude.

Mais que ceux qui ont besoin de l'apprendre le sachent : Dans l'Eglise de Dieu les faveurs ne dispensent pas de satisfaire aux droits de la justice, et les grâces accordées n'y sont jamais le résultat du caprice ou des hautes protections. Une audience papale sollicitée par un Evêque pour une personne qu'il protége, sera sans doute bien plus facilement obtenue par lui que par elle. Un dossier, une supplique subiront moins de retard dans les bureaux administratifs, lorsqu'un Evêque en presse l'examen. Mais là se borne l'efficacité du dévouement des protecteurs, à moins qu'ils n'aient à donner quelque explication sur une circonstance de la supplique. Il en est toujours ainsi à Rome, particulièrement pour ce qui concerne le couronnement de statues miraculeuses. Que l'on lise plutôt Monseigneur Baillès (30 septembre 1872) :

Monsieur le Doyen-Curé,

Cette affaire n'éprouvera aucune difficulté : mais il est indispensable (m'a dit Monseigneur le Patriarche Doyen du Chapitre de Saint Pierre du Vatican) de remplir certaines formalités dont le vénérable Chapitre *ne dispense jamais*. 1° Il faut constater que la statue de la sainte Vierge a *au moins cent ans* d'existence ; 2° que pendant ce centenaire elle a été constamment et sans solution de continuité (sauf événement de force majeure, comme notre révolution) un objet de tendre piété pour les fidèles de cette paroisse, et de celles qui l'environnent ; 3° qu'elle est aujourd'hui encore en grande vénération ; 4° énumérer les grâces obtenues, les ex-voto offerts, etc. Etablir tout cela sans forme d'enquête ou de simple narration détaillée, *avec des preuves suffisantes* à l'appui.

Qu'ils jugent maintenant ceux qui ont eu la pitoyable ou jalouse simplicité de croire que Notre-Dame la Noire doit son couronnement à la faveur. Non, mille fois non : *C'était* UN DROIT. Dès lors n'était-il pas de notre devoir de mettre à l'obtenir tout le zèle dont nous avons été capable, d'abord par amour pour la très-sainte Vierge, puis par un tendre attachement à notre paroisse, et surtout pour exciter de plus en plus l'ardeur des fidèles à venir souvent prier Notre bonne Mère dans ce sanctuaire que le chef de l'Eglise vient de reconnaître si solennellement pour l'un des plus agréables à la Reine du ciel?

Il n'est pas besoin, pensons-nous, de faire observer à ceux qui liront l'exposé des grâces diverses obtenues dans les temps antérieurs que l'on trouvera à la fin de cet écrit, que dans l'enquête envoyée à Rome les noms des personnes dont il y est fait mention ont été écrits en toutes lettres, sans quoi elle eût été de nulle valeur. Pour la livrer au public nous devions au contraire remplacer, comme nous l'avons fait, ces noms par des étoiles.

Le couronnement de notre sainte image *Notre-Dame la Noire* n'est donc pas une concession, un acte d'indulgence, une générosité inspirée uniquement par un esprit de haute courtoisie : *C'était* UN DROIT, et nous osons ajouter que l'initiative de ce si grand honneur rendu à notre sanctuaire appartient à la très-sainte Vierge elle-même. C'est elle qui nous a mis sous la main cet inappréciable recueil des grâces si remarquables qu'elle avait surabondamment accordées à nos pères, et dont nous reproduisons l'intéressant détail, recueil dont nous ne soupçonnions même pas l'existence, et qui allait être déposé dans des archives étrangères, lorsque comme par un coup de vent salutaire, en sortant de la poussière où il gisait ignoré, au lieu de tourner sur le chemin de gauche, il tourna sur sa droite pour venir porter la joie dans notre presbytère, et nous faire comprendre par son titre ce que voulait de nous la sainte Vierge. Comment en effet sans son secours aurions-nous pu produire les faits que demandait

le chapitre du Vatican pour admettre l'introduction de notre cause? et tous ces autres titres, ces mandements épiscopaux, ces précieuses lettres d'agrégation, ces vieux registres, ~~tous~~ parchemins qui établissent si incontestablement l'antique gloire de la Daurade, comment n'ont-ils pas subi le sort de tant d'autres qui ont péri, ou qui pourrissent dans les liasses d'archives dont l'immensité nuit, quoique l'on fasse, à leur conservation? Comment sans trouver tout d'abord, autour de nous, le moindre encouragement, parce que nul ne croyait à notre succès, avons-nous pendant deux grandes années poursuivi, nous osons l'ajouter, parce que bien sûr cela ne venait pas de nous, avec une ardeur de jeune homme, cette œuvre, en apparence si ardue? Changeons un mot dans une réflexion du Saint-Esprit qui nous le pardonnera, et nous aurons la réponse : *A Maria factum est istud.* C'est Marie qui a fait cela. C'est une faveur insigne qu'elle a voulu accorder à sa chère Daurade, et comme cette si aimable Mère ne fait jamais les choses à demi, dans cette bienveillance qui demanderait pour la gratitude que nous voudrions lui témoigner, des cœurs d'anges, elle a si bien dirigé toutes choses, que ce n'est pas un décret capitulaire de Saint-Pierre de Rome qui *a autorisé le couronnement* de son image à la Daurade, mais *c'est le Saint, l'illustre Pie IX qui la couronnera entouré de toute sa cour*, car *Sa Sainteté charge Notre Archevêque*, si parfaitement digne de la représenter auprès de la Reine du Ciel et de Toulouse, *de la couronner* EN SON NOM ET A CELUI DU SAINT SIÉGE.

Oh ! merci, et des millions de fois merci, Mère bien-aimée, qui avez si complètement exaucé nos vœux. Oh ! bonne Mère, vous le savez, vous n'aimez pas des ingrats, et l'empressement des Fidèles à venir si constamment à votre sanctuaire de la Daurade avec un redoublement d'ardeur vous le prouve, et vous le prouvera toujours.

Venons maintenant à la solennité de cet immortel couronnement. Six mois se sont écoulés depuis le jour à jamais béni où elle a eu lieu. Elle inonda notre cœur de

prêtre et de pasteur de trop de joie pour que le moindre détail nous en ait échappé. Lorsque l'on est assez heureux pour avoir un cœur, on est doué d'une mémoire impérissable, au moins en ce qui l'intéresse, et les occupations pastorales qui sont venues si souvent s'enchevêtrer dans la rédaction de notre notice ne pourraient occasionner la moindre lacune dans notre compte-rendu; mais les personnes qui nous font l'honneur de nous lire sont assurément les lecteurs fidèles de notre excellente *Semaine Catholique*, qui dans son numéro du 7 Juin fit une si admirable description de notre solennité qu'il est impossible d'en faire une plus fidèle et d'un plus brillant coloris. Certain que nous sommes de ne pouvoir rien présenter d'aussi parfait, nous croyons devoir, pour l'honneur de notre solennité, et la satisfaction de nos lecteurs, reproduire ici ce remarquable article.

« La ville de Toulouse peut inscrire dans ses annales une » belle Journée de plus. Dimanche dernier, elle couronnait » Notre-Dame la Noire, sa vieille protectrice, avec un éclat » et une piété digne des siècles les plus chrétiens.

» Les piliers de l'église de la Daurade avaient disparu sous » des tapisseries parsemées d'étoiles et de croix de Malte d'or. » Ces tentures étaient couronnées par une galerie en bois » doré au dessus de laquelle flottait un trophée d'oriflammes » en mousseline blanche semées d'étoiles d'or; au milieu du » trophée brillait le chiffre de la Vierge.

» Au-dessous de la galerie courait une draperie blanche » et un feston de guirlande de buis et de fleurs.

» Dans de grands écussons entourés de fleurs, on lisait les » litanies de la Vierge en lettres d'or sur fond d'argent.

» La partie supérieure de l'église était décorée par des » festons de guirlande de buis et de fleurs entrelacés et par » des oriflammes aux couleurs et aux armes de la Vierge. » Au milieu du sanctuaire, au-dessus du maître-autel, » l'écusson du Pape entouré d'un trophée d'oriflammes » reposait sur la corniche de l'église.

» Un escalier décoré de fleurs et de draperies avait été

» construit dans la chapelle de Notre-Dame la Noire. A droite » et à gauche de la chapelle se trouvaient les armoiries du » Pape et de Monseigneur l'Archevêque. Les trois entrées » avaient été aussi décorées par des guirlandes de buis par- » semées de fleurs et par de grandes oriflammes aux couleurs » de la Vierge. A l'entrée principale, un grand tableau re- » présentait Notre-Dame la Noire. A droite, les armes du » Saint-Père; à gauche, les armes de Monseigneur. Enfin » quatre écussons disaient les invocations principales des » litanies. Pour couronner la façade, deux grandes oriflam- » mes se balançaient dans les airs. Disons que M. Légueva- » ques s'est distingué dans cette décoration.

» L'office a été tenu pontificalement par Mgr l'Archevêque. C'est la messe de Chérubini, dite du Sacre, qui a été exécutée à grand orchestre.

A deux heures, la procession s'est mise en marche pour aller chercher à la métropole les deux couronnes bénites par le Souverain-Pontife et exposées dans le chœur depuis le matin. Elles étaient portées par quatre diacres en dalmatique, sur un coussin de velours blanc, au sommet d'un riche pavillon. Un soleil splendide faisait ruisseler les nombreux diamants dont elles sont rehaussées.

Au retour de la procession, M. l'aumônier de Mgr l'Archevêque a lu du haut de la chaire le bref qui délègue Sa Grandeur pour couronner au nom du Saint-Siège *Notre-Dame la Noire* et l'enfant Jésus qu'elle porte dans ses bras. Les petites vêpres ont été chantées par les élèves du grand séminaire, sauf le *Magnificat*, qui a été dit en musique. Cette œuvre de M. Baysset nous a paru contenir de très-belles pages, trop peut-être. Pourquoi ne le dirions-nous pas? On accusait l'auteur d'avoir abusé de la permission qu'ont les bons artistes d'être un peu longs.

Le R. P. Caussette nous a fait entendre une autre hymne de triomphe en l'honneur de Marie. L'histoire et la signification des couronnements de Marie, tel a été le thème de son discours.

In perpetuum coronata triumphat. I. Les couronnements de Marie par Dieu dans les merveilles de sa préexistence,

dans les mystères de sa vie terrestre, dans les grandeurs de sa vie glorifiée. II. Les couronnements de Marie par l'Eglise dans l'affirmation de sa virginité au concile de Rome contre Jovinien ; dans la proclamation de sa maternité divine, à Ephèse, contre Nestorius ; dans la définition de sa conception immaculée, par Pie IX, contre les rationalistes modernes.

Les développements de ce plan ont porté l'orateur jusqu'aux plus hautes considérations dogmatiques. Il a dû paraître abstrait au plus grand nombre des auditeurs, peu versés dans la connaissance de l'Ecriture Sainte, des Pères et de l'histoire ecclésiastique; mais son amour pour la sainte Vierge éclatait de temps à autre en élans de foi et de tendresse que toutes les âmes ont pu saisir.

Après le sermon, tout le clergé à suivi Mgr l'Archevêque devant la chapelle de Notre-Dame la Noire; c'était le moment solennel. Le pontife a gravi les degrés jusqu'à la hauteur de la statue et a déposé les diadèmes sur la tête de la Vierge et de son adorable fils, en disant : « De même que par nos mains Vous êtes couronnée sur terre, ainsi puissions-nous mériter d'être par Jésus-Christ couronnés de gloire et d'honneur dans les cieux. »

Aussitôt, un frisson d'enthousiasme a circulé dans la multitude lorsque Monseigneur a entonné le *Monstra te esse Matrem*, et puis le *Te Deum*, qui ont été chantés par des milliers de voix. Au même instant, des salves d'artillerie annonçaient à la foule du dehors et à la ville entière que la bonne Mère des Toulousains était glorifiée. C'est alors qu'aux pieds de la statue, M. le curé de la Daurade, d'un cœur ému, d'une voix pleine de jeunesse, a prononcé en latin les acclamations que nous traduisons ici. Le clergé répondait à chacune par un *Amen* redoublé.

***

Ecoutez et prêtez l'oreille, ô vous, peuples venus de loin ! Aujourd'hui a lui pour vous le jour de la glorification

de Marie! Aujourd'hui la voix de l'époux se fait entendre et dit : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée; et en vous il n'y a aucune souillure; venez du mont Liban, venez et vous serez couronnée. — *Amen, amen!*

Apportez à la Vierge Mère de Dieu, apportez-lui la gloire et l'honneur qui lui reviennent! Jeunes gens, jeunes vierges, et vous vieillards, avec les hommes faits, chantez un hymne sur les cordes de vos instruments et sur les touches de vos orgues ; dites : Il a été exalté le nom de la Vierge Marie. — *Amen, amen!*

O Reine, Mère de Miséricorde, ô douce Vierge Marie, montrez-vous avec votre majesté et vos attraits, avancez en triomphatrice et régnez en souveraine sur votre peuple de Toulouse et sur vos enfants de *la Daurade*. — *Amen, amen!*

O Marie, veillez sur Pie IX, notre maître et suprême pasteur de toute l'Eglise catholique, daignez le conserver, jusqu'à ce que ses ennemis soient dissipés et que ceux qui le haïssent devront s'enfuir bien loin de sa face. — *Amen, amen!*

O Marie, bénissez le très-illustre et bien-aimé Pontife qui est à la tête du diocèse de Toulouse ; et que cette bénédiction, récompense de sa piété, soit pour son cœur un baume au milieu des peines de la vie, un doux repos au milieu de ses travaux. — *Amen, amen!*

O Reine du clergé, bénissez tous ces prêtres pieux accourus auprès de vous; accordez-leur de vous amener après eux les peuples qui leur sont confiés, de vous les attirer par l'odeur et les parfums des vertus. — *Amen, amen!*

O Marie, daignez tourner vos yeux pleins de miséricorde sur notre patrie, qui est votre peuple de prédilection et sur ceux qui la gouvernent; faites qu'elle persévère dans son amour et sa dévotion envers le cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ; faites que partout et jusqu'à la fin des temps *le royaume de France demeure le royaume de Marie* — *Amen, amen!*

O Marie, soyez toujours pour nous un lieu de refuge,

une forteresse assurée ; quand vous nous verrez en butte aux assauts des puissances de l'enfer et aux desseins pervers du siècle présent, veuillez vous montrer terrible comme une armée rangée en bataille. — *Amen, amen!*

***

Le *Tantum ergo* de Rossini et la bénédiction ont terminé cette solennité.

Pendant l'Octave, les principales paroisses de la ville sont venues en pélerinage à Notre-Dame la Noire avec de ferventes prières et des chants harmonieux. Le R. P. None, du Sacré-Cœur, redisait tous les soirs à ces pieux auditoires la puissance et la bonté de Marie.

Et maintenant que nous reste-t-il à faire, après le tardif accomplissement du mandat que dans cette si heureuse circonstance nous avait imposé notre double qualité d'enfant et de pasteur de la Daurade? Comme le vieillard Siméon à qui, par une bienveillance imméritée, nous a comparés le très-révérend Père Caussette, dans le magnifique sermon qu'il a consacré avec tant de bonté à notre solennité, et qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire ici, comme ce saint vieillard, chanterons-nous notre *Nunc dimittis?* Ah! comme lui, et plus souvent que lui, car c'est depuis tantôt cinquante-deux ans que cela dure, nous avons journellement avec notre divin Sauveur les rapports les plus intimes, et même en ceci plus heureux que Siméon, qui ne put que le presser contre son cœur, nous nous en nourrissons, nous nous l'assimilons, et par cet excès de sa charité nous nous divinisons, en quelque sorte.

Mais saint Siméon recevait l'*Attendu des nations* dans un temple achevé ; et nous, nous aurons la douleur de mourir sans voir se réaliser le désir le plus passionné qu'ait jamais nourri notre cœur, celui de voir terminé ce grand et bel édifice dont l'intérieur est digne et le devient chaque jour

davantage, du culte auquel il est consacré, mais qui extérieurement est une ruine anticipée. Nous ignorons si l'architecte qui arrêta le plan indiqué par ce que nous voyons, se proposa autre chose qu'une colonnade et un riche entablement couronné par un fronton. Pour nous, nous voyons par l'imagination majestueusement placée sur son faîte une statue colossale de notre Mère chérie la très-sainte Vierge, étendant sur Toulouse ses bras protecteurs. Il nous semble la voir les yeux et le cœur élevés au ciel, appelant incessamment sur sa bonne ville grâces, miséricorde et tout genre de bénédictions.

O Toulousains, Toulousains ! Au nom de votre Divine Mère, au nom de votre piété filiale, donnez à ce vieillard qui sur le bord de la tombe où il va bientôt descendre, vous demande l'aumône pour notre église, donnez-lui les moyens seulement de commencer cette œuvre qui ne devrait pas avoir besoin de chercher un patronage. Quelques milliers de francs pour commencer et d'abondantes ressources nous seront assurées pour la continuer En moins de deux ans nous pourrions ainsi compléter ce beau monument ; alors le pasteur retrouverait la voix de sa jeunesse, pour chanter comme saint Siméon : *Maintenant Seigneur je mourrai heureux,* car je laisse à Marie votre Mère un palais digne d'elle. Amen. Amen.

Novembre 1874.

Ferradou, curé de la Daurade.

PIUS PAPA IX

Ad perpetuam rei memoriam.

Venerabilis Frater Salutem et Apostolicam Benedictionem. Si fuit unquam tempus quum e Re Catholicâ vel maxime fuerit Cœlitum omnium, ac potissimum sanctæ Dei Genitricis opem præsidiumque frequentissimis supplicationibus implorare, hæc est profectò ætas quâ non civitas, non regio, non imperium quoddam, sed cuncta fere humani generis Societas, impiis novatorum placitis acta in transversum sensim a veritatis via deflectit, fatiscensque in dies ruit præceps. Hâc sane mente tuas lubenti animo preces excepimus, Venerabilis Frater, quibus Nos humiliter rogavisti, ut Immaculatæ Virginis Simulacrum Infantem Jesu ulnis gestantem in Ecclesiâ Parochiali istius urbis Tolosanæ, in honorem Beatæ Mariæ Virginis Deauratæ Situm, atque a fidelibus peculiari et antiquâ religione cultum coronare benignitate Nostrâ, Velimus. Quare pro certo habentes fore ut fideles, Tolosani præsertim, veteri suæ in Beatam Virginem Deauratam fidei, hâc occasione non desint, atque ad hujus modi Sacra Solemnia se sistant, frequentiâ ac devotione singulari, adeo ut, vel fervidis eorum precibus Sancta Dei Parens exorata, in Veritatis Semitam devios reducat, et Catholicæ Ecclesiæ maturet exoptatum triumphum, omnes et singulos, quibus Nostræ hæ Litteræ favent, ab quibus vis excommunicationis et interdicti, aliisque eccle-

siasticis censuris, sententiis et pœnis quovis modo vel quavis de causâ latis si quas forte incurrerint, hujus tantùm rei gratiâ absolventes, et absolutos fore censentes, Tibi, Venerabilis Frater, eas tenore præsentium partes committimus, ut die, arbitrio tuo destinando, memoratum Beatæ Mariæ Virginis, et Divini Illius Pueri Statuam in dictâ Parochiali Ecclesiâ extantem, Nostro et Sanctæ hujus sedis nomine, servatis servandis, corones. Quo autem in Spirituale eorumdem fidelium bonum supradicta cedant solemnia, de omnipotentis Dei misericordiâ, ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum, ejus auctoritate confisi, omnibus et singulis utriusque Sexus Christi fidelibus, qui vere pœnitenti et confessi, ac Sacrâ Communione refecti, præfatam Ecclesiam et Imaginem, ipso Coronationis die, vel uno ex septem diebus continuis immediate subsequentibus, uniuscujusque Christi fidelis arbitrio sibi deligendo devote visitaverint, et ibi, pro Christianorum principum concordiâ, hæresum extirpatione, peccatorum conversione, ac Sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quæ etiam animabus Christi fidelium, quæ Deo in charitate conjunctæ, ab hâc luce migraverint, per modum suffragii applicari poterit, misericorditer in Domino concedimus, non obstantibus constitutionibus, et ordinationibus apostolicis, ceterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem, ut præsentium litterarum transumptis, seu exemptis etiam impressis, manu alicujus Notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in Ecclesiasticâ dignitate contitutæ munitis, eadem prorsùs fides adhibeatur, quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ, vel ostensæ.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum sub annulo Piscatoris die XXI novembris MDCCCLXXIII. Pontificatûs nostri anno vigesimo octavo.

HIC LOCUS SIGILLI. F. CARD. ASQUINIUS.

PIE IX PAPE

Pour en perpétuer le souvenir.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. Si jamais il fut un temps où les intérêts du catholicisme aient plus ardemment demandé que par d'incessantes supplications, nous implorions le secours et la protection de tous les habitants du ciel, et surtout de la Sainte Mère de Dieu, c'est bien certainemennt le nôtre, où ce n'est pas une ville, une contrée, un empire, mais le genre humain tout entier, qui, entraîné par les doctrines impies des novateurs, qui s'égare s'éloigne peu à peu du chemin de la vérité, et se précipite de jour en jour vers sa ruine sans la moindre résistance. Pressés par cette pensée, Nous avons, vénérable Frère, accueilli avec satisfaction la supplique par laquelle Vous Nous avez humblement demandé qu'il nous plût par un acte de Notre bienveillance de couronner une statue de la Vierge Immaculée, portant entre ses bras l'Enfant Jésus, laquelle placée dans l'église paroissiale la Daurade, érigée dans votre ville de Toulouse, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, y est depuis des siècles pour les Fidèles, l'objet d'une dévotion toute particulière. C'est pourquoi tenant pour certain qu'en cette circonstance l'ancienne piété des fidèles, surtout des Toulousains, envers la bienheureuse Vierge de le Daurade, ne fera point défaut, et qu'ils assisteront à ces saintes solennités avec un empressement et une

dévotion toute particulière, de telle sorte que la Sainte Mère de Dieu, pressée par leurs si ferventes prières, ramènera dans le chemin de la vérité, ceux qui s'en sont écartés, et hâtera le triomphe si désirable de l'Eglise catholique, absolvant à cet effet seulement tous et chacun de ceux en faveur desquels nous délivrons les présentes lettres et les tenant pour absous de toute sentence quelconque d'excommunication et d'interdit, et de toutes autres censures ecclésiastiques, sentences et peines portées de quelque manière ou pour quelque cause que ce soit, et qu'ils auraient pu encourir, Nous vous donnons, vénérable Frère, par la teneur des présentes lettres, la mission de couronner en Notre Nom et à celui du Saint-Siége, tel jour que vous aurez jugé convenable et en gardant ce qui doit être observé, la statue susdite de la bienheureuse Vierge Marie et de son divin Enfant, placée dans ladite église paroissiale; et afin que les susdites solennités procurent un bien spirituel à ces mêmes fidèles, de l'autorité et de la miséricorde du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul, à tous et à chacun des fidèles des deux sexes qui, vraiment contrits et confessés, et munis de la sainte communion, auront le jour même du couronnement, ou l'un des sept jours qui le suivront immédiatement, à leur choix, dévotement visité la dite église et la statue, et y auront pieusement prié le Seigneur, pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de la sainte Eglise Notre Mère, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, indulgence et rémission plénière de tous leurs péchés. Cette indulgence pourra être appliquée par mode de suffrage aux âmes des fidèles qui sont sorties de cette vie, unies à Dieu dans la charité.

Et ce, nonobstant toutes constitutions, ordonnances apostoliques ou autres dispositions contraires. De plus, nous voulons qu'à toute copie, même imprimée, de ces lettres, signée de la main d'un notaire public et scellée du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique,

soit ajoutée la même foi qu'à elles-mêmes, si elles étaient produites et présentées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 21 novembre 1873, de notre Pontificat, l'année 28e.

E. Card. Asquinius.

Place du sceau.

Julien-Florian-Félix DESPREZ

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT-SIÉGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE ET DE NARBONNE, PRIMAT DE LA GAULE NARBONNAISE, PRÉLAT ASSISTANT AU TRÔNE PONTIFICAL, ETC.

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en N.-S. J.-C.

Une couronne brillante va être déposée sur le front de la Vierge Immaculée, au nom du Souverain Pontife et du saint Siége. Cette faveur du Vicaire de J.-C. ne doit pas être seulement pour nous l'occasion d'une simple solennité; car il ne faut pas oublier que le diadème offert à Marie est en même temps un emblème et un souvenir: comme emblème, il montre, lui servant de couronne sur la terre, les cœurs de ses enfants, leur sentiment de filiale tendresse et les vertus par lesquelles ils tâchent de ressembler à leur Mère; comme souvenir, il fait revivre les anciens jours, en rappelant l'ardente piété et l'entière confiance dont nos ancêtres entouraient Notre-Dame la Noire. Complétons par les sentiments de nos pères ce qui pourrait manquer à la perfection des nôtres, et revêtus ainsi de leurs mérites, pleins de

confiance, allons à Marie. Prions, N. T.- C. F.; redoublons la ferveur de nos supplications. Chacun de nous n'a-t-il pas sur la terre son lot de tristesses et d'épreuves? Et de plus, au milieu de vos chants de joie, ne vous semblera-t-il pas voir se dresser devant vous deux figures attristées et suppliantes? L'Eglise persécutée au dix-neuvième siècle comme son berceau et la France humiliée et affaiblie, deux noms, que vous ne pouvez séparer aujourd'hui dans votre douleur, comme vous ne pouvez les séparer dans votre amour et dans vos prières. Ayons donc recours à Marie, car J.-C. ne peut lui rien refuser; et, de même que nos mains vont couronner son image d'or et de pierreries, couronnons son cœur de notre amour et de nos hommages.

A CES CAUSES,

Après avoir pris l'avis des Dignitaires et Chanoines de notre Eglise Métropolitaine,

Nous avons réglé et réglons ce qui suit:

1° L'Eglise de la Daurade, et spécialement le sanctuaire de Notre-Dame la Noire, seront ornés avec toute la pompe possible.

Un tableau représentant *Notre-Dame la Noire* ornera la façade de l'église qui sera convenablement décorée : à droite du tableau, on placera les armoiries de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, et à gauche les nôtres.

2° Les jeudi, vendredi et samedi, 28, 29 et 30 mai, un *Triduum* de prières et de prédications préparera, dans l'église de la Daurade, les fidèles à la grande solennité du dimanche 31 mai.

3° Les couronnes destinées à la Très-Sainte Vierge et à l'Enfant Jésus, bénies par le Saint-Père, seront, dès le matin, du consentement du Vénérable Chapitre, solennellement exposées dans notre église Métropolitaine.

4° A neuf heures précises, Nous célébrerons une messe pontificale au maître-autel de la paroisse.

5° A deux heures précises, le clergé de la Daurade se rendra en habit de chœur à la Métropole, pour y prendre les deux couronnes qui seront portées à son église par quatre ecclésiastiques désignés à cet effet; ils seront revêtus de l'amict, de l'aube et d'une tunique blanche.

La procession suivra le côté sud de la place Saint-Etienne, la rue de ce nom, celle de l'Archevêché, la place Rouaix, les rues et place de la Trinité, la rue des Marchands, la place d'Assézat, la rue de Metz, la place du Pont, le quai de la Daurade, et entrera dans l'église par la grande porte.

Pendant la procession, on chantera les litanies de la Sainte Vierge; l'*Ave, maris Stella;* le *Magnificat*, etc.

6° Dès que les couronnes auront été placées dans le chœur sur le coussin qui leur aura été préparé et que nous aurons pris place à notre trône, notre Secrétaire lira en français le Bref, en date du 21 novembre 1873, par lequel Sa Sainteté Pie IX nous délègue à l'effet de couronner en son nom et à celui du Saint-Siége la statue de Notre-Dame la Noire.

7° Après cette lecture, on entonnera le *Sub tuum*. Pendant cette Antienne, Nous encenserons les couronnes, et irons les déposer avec leur coussin devant le trône et aux pieds de la statue; les chantres diront ensuite le verset: *Ora pro nobis*, et l'officiant chantera l'Oraison de la très-sainte Vierge.

8° On chantera solennellement les Vêpres de la très-sainte Vierge, selon le cérémonial prescrit pour les Vêpres pontificales. Elles seront immédiatement suivies d'un sermon sur l'objet de la Fête.

9° Aussitôt après, Nous nous rendrons aux pieds de la statue; là, nous étant mis à genoux, Nous entonnerons la strophe: *Monstra te esse matrem*, que tout le clergé chantera *trois fois*.

Pendant le chant de cette strophe, nous poserons sur la tête de la très-sainte Vierge et sur celle de l'Enfant-Jésus leurs couronnes respectives, en disant: *Sicut per manus nostras coronaris in terris, ità et à Christo glorià et honore*

coronari mereamur in cœlis; puis, nous encenserons la sainte Image.

Avant de descendre, Nous entonnerons le *Te Deum.*

Après le *Te Deum,* on dira les Versets et Oraisons de la très-sainte Vierge, pour Notre Saint-Père le Pape, et l'oraison d'action de grâces.

Enfin, on exposera le Très-Saint Sacrement, et on en donnera la bénédiction solennelle.

Des inscriptions commémoratives : 1° de la consécration de l'église, faite le 11 novembre 1838, par notre vénérable prédécesseur, Mgr d'Astros; 2° de la consécration de l'autel de Notre-Dame la Noire faite par Nous, et 3° du couronnement solennel fait par Nous au nom du Souverain Pontife, seront gravées sur des plaques de marbre et placées sur les murailles de l'église..

Pendant l'octave, il se dira chaque jour, à l'autel de Notre-Dame la Noire, à neuf heures précises, une messe basse, après laquelle on exposera le Très-Saint Sacrement, et l'on en donnera la bénédiction.

Le soir, à huit heures, sermon suivi du chant du *Magnificat* et de la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Nous invitons instamment les Fidèles des paroisses de la ville à venir, pendant cette octave, faire un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame la Noire, que Sa Sainteté Pie IX vient d'enrichir d'une si grande faveur.

Et sera la présente circulaire lue au prône du dimanche qui en suivra la réception, dans toutes les églises et chapelles de la ville de Toulouse, et dans les autres églises et chapelles du diocèse, où MM. les Curés jugeront à propos d'en donner connaissance.

Donné à Gratens, en cours de visites pastorales, le 1er mai de l'an de grâce 1874.

† FLORIAN, *Archevêque de Toulouse.*

Par Mandement de Mgr l'Archevêque :

CAUJOLLE, *Secrét. Gén., Chan. hon.*

SERMON

DU R. P. CAUSSETTE.

In perpetuum coronata triumphat.
Elle triomphe dans de perpétuels couronnements.
SAP. 4-2.

MONSEIGNEUR, (1)

En exposant l'histoire et la signification des couronnements perpétuels de Marie, je n'oublie point celui pour lequel nous sommes ici réunis, mais j'en agrandis la notion et j'en précise le sens.

Sans doute, quand je pense que depuis si longtemps Marie a résidé à cette place, qu'elle y a prodigué ses bienfaits et fait des heureux, et que nous avons, aujourd'hui, une dette de quatorze siècles à lui payer, je ne suis pas étonné que Toulouse se soit levée avec amour, pour remplir ce grand devoir. Je crois même entendre les innombrables générations de nos pères qui ont pleuré et prié ici, applaudir à ce couronnement, et la ville du passé se joindre à celle du présent pour en attester l'opportunité.

Sans doute, quand je vois ce diadème béni par un Pontife qui se console de la perte de sa royauté temporelle en honorant la royauté éternelle de Marie, je suis ému d'un pro-

(1) Mgr Desprez, archevêque de Toulouse.

fond sentiment. Je demande à cet or et à ces pierreries quelles tendresses animaient le Vicaire de J. C., quand il les toucha en pensant à nous, et je félicite le front virginal destiné à les porter ; car tandis que, chez les anciens, c'était un esclave qui plaçait la couronne sur la tête du triomphateur; sur la tête de Marie, c'est Dieu qui la pose dans les cieux, et le Pape qui la pose dans l'Eglise!

Sans doute, enfin, cette couronne me rappelle qu'il y a deux reines, au lieu d'une, intéressées dans l'économie de notre fête, et ces deux souvenirs redoublent les battements de mon cœur. Il est ici-bas, en effet, une Mère qui est immaculée comme Marie dans sa naissance, qui est incorruptible comme elle dans sa vie, qui triomphe comme elle de la mort, et qui accomplit plus longtemps qu'elle, dans le temps, un pélerinage de Mère de douleurs, c'est l'Eglise. Or, l'Eglise montant en ce moment au golgotha, se souvient de cette femme sublime qui l'y précéda, et tandis que Marie, du haut du ciel, jette des couronnes à l'Eglise persécutée, l'Eglise oublie ses douleurs pour envoyer des couronnes à Marie. Ainsi, la Mère affligée du Calvaire et celle de Rome se consolent réciproquement, et leur embrassement en face de cet autel, fait le ravissement de ma foi et de mon amour.

Cependant, ce sujet demande de n'être ni circonscrit par une interprétation trop littérale, ni entièrement localisé, pour avoir toute l'ampleur de sa vraie signification. Quand l'écriture, personnifiant Marie dans la Sagesse, parle de ses éternels couronnements, elle les entend au figuré, et dans un sens moral ; quand le P. Poiré composa son bel ouvrage de la triple couronne de Marie, il ne désignait point trois diadèmes matériels offerts à la mère de Dieu par la piété des hommes, mais les trois grandeurs principales, c'est-à-dire l'excellence, le pouvoir et la bonté, dont elle a été dotée par l'amour magnifique de son Dieu. Comme l'écriture et comme les pères, agrandissons donc l'idée de la couronne, et oublions les richesses et le cérémonial qui la relèvent pour les gloires qu'elle exprime.

Certes, mes entrailles de fils sont doucement remuées en voyant le cœur de la France, si mobile dans ses affections envers ses princes, s'obstiner au respect et à la sujétion envers sa Reine du ciel. Tandis que les pouvoirs les plus tutélaires subissent vite, chez nous, la révolution de l'ingratitude, et que les bienfaits eux-mêmes ont besoin de la nouveauté pour tenir en haleine l'inconstance de nos sympathies, seul le règne de Marie, semblable au catholicisme dont elle est le ministre des grâces, possède pour nos cœurs un charme qui ne s'use pas. Aussi, plus il avance, plus notre peuple dont les douleurs augmentent avec son âge, comme celles de l'homme, se rapproche de cette Patronne si propice aux larmes de ses sujets, et, au moment où il fait ailleurs tomber avec ombrage les couronnes, il les multiplie sur le front de sa Souveraine immaculée. Cependant, encore une fois, n'enfermons pas dans le cadre étroit du sens matériel une pensée qui déborde au delà, et restituons aux Couronnements de Marie leurs vraies proportions, en les considérant sous ces deux aspects de leur histoire ; les Couronnements de Marie qui furent opérés par la main de Dieu, les Couronnements de Marie opérés par la main de l'Eglise : *In perpetuum coronata triumphat.*

Je prends notre Reine à témoin que jamais je ne l'ai louée avec autant de bonheur, ni avec autant de difficulté. J'ai sur l'âme comme un poids immense d'admiration et de tendresses concentrées que j'aurais besoin d'exhaler. Dieu me fera-t-il la grâce de pousser le cri qui serait l'expression de cet état de mon cœur ? demandons-le par l'entremise de Marie elle-même : *Ave Maria.*

I.

Tout en conservant pour les images de Marie, et surtout pour celle-ci, les respects légitimes, écartons leur souvenir et découvrons, sous ces formes artistiques, la réalité théo-

logique. Par conséquent, déchirons les voiles de gaze et le manteau doré de Notre-Dame la Noire pour l'étudier en son céleste original. C'est l'illusion d'une piété et d'une esthétique sans doctrine de représenter la mère de Dieu et des hommes sous des dehors où la grâce absorbe la majesté. Toutes les peintures authentiques de ses traits, c'est-à-dire celles qui procèdent du tableau attribué à St Luc, expriment une femme qui, à la force et à la dignité de la première Eve, joint la pureté idéale de la seconde. Un vaste regard où toutes les beautés de l'âme se réfléchissent, des bras souples et grands évidemment prédestinés à presser le genre humain, un large front fait pour porter la couronne de douze étoiles, enfin quelque chose de suprême dans la noblesse et dans la bonté, digne d'avoir la lune pour escabeau et les magnificences du soleil pour manteau royal : *Amicta sole et luna sub pedibus ejus* (1). C'est cette créature, qui forme à elle seule une hiérarchie à part dans le monde des âmes, élevée au-dessus de l'humanité par les dons de nature, au-dessus des anges par les dons de la grâce, et si vénérable, qu'à l'adoration près, nous ne pouvons lui adresser ni panégyriques ni hommages exagérés, parce qu'elle est tout excepté Dieu lui-même, c'est là la Reine dont nous allons exhiber les titres. Les couronnements de Dieu en son honneur ont commencé dès l'éternité pour se continuer dans l'éternité. Ils se résument dans les gloires que les théologiens appellent ses trois sanctifications, et qui marquent les trois grandes phases de sa destinée, je veux parler des prérogatives de sa préexistence, de sa vie terrestre et de sa vie glorifiée.

Voilà tout autant de couronnements qui ont précédé celui-ci. Remontons aux premiers pour nous inspirer et nous disposer dans la terrestre répétition que nous allons en faire. Et ne craignez pas que l'explication de ces trois diadèmes soit un thème aride ; ce n'est point avec la science c'est avec le cœur que je vais vous la donner. Ici la théologie

(1) Apoc. 12. 1.

elle-même est sentiment autant que lumière. D'ailleurs, me préserve le ciel de convertir en démonstration ce que je voudrais chanter en hymnes de filiale tendresse; acte de foi, c'est trop peu obtenir quand on est mère, je demande pour la nôtre des actes d'amour!

Son premier couronnement n'a point de date dans l'immensité du passé. Marie, en effet, n'a pas été une improvisation de la toute-puissance infinie, elle est une préparation qui éclôt dans la pensée créatrice à l'instant où existe cette pensée elle-même. De cette façon, elle a été justement surnommé l'ouvrage d'un éternel conseil, et l'affaire de tous les siècles, car la prescience divine la porta longtemps avec respect, comme fait un giron maternel qui tressaille souvent avant de produire son fruit. Durant cette préexistence, qui donne à Marie le sein même du Créateur pour premier temple, qui pourrait compter les couronnes qu'elle y reçoit! *Opus consilii æterni, negotium omnium seculorum* (1).

Ce fut, d'abord, une belle couronne que sa conception en ce sein paternel! Là, elle est créée avant les siècles, elle est enfantée avant les collines, et déjà, au-milieu de ce monde typique des êtres à venir, quelle royauté la caractérise! Marie est la plus belle pensée que Dieu ait eue et puisse avoir, après l'Incarnation du Verbe dont elle doit être le Tabernacle. Montez au sommet de la création matérielle, scrutez ses rouages, comptez ses soleils, parcourez ses univers... Toutes les créations sorties ou à sortir de la pensée divine, ne sont rien devant le chef-d'œuvre de cette créature qui sera mère du Créateur. Montez au sommet de la création morale, sondez cet océan mille fois plus vaste que l'espace assigné aux évolutions de la matière, réunissez, d'une frontière du temps à l'autre, tous les saints, tous les mérites, tous les trésors, tous les prodiges issus de la grâce, tout n'est rien en comparaison de ce miracle des mi-

(1) St-Bern.

racles, de cette somme des miracles qui à nom, Marie, *de laquelle naquit Jésus* (1) : *Maria est miraculorum compendium, summum ipsa miraculum* (2).

C'est encore une belle couroune que sa prédestination dans le sein paternel. L'œuvre principale de Dieu dont toutes les autres sont le prélude, et à laquelle toutes les autres se rapportent, c'est l'Incarnation; or comme c'est en Marie et par Marie que ce dessein s'opéra, elle apparaît déjà, dans les vastes régions du possible, point culminant et centre radieux de toutes les créations futures. Ah ! je ne suis pas étonné que les proverbes lui fassent dire : « *Quand il étendait les cieux, j'étais présente, quand il circonscrivait les bords de la mer je me jouais dans l'orbe de l'univers* (3), l'univers n'existant que pour les élus et les élus que pour le Christ, Marie fut, après Jésus, la cause finale de toutes les existences (4). Aussi, par anticipation, de toute éternité, les trois mondes de la nature, de la grâce et de la gloire la proclament leur souveraine, non seulement parce qu'elle sera leur plus bel ouvrage, mais encore parcequ'elle sera mère de leur auteur.

C'est encore une belle couronne que sa préconisation prophétique dans le sein paternel. Là, avant que de naître elle a une histoire, avant que de respirer elle vit et elle est acclamée. Elle l'est par les promesses divines, car sa première apparition sur la terre date du Paradis terrestre, et c'est à l'heure de la sentence de notre mort qu'elle surgit à l'horizon de l'avenir comme notre espérance, en telle sorte que, par la suave attention d'un amour qui tempère la justice, le genre humain la connaît le même jour que la douleur et les larmes. Elle est acclamée par les symboles, car, préfigurée dans les saintes femme de l'ancienne alliance, reproduite dans celles de la nouvelle, elle remplit ainsi un monde ou elle n'est pas encore, comme elle remplira un

(1) Matt. 1. 16.
(2) St-Thom.
(3) Prov. 8. 30. 31.
(4) Propter ipsam totus mundus factus est. St Bern. Serm. in Salve.

monde où elle ne sera plus, et de même qu'elle est bénie entre toutes les femmes, c'est en elle que toutes les femmes sont bénies. Elles est acclamée par les prophètes de la vérité, car chaque fois qu'Israël malheureux monte sur ses ruines pour appercevoir un signe consolant à l'horizon, on lui montre *une Vierge qui concevra* (1). Enfin elle est acclamée par les prophètes même du mensonge, car depuis ces temps antédiluviens, où l'on n'écrivait pas parce que les pères vivaient l'âge des cèdres pour instruire leurs enfants, aucune race n'a perdu son souvenir; toutes, en quittant les plaines de Sennaar, l'ont emporté dans leurs émigrations lointaines; et quand les peuples payens fatigués de mensonges s'arrêtent en chemin demandant aux oracles : Jusqu'à quand nos détresses et nos espoirs trompés ? les oracles eux-même répondent : Jusqu'à ce qu'une Vierge ait enfanté : *Donec Virgo Pariat.* Ainsi, je me représente tout l'ancien testament comme un immense couronnement de Marie; le cortège d'honneur commence à Adam pour finir à sainte Anne et à saint Joachin. Les patriarches ouvrent la marche en annonçant l'arrivée de notre Reine bien-aimée, les rois de juda, qui sont ses aïeux, se reconnaissent par avance ses sujets, le collége prophétique et les sybilles montrent ses titres et portent sa couronne; enfin, quarante siècles la lui présentent au milieu de la gentilité et du peuple choisi, à genoux ! Souveraine incomparable, qui n'a pas encore vu le jour et qui commande à l'univers !

Ce fut surtout un beau diadème décerné à Marie dans sa transition de la préexistence à la vie terrestre, que son privilége d'une conception sans péché. Nous avons vu les gloires de sa conception dans la pensée du père céleste, qui nous dira celles de sa conception dans le sein maternel !

Ah ! ne vous étonnez pas que cette créature comblée des grâces de Dieu commande plus tard à la création, elle n'est pas encore, et la nature l'a reconnu pour maîtresse, car

(1) Is. 7. 14.

les flots de la corruption originelle, comme les eaux du Jourdain devant l'Arche, s'arrêtent devant les sources de sa vie. Prédestinée a régner sur les populations angéliques, comment son origine serait-elle moins favorisée que la leur? A écraser la tête de Satan, comment serait-elle un instant sa captive? enfin à être la mère de Jésus, comment Jesus, le seul fils qui ait formé sa mère, ayant à choisir, avant d'habiter ce tabernacle, entre deux miracles, celui de la créer pure ou celui de la purifier ensuite, n'aurait-il pas préféré le premier au second? Non, non, je l'affirme sur mes entrailles de fils, si Jésus a pu faire ce prodige il l'a fait.

Ainsi, Marie est reine de la terre avant que d'y paraître, et elle est reconnue telle dès le sein même qui la conçoit, semblable à cet enfant royal qui n'est pas né et que certains peuples proclament en plaçant la couronne sur les flancs maternels. O dynasties royales! qui êtes fières d'un droit héréditaire de cent ans, inclinez-vous devant cette hérédité plus ancienne que la création des soleils et des anges! la voilà, cette reine qui fut chérie et appelée ici-bas à l'état de lointaine espérance, et que nous n'invoquons pas après avoir joui en ce lieux, durant quatorze cents ans, de ses bienfaits! La voilà celle dont les charmes avant-coureurs révélaient à l'ancien monde les félicités du nouveau, de même que certaines îles embaumées furent pressenties par les navigateurs aux parfums qu'elle répandaient au devant de leurs rivages sur les mers. Se peut-il que certains de ses enfants ne comprennent pas une telle mère! et où sont les fiers esprits qui nous accusent de montrer à la crédulité populaire une statue de congrégation et une madone peu authentique de village? O Marie! vous êtes une création plus grande que la terre et les cieux! mon cœur seul peut vous embrasser, ma pensée ne saurait vous contenir; aussi pardonnez-moi d'avoir entrepris d'enseigner à ce peuple ce que vous êtes, peut-être aurait-il mieux valu m'interdire ce bégaiement de mon admiration, et dire tout simplement que je vous aime!

Son second couronnement ou sa seconde sanctification se rapporte à sa vie terrestre, il s'agit de la divine maternité. Il y a, sur les bords italiens de l'Adriatique, un sanctuaire plusieurs fois transporté miraculeusement par les anges, il se nomme la sainte maison de Nazareth. Permettez-moi un souvenir personnel. Quand, au moment d'en franchir le seuil, j'apperçus au frontispice cette inscription : Ici le verbe s'est fait chair : *Hic verbum caro factum est* (1), je vous avoue qu'un tremblement respectueux me saisit ; mais quand, entré dans cette enceinte sacrée, j'entendis la tradition me dire : Voilà l'endroit où Marie priait, voilà le lieu où l'ange lui parla, voilà des murs que Jésus et Marie touchèrent, je tombai à genoux sous un véritable accablement d'émotions chrétiennes, pour adorer Dieu, à cette place où ses pieds s'arrêtèrent parmi nous ! *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus* (2). Eh bien ! à cette même place, voici la couronne que Dieu déposa sur le front de Marie.

Pour la création de l'homme, dit un Père, il y eut une délibération des trois personnes divines, *faciamus hominem* (3), pour sa rédemption, une quatrième personne est appelée au conseil avec une sorte de voix prépondérante, car tout dépend de son consentement : et ne croyez pas qu'elle le donne aveuglement. C'est en vain que Dieu lui-même demande sa main, elle fait ses conditions, et la Trinité attend son dernier mot pour la conclusion du contrat. Cependant, en ce moment, trois créations diverses, dit le même Père, tournent vers Marie des regards suppliants.

La nature angélique accoutumée à recevoir les prières des hommes, adresse les siennes, ce jour là, à la jeune Vierge de Nazareth en lui disant : C'est par moi que fut commise la première faute, mais ce n'est pas en moi que va s'incarner le Rédempteur ! C'est pour ne pas vouloir adorer le Dieu

(1) Joan, 1. 14.
(2) Ps. 131. 7.
(3) Gen. 1. 26.

résolu à se cacher dans tes entrailles que les légions de Lucifer se mutinèrent, et nous, légions restées fidèles, nous attendons impatiemment l'heure de ta maternité pour en saluer le fruit comme le restaurateur de nos phalanges et comme notre propre Sauveur. L'âme du Christ promis étant la cause universelle de la grâce pour toute créature raisonnable, les mérites de ton fils, ô Mère ! seront le principe de la gloire même pour nous. Consents donc à cette maternité, et tu deviendras éternellement notre bienfaitrice, et la suprématie sur toutes nos hiérarchies t'appartiendra, et, à jamais, tu seras honorée comme Reine des cieux et dominatrice des anges ! *Ave regina cœlorum, ave domina angelorum.*

De son côté, la nature humaine s'inclinait en counjurant aux pieds de Marie et lui disait : Je suis tombée dans un abîme et mon créateur veut me relever en me proposant un mariage avec sa divinité, j'ai besoin de ton concours pour contracter un tel lien. C'est en toi que le Père Eternel me demande pour sa fille, le Saint-Esprit pour Epouse, et le Verbe pour sa mère ; ne refuse pas ces alliances incomparables, ne rejette pas tant de couronnes. Eh ! qui pourrait exprimer les grandeurs de la royauté qui t'est présentée ? Au commencement Dieu s'écria : *Fiat* et le monde fut créé, tu vas dire : *Fiat*, et Dieu lui même se fera chair dans ton sein.

Enfin, la nature inférieure, c'est-à-dire le monde matériel exhale ses plaintes et ses supplications en présence de Marie et lui dit : Depuis la chute d'Adam je suis bouleversée par des catastrophes qui attestent en moi un fonctionnement désordonné ; ô Vierge ! deviens mère du créateur et la création t'obéira. D'ailleurs, j'exécute les lois naturelles avec une régularité aveugle qui est retournée contre mon Auteur, parce qu'elle cache, par l'ombre de mes rouages l'intelligence surnaturelle qui les fait mouvoir. Eh bien ! je demande de sortir parfois de mes évolutions fatales pour servir d'instrument à des miracles : je veux ainsi témoigner pour Dieu, au lieu d'être invoquée contre Dieu. O fille de

Juda ! sois le sanctuaire de l'incarnation divine, c'est-à-dire le ministre du plus grand miracle qui ait travaillé mon sein, bientôt tu me domineras comme souveraine de l'ordre physique, maîtresse des éléments, et premier thaumaturge de l'avenir.

Ces trois natures ayant offert à Marie le diadème, les personne divines dirent, comme les parents de Rebecca : Maintenant consultons la jeune fille et assurons-nous de son consentement: *Vocemus puellam et quæramus voluntatem ejus* (1). La jeune fille, après avoir stipulé la virginité dans sa future maternité, répond à l'ange : *Qu'il me soit fait selon votre parole*, et, alors la Trinité posa sur le front incliné de Marie la plus belle couronne de Mère qu'une créature puisse porter !

Après cela, vous étonnerez-vous que saint Chrysostôme se soit écrié : Paul a su des choses ignorées des anges, et Marie des choses ignorées de Paul ! Est-ce que Marie n'est pas exaltée par-dessus les chœurs des anges et par-dessus le troisième ciel de saint Paul ? *Exaltata est super choros angelorum.* vous étonnerez-vous, que le monde actuel ne puisse pas supporter les autres royautés, et ne puisse pas se passer de celle de Marie? Est-ce qu'il y à des royautés qui aient, à l'instar de celle-ci, leurs titres inscrits dans cette charte appelle l'Evangile, et dans le tempérament surnaturel de l'humanité? Enfin, vous étonnerez-vous que Marie opère des miracles? Je m'étonnerais bien d'avantage qu'elle n'en fit pas, car c'est là sa fonction dans l'économie de l'incarnation.

Aussi, les autres saints ne sont thaumaturges qu'un demi siècle avant ou après leur canonisation, Marie l'est dans tous les siècles; quand son action est finie sous un vocable, elle recommence sous un autre; en la suivant, on dirait de mille vierges différentes, mais, en réalité, c'est la même Vierge qui se transforme sans changer, ou plutôt qui ne change que pour s'approprier aux changements de notre cœur. Faudrait-il justifier son titre de Reine de la nature sur un théatre où elle lui commanda si longtemps ? lisez les

(1) Gen. 24. 57.

procès-verbaux ds son action miraculeuse dans les anciens registres de la Daurade ; qui oserait mettre en suspicion le bon sens ou l'honnêteté de nos pères? Or, Capitouls, Echevins, Mainteneurs, Bénédictins chargés du service de Notre-Dame la Noire, infirmes favorisés de ses bienfaits, tous se lèvent aujourd'hui pour vous dire : Croyez donc à la signature des saints et à la déposition des siècles ! Ou il faut admettre des miracles d'hallucination de nôtre part, ou il faut reconnaître ici des miracles de la protection de Marie. Et que votre fleuve souvent contenu dans ses fureurs par l'aspect de cette statue promenée sur ses rives, rende aussi témoignage, et que les pierres de l'hôpital voisin, souvent moins propices à la douleur que celles de cet autel, tressaillent en signe d'adhésion, enfin que les tombes elles-mêmes s'entrouvrent pour que tous les témoins de notre thaumaturge, depuis les jours de saint Exupère jusqu'à nous, redisent à l'envi sur cette couronne : Ce que nous attestons d'une telle royauté, ce n'est pas ce que l'antiquité nous apprit, ce n'est pas ce que des voyageurs ou des échos lointains nous apportèrent, c'est ce que nous avons vu, ce que nous avons senti, ce que nous avons touché de nos mains : *Quod vidimus, quod perspeximus, quod manus nostræ contrectaverunt, testamur* (1).

Le troisième couronnement de Marie se rapporte à sa vie glorifiée. Certes jusqu'ici la sagesse de Dieu s'est bâti un saint reposoir : *Sapientia ædificavit sibi domum* (2), sa demeure est plus belle que les parvis de Salomon et le dôme du firmament, que pourrait-il ajouter à tant de splendeurs? Un troisième couronnement qui commencera dans la vie de Marie à la Pentecôte, pour se terminer à son assomption. En recevant le Saint-Esprit, à Nazareth, Marie est devenue mère de Jésus; en recevant le Saint-Esprit, au cénacle, Marie devient

(1) Joan. 3 11.
(2) Prov. 9, 1.

mère de l'Eglise; et qu'elle couronne que son autorité et sa grandeur dans cet empire naissant! Sans doute, elle n'acquiert pas dans l'Eglise les pouvoirs d'ordination, mais c'est elle qui dirige ses premières conquêtes, c'est elle, selon l'opinion de Saint Jean Damascène, qui fait aux apôtres leurs distributions territoriales, et l'Eglise étant la personne de Jésus continuée ici-bas, Marie l'aima de tout l'amour qu'elle portait à Jésus lui-même. Du reste, sa coopération aux efforts apostoliques pour le peuplement de cette société, s'explique par analogie.

Une femme ayant été la première à persuader le mal sur la terre, il convenait qu'une autre femme eut des influences divines pour la propagation du bien, afin que le correctif des séductions de la première Eve se trouvat dans les séductions de la seconde. Aussi, tandis que, sur le point d'opérer la multiplication corporelle, Dieu dit : Il ne convient pas que l'homme soit seul, et il lui donna une compagne, sur le point de commencer la multiplication spirituelle, Dieu dit encore : Il ne convient pas que l'homme soit seul, et il unit la médiation de sa mère à l'action du sacerdoce, pour susciter la noble lignée des enfants de Dieu. Pendant vingt trois ans, après l'ascension, la maternité de Marie se rendit ainsi visible par ses soins dans l'Eglise, et remplit envers ce Jésus mystique qui lui restait sur la terre le rôle de gardienne.

Mais, en vain Jésus s'offre sans cesse à elle sous les voiles de ce corps immortel : *Pro corpore ejus quod est Ecclesia* (1), le désir de revoir à découvert le fruit de ses entrailles s'empara du cœur de Marie, et, alors, ce fut pour elle le commencement d'une agonie impossible à raconter. Chaque fois qu'une âme de juste part pour les cieux, Marie s'élance par le cœur à sa suite en lui disant : Fille de Jérusalem, quand vous verrez mon bien-aimé annoncez lui que je languis de mon éloignement! Un jour, elle sentit ses liens mortels se dénouer, et se précipitant avec l'ivresse de la

(1) Col. 1. 24.

joie maternelle au devant de Jésus elle lui disait : Mon Dieu! faudra-t-il que je me présente devant vous comme votre servante ; Mon fils ! faudra-t-il me souvenir que je suis votre mère? Mon Dieu ! faudra-t-il tomber à vos genoux ; Mon fils ! faudra-t-il vous ouvrir mes bras ? Ah ! que l'on me soutienne avec des fleurs, que l'on me fortifie avec des fruits car je m'évanouis des impatiences de mon amour ! l'amour seul, en effet, venait de pousser l'âme de Marie, du sein de sa dépouille Virginale vers le Ciel, sans altérer cette dépouille elle même ! Car l'amour divin comme la flamme tend vers le haut et n'est pas sujet à la corruption.

Le lendemain, c'est en vain que les apôtres miraculeusement rassemblés autour du dernier soupir de Marie viennent la chercher dans son tombeau. Elle y passa un instant, mais n'y pouvait rester ; entrée dans la vie par le miracle elle en devait sortir par la même porte. Préservée du péché originel qui est la mort de l'âme, elle le sera de la corruption qui est la mort du corps, et son immaculée conception appelle sa glorieuse assomption, en vertu de la loi par laquelle l'eau rejaillit à la hauteur de sa source, et la mort est l'écho de la vie.

Mais, pendant que les apôtres pleurent à Jérusalem sur un tombeau vide, une scène digne d'être racontée par les anges se passait dans le sein de Dieu. Déjà glorieuse quand elle en sortit par sa sublime prédestination, comme Marie l'est davantage en y rentrant par son éternelle béatification ! Quel est le spectacle qui se prépare au séjour des élus ? Tous les cieux sont attentifs, les trois personnes divines regardent vers la terre, un trône inoccupé est placé le premier au dessous de leur trône, Jésus tient une couronne dans ses mains. Au milieu de cette attente solennelle, une Créature humaine paraît, et toute l'assistance céleste s'écrie : Quelle est celle qui s'avance belle comme la lune, brillante comme le soleil, forte comme une armée rangée ?

A son aspect, Adam et Eve disent : C'est la réparatrice de notre chute, c'est la seconde mère du genre humain. Moyse dit : C'est l'étoile qui s'est élevée de Jacob, c'est la

branche sortie d'Israël. Isaie dit : C'est la Vierge qui devait concevoir et enfanter. Le prophète Roi dit : C'est la Reine qui m'apparut en vêtements d'or enrichis de variété. Anne dit : C'est le fruit privilégié de mes entrailles. Joseph dit : C'est l'épouse immaculée, c'est la chaste colombe confiée à mon amour virginal. L'archange Gabriel dit : C'est Marie pleine de grâce, à laquelle j'ai annoncé le Rédempteur promis. Enfin, Patriarches, Prophètes, Apôtres, Vierges, Martyrs, c'est-à-dire l'Eglise militante par les prières de ses innombrables voyageurs, l'Eglise souffrante par l'espérance de ses victimes, l'Eglise triomphante par l'acclamation de ses élus disent : C'est notre Reine ; et Jésus s'avançant vers Elle lui dit à son tour : Au nom du Père dont vous êtes la fille, du Fils dont vous êtes la mère, du Saint-Esprit dont vous êtes l'épouse, soyez couronnée : *Veni coronaberis*. En ce moment les trois Eglises se prosternèrent devant ce trône qui s'appellera le trône de la miséricorde pour l'embrasser jusqu'à la fin des temps, et Marie commença cet immortel *Magnificat* qu'elle adresse sans cesse à Dieu, pendant que toutes les générations de la terre la proclament bienheureuse.

Voilà une scène qui n'est point imaginaire, car j'en ai emprunté quelque traits à Bossuet. De son côté, Angelico de Fiesole en eut une vision extatique, et, à peine revenu à lui même, il peignit cette réminiscence de Paradis sur un mur de sa cellule, à Florence. Les pélerins de six siècles sont venus s'enivrer de cette perspective de l'autre monde tracée sur la chaux dans la couvent de Saint Marc; que ne m'est-il donné de placer devant vous cette page écrite d'une main séraphique, en laissant à la peinture le soin d'achever mon discours!

Mais qu'importe à la Reine qui reçut de tels couronnements celui que nous lui décernons? Ah ! C'est que ce n'est pas seulement pour son honneur, c'est pour le nôtre que nous avons ordonné cette fête. Le culte de l'Immaculée Conception, dans cette Eglise, est notre gloire quatorze fois séculaire et nous ne le savions pas! Le titre nobiliaire de Toulouse, à

très-bien dit votre Pasteur, est : *Cité de Marie*, et nous l'ignorions ! Depuis l'origine de la monarchie française, Marie trône au milieu de nous et nous venons de la découvrir, comme une de nos antiquités oubliées ! Il fallait donc une solennité pour immortaliser notre réparation, et un grand hommage à Notre-Dame la Noire pour relier à jamais, ici, la reconnaissance de nos ancêtres à l'espérance de nos descendants.

O souveraine de la terre et des cieux ! ô royale bienfaitrice ! trois fois sacrée par les sanctifications du Très-Haut, vous êtes si grande que la parole humaine ne vous peut exprimer ! Pardonnez-moi donc ce que j'omets de dire sur vos grandeurs, pardonnez-moi même ce que j'en ose dire, car lorsque l'admiration et l'amour se sont épuisés à votre panégyrique, il leur reste à se compléter, et à s'aquitter envers vous de toutes les insuffisances de leur louanges, en déclarant qu'après avoir tout dit, ils n'ont rien dit encore.

II.

Il y a, dans l'histoire de l'Eglise, trois couronnements de Marie célèbres entre tous les autres. Le premier, au concile de 390, qui affirma sa virginité perpétuelle. Le second, au concile d'Ephèse, en 431, qui la proclama Mère de Dieu. Le troisième, au Concile du Vatican, en 1854, qui la déclara conçue sans péché. Notre-Dame la Noire étant à la fois et par une exception remarquable, l'image de la Vierge Mère et de la Vierge Immaculée, a droit à toutes ces couronnes. Mais l'histoire de ces couronnes serait peut-être un fonds d'éloge plus brillant, tandis que leur signification me paraît un fonds plus utile ; attachons-nous donc à ce côté du sujet. Il exprime qu'il y à dans l'Eglise un empire surnaturel partagé en trois provinces dont Marie à la régence. Ces trois dominations qui lui sont décernées par l'écriture, et qui composent

le territoire moral soumis à son sceptre, sont le plus grand fief dont une souveraine puisse être investie. Il comprend les vastes domaines sur lesquels elle règne à ces titres divers: comme Mère de la foi, de l'espérance et de la charité : *Ego mater pulchræ dilectionis, et agnitionis, et sanctæ spei* (1).

Marie a droit à la couronne comme Mère de la foi, d'abord parce qu'elle en est le premier témoin et le premier champion. Il est certain qu'elle témoigne et combat pour la vérité catholique. L'ayant mise au monde en son fils unique Notre Seigneur Jésus-Christ : *Lumen æternum mundo effudit*, elle est chargée de la certifier. Aussi les peuples lui disent avec confiance depuis dix huit siècles : Montrez-nous Jésus le fruit béni de votre sein : « *Jesum benedictum fructum ventris tuis nobis ostende* : d'autres peuvent se tromper et nous tromper à propos de la vérité de ses traits, mais vous qui futes sa mère comment seriez vous induite en erreur sur une telle ressemblance ? »

Dans son autorité doctrinale, Marie est dotée d'une influence à part contre les erreurs opposées à l'incarnation. Comme c'est en elle que ce mystère s'accomplit, c'est elle qui a mission de le garantir. Sans doute les historiens de Jésus connurent par inspiration sa divinité, mais les circonstances de la maternité divine leur furent revélées par les confidences de Marie. Elle reste donc, suivant la parole de Saint Isidore, l'Evangéliste des évangélistes, en même temps que l'unique témoin de la visite de l'ange, c'est-a-dire d'un fait qui constitue la pierre angulaire du christianisme. Et tandis qu'on à coutume de dire : Un seul témoin pas de témoin, voila que, sur le seul témoignage de Marie, douze millions de martyrs se font tuer, et le monde accorde à sa parole le plus grand acte de foi que l'affirmation d'une créature puisse obtenir. Certes, le monde a raison dans cette pieuse confiance, car dès qu'une erreur affectant l'incarnation se po-

(1) Eccli. 24. 24.

pularise, Marie fournit des preuves à l'honneur de son sein maternel, et bientôt elle intervient dans l'histoire chrétienne par des actes qui signifient : En ceci, point d'Evangile qui ait le droit de prévaloir contre le mien, car je me porte, à la face des siècles, non seulement comme juge mais encore comme témoin : *Ego sum judex et testis* (1).

Sans compter que, de témoin, Marie ne tarde pas a devenir champion. Voyez comme ses couronnnements opérés par la main de l'Eglise correspondent a des triomphes de la vérité dans la théologie de l'incarnation. D'Arius à Nestorius, pendant deux cens ans, le génie de l'hérésie s'applique à falsifier la notion du verbe, et à obscurcir sa divinité; le titre de Mère de Dieu décerné à Marie dans le concile d'Ephèse, clot la série de ces subtilités deicides. De nos jours, l'incarnation à été attaquée par les plus vastes négations que Satan ait vomies sur la terre. D'un côté, c'était le socialisme professant la sanctification des concupiscences, partant l'incrédulité à la chute et à la réparation; de l'autre côté, c'était le rationalisme repoussant par des blasphèmes d'exégèse la divine conception du Christ. Dans les deux cas, l'honneur de Marie est en cause, sa réponse ne peut se faire attendre. A cette vue, un Pape prédestiné annonce qu'il va conjurer les orages par une grande bénédiction répandue sur l'univers. Il convie les Evêques des cinq parties du monde à venir chanter avec lui sur le tombeau de Saint Pierre : Marie ! conçue sans péché priez pour nous ! Et, par le seul fait, la mère de la foi triomphe de toutes les négations du jour. Puisque Marie est déclarée conçue sans péché, en effet, il est donc faux qu'il n'y ait pas eu de péché originel ; puisqu'elle fut conçue sans péché comme devant être Mère de Dieu, il est faux que son fils ne soit pas Dieu, et cette victoire et d'autant plus maternelle que la condamnation s'y cache sous les formes clémentes de la définition.

Couronnons encore Marie comme Mère de la foi parce qu'elle l'enseigne : et y a-t-il rien de plus conforme à la

(1) Jer., 29, 23.

nature qu'un enseignement maternel? là mère possède une souplesse providentielle pour se proportioner au bagaiement de l'enfant. La voix du Père s'est fait entendre, elle n'est pas comprise; la Mère ne fait que murmurer et le sourrire du nouveau né lui répond. La vérité du père est une trop forte nourriture pour être saisie, la vérité de la mère est un lait intellectuel avidement saisi et aimé. La verité du père est toujours un froid enseignement, la verité de la mère, en passant sur ses lèvres, s'y convertit en amour. Aussi, c'est en vain que l'enfant est borné, elle lui exprime, dans ces idiomes inarticulés du premier âge, de ravissantes nuances que le génie lui même ne traduirait pas. Voilà la part de Marie dans le ministère de la verité : elle insinue au lieu de démontrer. D'autres forment des convictions avec des preuves comme font les hommes, elle les forme avec sa parole et son amour à la façon de Dieu. Et cette influence de Marie dans la propagation de la foi, serait-elle un rève des extases catholiques?

Interrogez nos pères des catacombes : souvent ils représentent, dans leurs peintures murales, entre Saint Pierre et Saint Paul attentifs, Marie qui leur donne des leçons. Interrogez la tradition : cent tableaux célèbres nous montrent les quatre grands docteurs de l'Orient et de l'Occident écrivant leurs immortelles pages sous la dictée de la Mère du Sauveur. Interrogez l'expérience : c'est Marie qui sert d'Ananie à tous les Sauls qui ont des écailles sur les yeux, et quand il y à un incrédule dans la famille chrétienne, c'est-à-dire un enfant malade de la tête, Dieu dit à ses ministres, comme le père de Sunan à ses serviteurs : Prenez-le et le menez à sa mère : *Duc eum ad matrem suam* (1). Enfin, interrogez vos propres souvenirs. Quand un Juif obstiné fut renversé, il y à quarante ans, dans une chapelle de Rome, et que la miséricorde de la mère, jalouse ce semble de celle du fils, voulut avoir sa conversion de Saint Paul, est-ce que le néophyte de Marie reçut une autre révélation qu'un simple

(1) 4 Reg. 4. 19.

rayonnement de mains? et cependant, quand il se releva, nous dit l'histoire, il avait tout vu, il avait tout compris ! La voilà, la maîtresse des maîtres, le voilà, le docteur plus qu'angélique de notre univers; seule, *elle a mis à mort toutes les hérésies*. O vous, qui vous en allez fouillant, tantôt dans les laboratoires de la science, tantôt dans les profondeurs d'un cœur inquiet, demandant partout : Qu'est-ce que la vérité? *Quid est veritas?* Sur cet autel, où vous ne regardez pas, il y a une femme qui la donne parce qu'elle la porte entre ses bras, et qui vous dit : Ce ne sont pas les explorations curieuses, ce ne sont pas les rêves impurs ou pervers qui vous rendront la réponse : c'est moi qui montre la vérité en Israël : *Ego quæ respondeo veritatem in Israel* (1).

La couronne appartient encore à Marie, comme Mère de la foi, parce qu'elle la prouve. Point de preuve plus certaine de la vérité que le miracle, et Marie est le principal instrument de cette démonstration incessante dans l'Eglise. Aussi, les apparitions de la mère, sur la terre, sont plus fréquentes que celles du fils. Il y a plus de prodiges opérés à Lourdes et à la Salette qu'à Paray le Monial. Et ce serait à se demander si la puissance du fils ne va pas être détrônée par celle de la mère, supposé qu'on ignorat le plan divin qui consiste à sauver le monde par le Sang de Jésus, mais toujours par l'indispensable médiation de Marie.

Respect aux interventions miraculeuses de cette femme dans le gouvernement de la nature, dont le sceptre lui fut confié par son Auteur ! Sa puissance sur les éléments se manifesta pour la première fois à Cana, quand, à sa prière, l'eau fut changée en vin; et, depuis, chaque fois qu'il éclate des révolutions dans le royaume des eaux ou des airs, la catholicité voit une créature aimante assise au gouvernail de l'univers, à coté de Jésus, laquelle dirige sa main. Du haut de Notre-Dame de Fourvière elle veille sur le cours des grands fleuves, du haut de Notre-Dame de la garde sur les colères de la mer. Elle est médecin sous la voûte de cer-

(1) 2 Reg. 20. 19.

tains sanctuaires, elle est pilote sur les côtes orageuses de certaines contrées. Dieu en fait la grande bienfaitrice de la douleur physique pour attirer à elle le siècle de la philantropie, il en fait la maîtresse des lois de la nature pour confondre le siècle des découvertes naturelles, et de la négation du surnaturel. Et ici, qu'on ne dise pas que cette histoire n'affronterait pas le contrôle des cinq académies, il y a un tribunal plus infaillible que celui-là, c'est celui de l'humanité. Or, prenez en main la chronique des gestes de Marie dans tous ses sanctuaires depuis dix huit cents ans, comptez tous ces ex voto, ramassez en faisceau toutes ces grâces accordées, dénombrez cette immense série de bienfaits attribués à son intervention, et dites moi si, même en fesant la part de quelques crédulités, la raison n'est pas sommée de s'incliner devant un tel ensemble, comme devant une évidence historique que l'on n'élude pas avec des sourires. Répudier ce témoignage incommensurable, sans autre preuve que des répugnances *a priori*, ne serait-ce point blasphémer le sens commun des siècles autant que le pouvoir surnaturel de Marie?

La seconde couronne du trirègne posé sur son front symbolise la seconde de ses royautés, celles de l'espérance: *Ego mater sonctæ spei.* Ceci revient à dire que, dans la famille surnaturelle comme dans l'autre, il y à une mère qui a le ministère des saints relèvements et des pardons. Vous souvient-il de cette femme qui, durant les jours orageux de votre enfance, courait de vous au père, et du père à vous, en disant à l'un: Soumission, à l'autre: Indulgence! devant vous, elle plaidait en faveur de l'autorité paternelle, mais, devant le père elle plaidait bien plus éloquemment pour vous. La miséricorde du père se lassait, la sienne était inépuisable. Ainsi, les écarts de la justice et ceux de la faiblesse se ponderaient en son cœur, et sa médiation était le centre sur lequel reposait l'équilibre de cette touchante société appelée la famille, qui s'éparpilla, comme un fais-

ceau dénoué, quand elle ne fut plus là pour le serrer dans ses embrassements. O Mère ! Ange de paix ! Céleste vision des jeunes années ! avec votre seul nom s'éveille dans nos âmes la fête de ces souvenirs et le regret de ces bonheurs perdus ! Voilà, par analogie, l'espérance de la famille catholique dans sa misère morale. Ce sont, pour elle, les bras toujours ouverts du père de l'enfant prodigue, plus la miséricorde de la mère qui manquait à ce dernier. Ah ! Dieu savait bien qu'il y a quelque chose de plus difficile à l'homme que de se respecter toujours, c'est de ne pas se trop mépriser quelquefois ; de plus difficile que de ne pas tomber dans les abîmes, c'est d'en sortir. Aussi, tandis que, comme père, il serait obligé de faire justice, il met à sa place une mère, c'est-à-dire un for à part qui a tous les droits de grâce de l'amour. De cette sorte, la créature la plus immaculée qu'il y ait au ciel, éprouve de la pitié pour ce qu'il y a de plus coupable sur la terre, et, tandis que des êtres souillés s'éprennent de la beauté, la Vierge conçue sans péché a des bontés ineffables pour la dégradation honteuse d'elle-même. Oui, jusqu'au fond de ces précipices, où personne ne vous plaint, où vous n'osez pas vous regarder vous-même, elle descend pour toucher vos lèpres, et là, sans cesser d'être la reine des Anges, elle devient la mère des misérables : *Mater miserorum!*

O Marie ! quand je me rappelle de combien de tendresses vous avez porté le nom et de combien de faiblesses vous avez été la mère ; quand je vous vois, depuis si longtemps, administrer les pardons de Dieu à ce monde, et présenter les iniquités de ce monde aux pardons de Dieu, avec un amour qui ne se fatigue jamais ; enfin, quand je compte la somme de larmes essuyées, d'innocences reconquises et d'espérances retrouvées dans vos embrassements, je me demande si la plus belle de vos royautés, n'est pas celle de la miséricorde : *Regina, mater misericordiæ.*

Couronnons encore cette reine, non seulement comme Mère de l'espérance chrétienne, mais comme Mère de l'espérance nationale. Nous avons la sainte prétention d'être spécialement le peuple de Marie. Est-elle justifiée par les gages actuels que Marie nous donne ?

Il y a trois ou quatre ans, des blasphèmes comme n'en entendit peut-être l'oreille d'aucune génération étaient devenus la philosophie du peuple. Des Titans de barricade prétendaient avoir escaladé le ciel pour en précipiter le Créateur du monde, le firmament était vide, Dieu était pour jamais déchu en France comme les rois, et les masses caressaient avec passion les négations les plus injurieuses pour la dignité humaine, parce que les négations qui manquent de respect à l'homme le dispensent de l'obligation de se respecter.

Mais les blasphèmes sont comme le vin de l'ivresse qui enchante le regard et soulève le cœur, bientôt la France les a rejetés avec dégoût : d'où est venue cette réaction? Le doux nom de Marie a recouvré quelque chose de son ancienne popularité; à ce signe, un grand courant de foi et d'espérance circule d'un extrême à l'autre. Les pèlerinages deviennent la manifestation sociale des croyances, chez un peuple fesant profession de n'en point avoir. Sur les chemins sanctifiés par la prière, les catholiques se comptent avec orgueil! Sans doute, la France eut l'initiative de certains crimes Européens, mais que le ciel s'apaise, elle est maintenant le sanctuaire de la réparation. Son sol est aujourd'hui le plus foulé de la chrétienté par les pieds de la Mère de Dieu dans ses apparitions à la terre. Aussi, c'est chez nous que les autres peuples viennent en pèlerinage pour prier comme pour s'instruire. C'est au milieu de nos ruines que se prépare la restauration des ruines universelles. Tandis que la victoire a fait de la Prusse le premier camp de l'Europe, Marie a fait de notre Patrie meurtrie et dépouillée le premier temple de l'univers. Naguère on disait: la France est une tombe, et voilà qu'elle est un Cénacle. Nos ennemis s'écriaient: la foudre va tomber sur eux, et la foudre a passé par dessus nos têtes parce que nous étions à genoux.

Mais qui produisit ce mouvement régénérateur? qui changea le train de plaisir en procession volante et en chœur de cantiques et de prières ? qui réduisit la vapeur, jadis

pourvoyeuse des vices, à servir de messagère à la pénitence et de véhicule à la dévotion ? qui ravit ces millions de confesseurs de la foi à leurs foyers pour les envoyer réciter leur credo à des autels lointains ? enfin, qui jetta sur les chemins de tant de pélerinages ces catholiques éperdus, qui s'en vont redemandant à Dieu notre gloire éclipsée, et l'intégrité des âmes en même temps que celle des frontières ? Mère de Lourdes et de la Salette, de Chartres et de Pontmain ! Ce fut là votre ouvrage, et c'est notre devoir de proclamer au moins notre dette si nous ne pouvons l'acquitter.

A bon droit nous pouvons encore couronner dans Marie la mère de l'espérance catholique. L'Eglise et Marie, sont deux vierges mères dont les ressemblances sont sensibles et les intérêts si communs, que, dans les peintures primitives, Marie était souvent représentée comme personnification de l'Eglise. Eh bien ! que fait aujourd'hui la première, en faveur de la seconde ?

Ils foisonnent de toutes parts les prophètes de malheur, toujours prêts à nous annoncer la fin du monde et, partant, des miséricordes divines; mais je l'affirme en face de cet autel et de votre concours, la bonté de Dieu n'a pas fait son temps parmi nous.

Michel-Ange, dans sa fresque célèbre du jugement dernier, a représenté ce qui doit caractériser la dernière heure de l'univers avec un accent grandiose et touchant. Au premier plan, on voit Jésus qui, d'un geste foudroyant, précipite des milliers de damnés en enfer, et qui semble dire : C'est maintenant le jugement du monde : *Nunc judicium est mundi* (1). Au second plan, on voit une femme éperdue, qui se tient derrière Jésus aujourd'hui parce qu'elle n'a plus le droit de se présenter devant ; une mère qui se désole parce que son pouvoir est fini ; la compatissante Marie, en un mot, qui, consternée en voyant son fils irrité pour la première fois, semble s'écrier : Plus de satisfaction qui l'apaise, plus de prière qui le fléchisse : *Nec satisfactione mitigatur, nec*

(1) Joan. 12. 31.

misericordiâ flectitur. L'aspect de cette scène finale donne le frisson ; car ce qui exprime le mieux les angoisses du dernier jour, ce n'est pas de penser que le monde est en ruines et que Dieu est couronné, c'est de se rappeler que la douce voix de Marie n'est plus écoutée.

Maintenant je vous le demande, M. F., croyez-vous que nous soyons à cette période suprême de l'influence de Marie sur l'Eglise et sur les âmes ? Portons-nous les traits d'un peuple abandonné par la miséricorde de Marie ? interrogez ces caravanes de pèlerins qui couvrent les chemins de tous ses sanctuaires et qu'elles vous répondent, interrogez l'élan qui vous a rassemblés ici et répondez-vous à vous-même.

Je le sais, malgré ces bons symptômes, l'Eglise est en détresse, et Satan tâche de se venger à Rome du soufflet qu'il y a reçu par la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Pie IX n'a pas encore obtenu visiblement la récompense de ses actes de foi en cette douce sauvegarde, et il semble qu'il aurait le droit de traîner, au pied de la colonne de la place d'Espagne, sa vieillesse abreuvée de chagrins en disant à Marie : Souvenez-vous qu'il sera dit maintenant, au grand étonnement des siècles, qu'un de ceux qui ont le plus espéré en vous a été abandonné ! Mais non, les vœux de Pie IX n'ont pas été trompés ; seulement, Rome Piémontaise n'était pas digne de voir les miracles de la Vierge Immaculée, elle aurait repoussé ses pèlerins, elle aurait profané la sainteté ou entravé la liberté de ce pèlerinage, alors Marie a transporté ailleurs les manifestations de sa puissance sous son vocable nouveau.

Un jour, on entendit au sein d'une grotte bénie de nos montagnes, sur les rives d'un limpide torrent, une voix qui disait dans les hauteurs : *Je suis l'Immaculée Conception ;* c'était la Vierge sans tache qui semblait émigrer de Rome dans nos heureuses contrées pour en faire le centre de ses bienfaits et de ses miséricordes sur l'Eglise. Après cela, ne me demandez pas quels ont été les effets de la définition nouvelle, la grotte de Massabielle vous répondra. Pèlerins

de toutes les patries qui êtes venus vous agenouiller en ce lieu, témoignez dans les deux hémisphères, que la parole de la papauté travaille toujours le cœur du monde! Publiez, au milieu des continents et des mers, que le concile de 1854 est justifié, et que si le dogme de l'Immaculée Conception fut promulgué à Rome, vous en avez vu la justification dans les merveilles de Lourdes. Ah! je ne suis pas étonné si l'univers se retourne avec piété vers ce sanctuaire comme l'antique Israël vers Jérusalem. Il fallait une dévotion œcuménique pour servir d'expression aux décisions d'une assemblée œcuménique; et si, après de telles explosions de foi, il survient encore des écroulements sociaux parmi nous, ils ne peuvent être que féconds, car Marie sera là pour ensemencer nos ruines et pour régner toujours sur notre avenir.

La dernière couronne du trirègne posé sur son front symbolise la troisième de ses royautés, celle de la charité : *Mater pulchræ dilectionis.*

L'ordre de la nature sert ici de type et d'explication aux choses de la foi. Suivant l'observation d'un grand controversiste, l'être faible ne s'affectionne jamais à l'être fort si celui-ci ne fait pas un pas en avant pour abréger les distances. Or, voilà le père et l'enfant placés à un même foyer: le premier, qui représente la force, demeurera pour le second qui est la personnification de la faiblesse, un éternel mystère, si un tiers ne vient pas les rapprocher. Aussi, entre le père et l'enfant, Dieu a placé une médiation que vous connaissez bien, la Mère. Portant en elle l'autorité du père, mais tempérée par la tendresse, elle semble dire à l'enfant: Comprenez-la sous mes baisers. Portant en elle la faiblesse de l'enfant, mais embellie par le sacrifice, elle semble dire au père : Comprenez-la par les séductions de mon dévouement. Elle incline la majesté du père jusqu'à l'enfant, elle élève la naïveté de l'enfant jusqu'à la sévérité paternelle. A l'une elle donne la condescendance, à l'autre la

confiance nécessaires pour que la sympathie s'établisse, et, de cette rencontre de la force et de la faiblesse au sein des étreintes maternelles, naissent les saints amours de nos foyers.

Sublime économie qui s'impose aux respects de l'homme dans la famille, et qu'il lui est doux de retrouver dans la religion ! Un jour, Dieu résolut d'abaisser la hauteur des cieux pour se mettre à la portée des affections de sa créature. Mais il y avait trop loin, de sa grandeur qui trône dans les splendeurs éternelles, à notre petitesse tremblante et souillée. Alors, il place entre les deux la médiation d'une femme. Quand les temps sont accomplis, cette créature, semblable à la Sagesse antique dont elle est l'image, atteint d'une extrême à l'autre. D'une main elle semble faire descendre la divinité, de l'autre faire monter l'humanité jusqu'à elle, et quand Dieu et l'homme se furent vus de près en ses chastes entrailles, unis dans la personnalité adorable de Jésus, alors la loi de crainte cessa pour la famille surnaturelle, et la loi d'amour avait commencé. Voilà, en effet, comment s'explique l'origine de cette réciprocité sublime que le monde ne connaissait pas avant le christianisme, l'amour de Dieu pour l'homme et l'amour de l'homme pour Dieu. Voilà comment Marie est devenue le trait d'union entre le ciel et la terre, et, pour les nations comme pour les individus, la médiatrice de la sainte dilection. En voulez-vous deux preuves contemporaines ?

A qui devons nous les améliorations religieuses dans la première moitié de notre siècle si ce n'est à Marie? Après la grande révolution, il fut une heure désolée où le froid sembla gagner le cœur du catholicisme en France. Les communions pascales étaient rares, l'herbe croissait sur le seuil des temples, la terre de Saint Louis s'était couchée dans l'indifférence, et une voix puissante l'avait secouée dans ce suaire sans la réveiller. Cependant, il n'y avait point de prophète pour prendre cette triste patrie par la main, comme fit Jésus à la fille de Jaïr, et pour la relever. Les grands thaumaturges de la parole avaient disparu, les anciens

corps religieux s'étaient endormis dans une tombe sanglante, et les prêtres échappés au naufrage, quoique purs comme l'or passé au creuset, étaient trop rares pour être puissants. Encore si, après longues années de blasphèmes, les catholiques de France, qui avaient oublié Dieu, eussent possédé une mère pour le leur réapprendre. Mais Marie avait été obscurcie par le jansenisme, et les défenseurs de la vérité eux-mêmes ne lui rendaient que des hommages rèservés, par crainte des pharisaïsmes de l'erreur. Un jour, la médaille miraculeuse vient rendre à Marie la popularité des anciens temps, les confédérations en son honneur se multiplient, le mois le plus fleuri de l'année lui est consacré, un souffle de dévotion italienne passe les Alpes, l'Archiconfrérie de Notre-Dame des victoires amène un pèlerinage de quarante mille infirmités par semaine à son autel, enfin, la mère de miséricorde répand quelque chose de son indulgent amour dans les applications de la théologie morale, et bientôt ce monde actuel, si fier de ses découvertes et même de ses crimes, ce monde de la vapeur, de l'électricité et de la révolution, qui avait vu trente ans de tourmentes sociales, et trois millions d'hommes tomber sur les champs de bataille sans penser à Dieu, fut jetté a genoux par l'influence d'une simple femme : *Tradidit eum in manus fœminæ* (1).

A qui devons nous les améliorations religieuses dans la seconde moitié de ce siècle, si ce n'est encore et toujours à Marie? Pendant les orages qui nous poussent dans la direction des abîmes, elle suscite ces courants propices qui semblent parfois nous ramener vers le port. C'est surtout des pèlerinages en son honneur que nous vient le peu de courage qui nous reste, et les pompes de son culte, dans les deux hémisphères, sont l'oasis où viennent reprendre haleine toutes les âmes fatiguées. La foi universelle en ses miracles est comme la déposition juridique, la parole d'honneur des peuples chrétiens en faveur d'une influence céleste

(1) Judith, 16, 7.

capable de nous sauver, et la génération actuelle, à qui l'espérance est encore moins facile que la victoire, se relève de ses prostrations en lui disant : je ne dois pas périr, car je vous fus consacrée : *Tuus sum ego, salvum me fac* (1).

Oui, nous lui sommes consacrés. Vous connaissez ce trait d'une impératrice de Russie qui, voyant s'avancer un assassin armé contre la vie de son enfant, trouva la défense indigne de sa foi, et qui, déposant le fruit de ses entrailles aux pieds d'une statue de Marie, s'éloigna dans une impassibilité sublime, pour laisser à la mère du ciel tout le soin et toute la gloire de la victoire. Eh bien ! la mère aujourd'hui menacée dans ce qu'elle a de plus cher, c'est l'Eglise, son pupille, c'est le monde Catholique : à la vue des catastrophes suspendues sur nos têtes, elle la déposé, par les mains auguste de Pie IX, aux pieds de la Vierge immaculée. Après une telle mesure de préservation, chrétiens de peu de foi, que les tempêtes de ce temps ne vous empêchent pas de dormir, car, quelles que soient ses tribulations, l'Eglise est bien gardée : ses enfants se retrempent au creuset, les bouleversements de sa surface sont le travail qui laboure la terre au lieu de la stériliser, et si extrêmes que soient nos détresses, quand je me rappelle que c'est vous qui veillez, ô Mère ! il me vient du côté du ciel des espérances plus grandes encore que nos malheurs !

Avouez, M. F. que s'il fut jamais une couronne méritée c'est bien celle que nous allons décerner. Ajoutons que Marie règne ici depuis le siècle de Clovis et qu'aucune dynastie n'à de titres aussi anciens que Notre-Dame la Noire, vous comprendrez mieux encore, que Toulouse et sa Province se soient émues à la pensée de restaurer cette royauté trop négligée parmi nous. J'ai parlé du siècle de Clovis, depuis ce temps, le droit divin et le droit populaire ont passionné tour à tour les sujets des puissances terrestres. Marie n'a pas cessé de régner en vertu du droit divin, car c'est Dieu lui-même qui l'à sacrée de toute éternité, et le Vicaire de Dieu

(1) Ps. 118, 94.

qui bénit ses diadèmes dans le temps : elle n'à pas cessé de régner en vertu du droit populaire, car, après Jésus-Christ, elle est bien le pouvoir qui réunit le plus grand nombre de suffrages. Faisons donc réparation, M. F., à cette aimable Reine depuis si longtemps citoyenne et gardienne de notre ville, et que notre ville connaissait à peine ! Sœur, homonyme et devancière de Notre-Dame de Lourdes, voilà bien longues années qu'elle se présente à nos incendies, à nos inondations, à nos malades en disant : je suis l'Immaculée Conception ! les incendies, les inondations, la maladie, tous les fléaux la reconnaissent en lui cédant, et nous ne la reconnaissions plus ! Elevons-lui, enfin, dans notre cité un trône digne de celui de Notre-Dame de Fourvière à Lyon, de Notre-Dame de la garde à Marseille, et que la plus grande illustration de Toulouse ne soit ni Clémence Isaure, ni la belle Paule, ni ses Comtes, ni ses Rois visigots ; mais la vierge de la Daurade, avec son cortège de glorieux souvenirs dans le passé, et des concours innombrables à ses pieds dans l'avenir.

O Mère ! si pour vous, comme pour les reines de la terre, les jours de couronnement sont des jours de bienfaisance, abritez sous votre sceptre et celui de votre fils ce peuple que vous avez si souvent délivré, et qui vous doit-être cher comme un vivant témoignage de vos antiques bienfaits : *Dominare nostri, tu et filius tuus qui liberasti nos* (1). Ensuite, acquittez votre dette envers ce pieux Siméon qui déploya tant de jeunesse d'esprit et de cœur à vous préparer cette solennité mémorable : fidèle serviteur dont la langue est aussi infatigable à vous louer que votre amour à nous faire du bien, et qui, en couronnant aujourd'hui votre royauté méconnue, couronne, sans la clore, une longue carrière pastorale entourée d'amour et de respect. Accordez votre grâce la plus précieuse de la journée à ce Pontife selon votre cœur et le notre, qui va placer bientôt le diadème sur votre front, le sceptre dans vos mains, et, en récompense de son zèle pour votre gloire, et de ses œuvres nombreuses pour l'honneur de

(1) Judic. 8. 22.

votre fils, faites que sa propre couronne lui soit légère, et son bâton pastoral aussi consolant pour lui-même qu'il l'est pour son troupeau. Enfin, soyez propice aux misères de cette vaste assemblée, et tout ce qu'il y a d'angoisses dans le cœur de l'Eglise, tout ce qu'il y a de sanglots étouffés dans l'âme de la France, tout ce qu'il y a de tristesses dans nos familles, tout ce qu'il y a d'infirmités dans nos consciences laissez-nous le déposer en votre sein maternel, afin que nous retournions, de votre autel à nos demeures, soulagés et meilleurs, et qu'après vous avoir offert la couronne, un jour nous méritions de la recevoir de vos mains. Ainsi soit-il.

Extrait d'un registre déposé dans les archives de la paroisse Notre-Dame la Daurade, et renfermant la série des grâces diverses reçues de la très-sainte Vierge invoquée spécialement à suite et en récompense de l'antique et célèbre dévotion à NOTRE-DAME LA NOIRE.

Voici la précieuse épave providentiellement échappée du naufrage de 93 et que nous avons eu le bonheur de recueillir, ainsi que nous l'avons dit à la fin de notre notice. Nous l'avons annoncée et nous la présentons comme un témoin irrécusable *uniquement consacré à perpétuer le souvenir des grâces diverses qu'en recevaient les Fidèles avec une exactitude telle, qu'ils avaient presque le droit de tenir leur espérance pour une infaillible certitude.* Nous l'avons soumise à l'examen de Monseigneur notre Archevêque, et après son contrôle, nous l'avons mise à la disposition de quiconque a voulu en connaître le contenu, et se convaincre par ses propres yeux de la solidité des fondements sur lesquels repose la tradition des merveilles de la dévotion à *Notre-Dame la Noire.*

Les procès-verbaux qu'elle renferme se divisent en deux séries bien distinctes. Dans l'une sont rapportés exclusivement les témoignages de piété et de confiance, les *ex-voto* des individus, et du succès de leurs prières. Dans l'autre est contenu l'exposé le plus exact et le plus intéressant d'une multitude d'actes de tendresse maternelle, obtenus de Celle qui est LE SECOURS DES CHRÉTIENS, et cela plusieurs siècles durant, soit par la population toulousaine, soit par la contrée tout entière, lorsqu'elles étaient atteintes ou menacées de désastres et de fléaux. Ces précieuses relations sont toutes signées par des personnes dont le seing donne au récit un caractère d'incontestable vérité.

Il est vrai que ce registre ne date que de l'an mil six cent trente sept (1637) pour s'arrêter à la mi-juin mil sept cent quatre-vingt-dix (1790). Mais à son premier feuillet on lit ce qui suit :

« L'usage et pratique ordinaire que l'on a dans cette ville » d'étendre sur le lit des malades et des femmes en travail » d'enfant une partie des vêtements qui ont servi à parer » *Notre-Dame la Noire de la Daurade* dans Tholose, pour les » faire retourner en santé ou accoucher heureusement, s'est » trouvé ordinairement si infaillible, et tant de personnes » guéries, ou de femmes soulagées en leur gésine, *que* » NOUS AVONS CRU DEVOIR CONTINUER DE TENIR RÔLE de celles qui » ont plus spécialement ressenti les secours très-favorables » de la très-sacrée sainte Vierge, mère de Dieu, Notre-Dame, » afin qu'il conste et apparaisse à toute la postérité, combien » cette dévotion est louable, sainte et profitable à tous » ceux et celles qui l'invoquent dévotement, et lui rendent » leurs vœux devant sa très-vénérable image, qui est reli- » gieusement conservée par les moines Bénédictins, qui la » servent en sa dite église, et l'honorent grandement tant » pour le respect de son divin Fils, que pour ses propres » et inappréciables mérites. »

Et encore :

« Quand la ville de Tholose est pressée de quelques mala- » dies, guerres, famine, pestilence, extrêmes chaleurs, » sécheresses ou trop grande abondance de pluies, Messieurs » les Capitouls s'assemblent en la maison de ville, et font » vœu à Dieu par l'entremise de sa très-sainte Mère de don- » ner certain présent (lequel ils spécifient entr'eux) à l'église » Notre-Dame la Daurade, s'il lui plaît retirer son juste » fléau du pays, et leur être propice. Ils font vœu aussi de » députer deux d'entr'eux (ce sont ordinairement ceux de » la paroisse qui ont cette commission) pour venir avec » leurs marques ou livrée de Capitoul, accompagnés de » quelques deux ou trois des plus honorables bourgeois, se » prosterner devant la très-sainte image de Notre-Dame, et

» là, renouveler leur dit vœu. Cela fait, ils entrent au cloître,
» et prient les religieux de vouloir descendre l'image de
» Notre-Dame, et la faire porter processionnellement au
» jour convenu entr'eux ; ce qui leur ayant été accordé ils
» se retirent.

» Le jour étant venu destiné à cette descente, deux des
» religieux vont en ville prier les mêmes Capitouls dans
» leurs maisons de vouloir assister à la solennité de la des-
» cente, grand'messe, procession de ladite image à tel jour
» avec les autres Capitouls accompagnés de leurs hautbois,
» et des gens du guet pour éviter le tumulte et concours
» populaire. Les mêmes religieux présentent à la signature
» de Monseigneur l'Archevêque ou de ses grands vicaires
» un mandement qui doit être transcrit dans ce livre avec
» la signature de Sa Grandeur ou de son grand vicaire. Il
» en est fait des copies certifiées conformes, qui sont en-
» voyées dans les paroisses pour y être publiées. Ce mande-
» ment enjoint aux communautés d'assister à la procession,
» et aux recteurs, vicaires et autres ayant-charge d'âmes
» d'avertir leurs paroissiens de s'y trouver, comme de venir
» honorer la sainte image pendant les huit jours de son
» exposition sur le grand-autel. Les Capitouls, vêtus de la
» robe comtale, assistent à la messe solennelle qui est chan-
» tée à Notre-Dame, à laquelle ils vont à l'offrande, et
» communient tous. Puis reviennent en même livrée à vêpres,
» et assistent à la procession, faisant porter autour de la
» sainte image quatre torches de huit livres pesant environ.

» Il faut marquer dans ce même livre ce qui sera arrivé
» de particulier à l'occasion de cette descente et procession,
» gardant au reste la *susdite coutume ancienne* qui est tirée
» du coutumier ou cérémonial du présent monastère. »

Il conste donc qu'avant 1637 et bien longtemps avant, puisque l'on parle d'USAGE, Notre-Dame la Noire était en grande vénération à Toulouse, et que la très-sainte Vierge encourageait incessamment par des grâces remarquables la dévotion des fidèles pour *l'image miraculeuse* qui la représentait dans notre église. Conséquemment, et en ce qui con-

cerne les rapports de la divine Mère avec nos aïeux, nous n'avons qu'à exposer ici la nomenclature chronologique des grâces qui ont été demandées et obtenues, s'entend, celles qui ont été connues, car combien qui ont dû, surtout parmi *les faveurs personnelles*, être ignorées des zélés Bénédictins chargés d'enregistrer ces prodiges !

Commençons par celles-ci.

La première qui se présente est sous la date du 21 août 1637. C'est la guérison de Mme la Présidente Claire de..... qui, atteinte depuis un mois d'une fièvre continue catharrale, et d'une autre maladie inconnue des médecins de Toulouse, qui désespéraient de sa santé, se voua à Notre-Dame la Noire, et obtint ainsi sa guérison. En reconnaissance, elle lui porta son suaire et deux cierges ; elle a voulu signer la présente relation.

Mlle Marie de..... très-digne épouse de M. le Conseiller au Parlement de Naples, ayant des couches très-laborieuses, se délivra heureusement dès qu'elle eût mis sur elle une robe de Notre-Dame. Sa signature atteste sa reconnaissance.

Mme Jacqueline P..... de R....., après sept heures de douleurs atroces, accoucha dans moins d'un quart d'heure, dès qu'elle eût mis sur soi une des robes de Notre-Dame. Messe d'actions de grâce et signature au registre.

Mme Claire P..... de T....., après deux fausses couches, et sur la prière ou le conseil de sa mère qui la voua elle-même à la très-sainte Vierge à la Daurade dans un très-grand danger, a eu recours au même moyen et s'est délivrée heureusement. Elle avait fait dire à l'autel de Notre-Dame la Noire une messe tous les samedis, et elle y avait communié. A signé au registre, 28 mars 1638.

Maître Pierre Saint-Paul, boucher, ne pouvant conserver les enfants qui lui naissaient, invoqua de concert avec sa femme la protection de la sainte Vierge à son sanctuaire de la Daurade. Deux enfants lui furent donnés et conservés. Le second, nommé Arnaud, fut plus particulièrement l'enfant du miracle : chargé de pourpre et de variole, il devait, disaient les médecins, inévitablement succomber. Présenté à l'autel de Notre-Dame la Noire, il a été guéri incontinent. Ses parents ne sachant pas signer, les deux enfants sont venus le faire en juin 1638.

Mme Maria de Cayras née Voguier, étant en mal d'enfant dès le 6 octobre 1637, durant trois jours et trois nuits se fit apporter et placer sur elle-même une robe de la sainte Vierge ; elle accoucha

immédiatement. N'ayant pu venir plus tôt témoigner sa reconnaissance, elle est venue présenter son fils à la sainte Vierge, le 14 juillet 1638, et a signé au registre.

L'an 1638 et le 25 septembre, Mme Marie de Saintoux a donné une écharpe frangée d'argent en souvenir de la grâce que lui a fait la sainte Vierge de la délivrer ainsi que sa famille d'une maladie contagieuse, et a signé au registre.

Le 27 février 1655, Mme Maillé de Merlac, miraculeusement guérie d'une douleur qui l'empêchait de marcher et même de se tenir debout, est venue en remercier la sainte Vierge qu'elle était déjà venu prier, en accomplissement d'un vœu, quinze samedis de suite, et a signé.

Le 1er octobre 1672, Mme la comtesse de Beaupuy a conduit à l'autel de Notre-Dame la Noire sa fille, qui, atteinte d'une maladie réputée mortelle, déjà réduite à l'extrémité et abandonnée par les médecins, a été guérie dès l'invocation à la Daurade de la Très-sainte Vierge, selon la promesse faite d'un cierge du poids de la malade : Mlle de Beaupuy est venue elle-même en offrir un du poids de 120 livres, lequel avait été évidemment fondu exceptionnellement pour elle.

L'an 1666 et le 15 janvier, présent fait à Notre-Dame par Mlle de Bardé, d'une robe, d'un mantelet, de rideaux, de huit cannes de dentelles d'or et d'argent, le tout de valeur de 170 fr. ; et de plus, une chappe de taffetas, avec garniture de dentelles or et argent.

Même année, 27 août, donné par Mlle de Ponchenille un cœur d'argent, du poids de deux onces.

Même année, le 7 septembre, donné par Mlle de Mengaud une fleur d'argent gagnée à l'Académie des Jeux-Floraux.

Même année, Mlle de Viguerie a donné une lampe d'argent de trois marcs ; elle a coûté cinq cents livres.

Même année, Mme de Marras a donné une couronne d'argent pour Notre-Dame, et simultanément, Mme de Saint-Simon une pour le petit Jésus.

L'an 1667, Mme de Calbet a offert deux cœurs et deux petits estomacs d'argent.

Même année, Mme La Viguière a offert un cœur d'argent.

Même année, Mlle de Barde a offert deux petits tableaux d'argent dorés et la corniche en écaille de tortue.

Même année, en novembre, Mme de Molan a offert en vœu un tétin d'argent pour obtenir la guérison d'un mal du sein dont elle souffre.

Le 2 février 1668, Mme Bayard a offert un petit pied d'argent, pesant environ cinq onces.

En 1670, M. Saget a offert une robe de brocard fonds d'argent et fleurs d'or, et garni de dentelles d'argent ; de plus, une écharpe de même étoffe ; elles sont de valeur de quatre cents livres environ.

En 1679, Mme de Barde a donné trente louis d'or pour une robe, laquelle a été faite d'une étoffe de fonds rouge avec fleurs d'or et d'argent, et a coûté, en effet, trente louis d'or.

Même année, Mme de Charlary a donné huit cannes de moire d'argent blanche pour une robe pour Notre-Dame la Noire.

Même année, une femme pauvre a donné dix écus pour payer la garniture de ladite robe.

Même année, Mme de Saint-Simon a donné pour Notre-Dame une robe qui a coûté cinq cent soixante livres (environ 560 ou 580 fr.)

En 1680, Mme de Charlary, cinq cannes de moire d'argent à la même chapelle.

En 1684, M. et Mlle Mulatier ont baillé une couronne d'argent du prix de deux cent vingt-huit livres.

En 1688, Mme de Gesse a donné une robe de toile d'argent à fleur de soie rouge avec dentelle d'or.

Même année, M. Thomas Saget, marchand, a donné une robe de la valeur de soixante louis d'or.

En 1694, Mlle de Sarda a laissé par testament à Notre-Dame un collier de perles fines.

En 1708, Mme du Ferrier de Bainaguet a donné pour une robe cinq cannes de damas rouge.

En 1717, don fait à Notre-Dame, par une personne inconnue, d'une écharpe de damas blanc.

En 1722, don de trente pistoles (300 fr.), fait par Raymond Poisson, avant de faire profession.

En 1723, cent cinquante livres offertes à Notre-Dame, par Frère Jean-Baptiste de Grave, avant sa profession.

En 1724, offrande à Notre-Dame avant profession, par Frère Henri Ponvielle, cent pistoles ou 1,000 fr.

En 1725, don de trente pistoles fait avant profession, à Notre-Dame, par Frère Antoine Brunet.

En 1726, offrande de cinquante pistoles faite avant profession, à Notre-Dame la Noire, par Bernard Sensarie.

En 1733, présent de cinquante pistoles fait à Notre-Dame, avant profession, par Frère Jean-François Sancené.

En 1749, le 11 décembre, le jour de la profession de Félix Gounou, ce Frère fit offrande à Notre-Dame de quarante louis d'or.

En 1753, le 14 juin, offrande avant profession, à Notre-Dame, de cinquante louis d'or (1,200 fr.), par Frère Raymond Cazals.

En 1753, 20 février, offrande avant profession, à Notre-Dame, de cinquante pistoles, par Frère Philippe-Gabriel de Juin du Sirac.

En 1743, 27 septembre, don fait à Notre-Dame, avant profession, de vingt-cinq pistoles, par Frère Guillaume Merstié.

En janvier 1756, don de quarante écus, fait par un religieux pour sa première messe.

En janvier 1757, don à Notre-Dame, avant profession, par Pierre Balthazar Boutaric, de la somme de six cents livres.

En 1765, offrande de deux cents livres, faite à Notre-Dame, par Frère Emmanuel-André Soullier, avant sa profession.

En 1766, offrande de cent quatre-vingt-douze livres, faite à Notre-Dame, par Frère Louis-George Valette, le jour de sa profession.

En 1770, legs de cinquante livres, fait par Jean Vigal, prêtre de Montpellier.

En 1770, legs à Notre-Dame la Noire, par dame veuve Armand de Geoffroy, née de Magneville d'Estadens, cent francs, payés par ses héritiers, le 15 juillet 1770.

Ici s'arrêtent les constatations des témoignages de reconnaissance pour les grâces particulières et remarquables reçues par la protection de la sainte Vierge, ainsi que de la confiance avec laquelle recouraient à Elle dans les circonstances les plus importantes de la vie, ceux d'entre les fidèles qui étaient le mieux instruits des choses de la religion. Mais pour comprendre qu'il y a eu parmi les Religieux Bénédictins chargés de consigner dans les colonnes du registre à ce consacré, des mandataires négligents, il suffit de considérer : 1° Les lacunes qui existent dans la suite des années qui y sont indiquées; car personne n'admettra que la sainte Vierge ait mis du caprice dans les œuvres de sa toute-puissante médiation, et que lorsqu'elle accordait ses faveurs pendant plusieurs années de suite, elle les ait obstinément refusées en certain temps. 2° Le remarquable intervalle de temps pendant lequel cette bonne Mère accordait

sa protection toutes les fois qu'on lui en faisait la demande solennelle, ce qui a eu lieu jusques en juin 1790, tandis qu'elle l'aurait refusée, *contre son usage le plus constant*, à des malades, des femmes en mal d'enfant, ou des personnes et des familles affligées, à partir de 1770.

Non, cela n'est pas possible ! Le silence du registre pendant ces vingt ans ne peut être que le résultat d'une incurie d'autant plus fâcheuse, qu'elle a en quelque sorte inauguré une mésestime des bontés incessantes de la Très-sainte Vierge, trop propre à en tarir la source, si elle n'était intarissable, et à diminuer la confiance, la piété et l'amour qui sont et seront toujours dus à notre bonne Mère.

Heureusement pourtant que les bienfaits, que la cité et la contrée Toulousaines ont reçus d'Elle, ont touché quelques chroniqueurs, assez du moins pour leur faire éprouver le besoin d'en dresser le catalogue qui nous conduit jusques en 1790, et prouve ainsi que jusques aux jours de notre Révolution française, la Très-sainte Vierge recevait à la Daurade et dans le pays Toulousain, le même culte de piété filiale et de confiance entière que lui avaient rendu nos aïeux, et que la bonté avec laquelle elle avait l'habitude d'accueillir les prières qui de notre ville s'élevaient vers son trône de miséricorde, était toujours la même aussi.

Ayant déjà fait connaître, au commencement de ce précis historique, les prélimiminaires et le cérémonial des supplications solennelles qui étaient présentées au nom de la ville par ses Capitouls à la très-sainte Vierge devant sa miraculeuse image, appelée Notre-Dame la Noire, nous croyons devoir, pour éviter des redites inutiles, propres uniquement à fatiguer nos lecteurs, nous contenter de rapporter dans leur ordre chronologique, comme nous l'avons fait pour les grâces personnelles, les événements prodigieux qui se sont produits à peu près toutes les fois qu'ont eu lieu ces invocations publiques, ainsi que leurs résultats et les circonstances propres à y démontrer invinciblement l'intervention miraculeuse de la Mère de Dieu.

Le premier que mentionne notre précieux registre nous fait remonter au 19 mai 1627. Une pluie incessante désolait la compagne, et selon l'ancien usage l'on eut recours à Notre-Dame la Noire, l'on descendit de sa niche la sainte image et la sérénité du ciel, si longtemps attendue, se produisit aussitôt.

L'année suivante et le 18 juin, c'était une désolante sécheresse qui brûlait nos campagnes et qui entretenait la peste. Les Toulousains ont recours à Notre-Dame la Noire, et aussitôt des pluies abondantes viennent purifier l'air, chasser la peste, et rendre la fécondité à nos campagnes. Persuadés que c'était bien uniquement à la protection de la sainte Vierge que la ville et le pays devaient la délivrance de ce double fléau, les Capitouls offrirent à sa chapelle une lampe d'argent et plusieurs ornements propres à embellir l'image miraculeuse, lorsqu'on la porterait en procession.

Le 30 juillet 1656 et avant cette date, c'est-à-dire le 30 août 1654, mêmes prières avaient été faites. Les procès-verbaux n'ajoutent ici aucun détail.

Le 18 mai 1668 des pluies excessives et, ce qui en est la suite ordinaire, des inondations dans le parcours de la Garonne et de ses affluents portaient la désolatio ndans le pays. Les Toulousains eurent recours à leur moyen ordinaire; l'image de Notre-Dame la Noire fut descendue de sa niche et placée sur le grand autel, où pendant huit jours depuis quatre heures et demie du matin jusqu'après huit heures du soir, elle fut pieusement visitée par les fidèles. L'église ne désemplit pas; aussi la sainte Vierge exauça-t-elle les vœux de ses enfants. La rivière et les ruisseaux rentrèrent dans leur lit, et le beau temps fut rendu à la contrée.

Le 31 juillet 1660, une longue sécheresse et un soleil de feu brûlaient la compagne. Messieurs les Capitouls firentleur vœu ordinaire. Les prières et les cérémonies d'usage eurent lieu avec le concours de toutes les corporations religieuses, des Messieurs de la Bourgeoisie et des Capitouls, revêtus de leur robe comtale. La sainte Vierge, toujours la même pour nous, envoya comme précurseur un vent doux et frais qui fut très-utile aux fruits et à la santé; mais dès le 3 août, commencèrent des pluies légères mais réitérées qui se terminèrent le jour de l'octave, au retour de la procession, qui cette fois fit station à la Dalbade, par des torrents qui désaltérèrent la terre pour longtemps et portèrent la joie dans le pays, et fortifièrent les fidèles dans la confiance en la protection toujours infaillible de la sainte Vierge pour la Daurade et la ville de Toulouse. — Le 8 août 1661 même vœu et même succès, c'est-à-dire abondance de pluie obtenue.

Deux mandements archiépiscopaux sous le seing de M. Mirman,

vicaire-général, prescrivant comme de coutume à tous les corps religieux de se rendre à la procession de Notre-Dame la Noire. Ces deux fois encore, c'est pour obtenir la pluie. Les procès-verbaux manquent.

Le 17 mai 1664 fut une année de très-grande sécheresse; comme de coutume, les Toulousains eurent recours à leur vœu à Notre-Dame la Noire. Il tomba de la pluie plusieurs fois, mais légèrement, sauf une fois où elle fut très-abondante; mais elle fut d'une courte durée: le temps, dit le chroniqueur du récit, de trois *Miserere*. Cela étonna fort le peuple de Tholose qui n'avait jamais vu chose semblable. Ils trouvèrent une charitable consolation dans la nouvelle qui leur fut donnée qu'il avait plu considérablement, à la suite de leur vœu, dans le Montalbanais et le Bas-Languedoc.

L'an 1665 et le 26 du mois de juillet, la sécheresse compromettait les récoltes, et sur l'ordre de M. Laurant, vicaire-général de Monseigneur l'Archevêque, il fut fait selon l'usage, en accomplissement du vœu des Capitouls, des prières et une procession de l'image miraculeuse. La sainte Vierge daigna accorder la grâce sollicitée et pendant huit jours la pluie féconda les terres.

Le 24 août de l'an 1670, c'était encore une brûlante sécheresse qui désolait le pays. L'on eut selon l'antique usage recours à Notre Dame la Noire qui, à la fin de l'octave très-suivie comme toujours, fut portée plus solennellement que jamais en procession pour laquelle cent pèlerins de Saint-Jacques vinrent se joindre à l'immense personnel qui l'environna. Messieurs les Capitouls l'avaient fait vêtir pour la solennité d'une robe de moire incarnat garnie d'une belle dentelle d'argent. Comme à l'ordinaire, les prières furent exaucées et suivies de pluies abondantes.

L'an 1672 et le 18 août, un immense incendie se déclara au faubourg Saint-Michel; il consuma deux cents maisons, et il menaçait le palais du Parlement, le moulin du Château et la ville elle-même tout entière; il durait depuis plusieurs jours malgré tous les efforts imaginables qui furent tentés pour l'éteindre. La consternation était générale; Monseigneur le cardinal de Bonzi, archevêque de Toulouse, espéra et tenta vainement de vaincre le fléau en portant processionnellement le Très-Saint Sacrement dans ces lieux de désolation. L'incendie, sous l'influence d'un vent violent qui le poussait vers la ville, progressait toujours. L'on eut recours alors à la très-sainte Vierge, à qui l'on supposa à bon droit que Dieu, se laissant toucher, ne refuserait pas la grâce qu'elle solliciterait pour les Toulousains désespérés. L'on s'empressa de porter sa statue de la Daurade et, en effet, dès que la procession fut arrivée sur le lieu de l'affreux sinistre et que la sainte image de Notre-Dame la Noire parut,

le vent changea; l'incendie arrêta ses ravages, et la sécurité fut rendue aux habitants de la ville. En mémoire d'une faveur si évidente de Dieu et de la très-sainte Mère, les Capitouls firent au nom de la Cité peindre un tableau représentant l'incendie, et la procession de Notre-Dame la Noire allant conjurer le sinistre. Ce tableau est religieusement conservé à la Daurade où on peut le voir encore aujourd'hui, c'est-à-dire en 1873, au-dessus du banc de Fabrique.

Le lendemain 19 août 1672, les Capitouls bien convaincus que l'on ne saurait lasser la bonté de la sainte Vierge, résolurent de lui demander le secours des eaux du ciel, dont les récoltes et la santé publique avaient le plus grand besoin ; ils firent leur vœu ordinaire; l'image miraculeuse resta exposée à la vénération des fidèles jusques au 28 août où la procession solennelle fut faite avec le plus grand succès, car la très-sainte Vierge, accordant grâce sur grâce, prouva que les éléments ne résistaient pas plus à la toute-puissance de ses prières que les fléaux.

L'an 1673 et le 3 avril, la sécheresse, qui est le fléau le plus fréquent de nos contrées, désolait, comme presque à l'ordinaire, nos campagnes ; mais Notre-Dame la Noire est là. On l'invoqua avec la même confiance et le même zèle. Ce fut selon l'usage par une procession solennelle que fut obtenue l'abondance de pluie si désirée.

L'an 1675 et le 12 mai, ce fut le contraire que les Toulousains eurent à demander ; le mal, à ce qu'il paraît d'après le procès-verbal, désolait tout le pays d'alentour, car après la procession solennelle qui eut lieu le jour de l'octave 19 mai, où fut portée la sainte image revêtue d'une magnifique robe violette, *ex-voto* des Capitouls, l'église ne désemplit pas pendant plusieurs jours d'étrangers, venant des contrées d'alentour, faire dire des messes d'actions de grâces pour la faveur dont leurs pays avaient bénéficié, persuadés qu'ils étaient que c'était uniquement à l'intervention de la sainte Vierge qu'il fallait attribuer la cessation du fléau.

L'an 1678 et le 3 de juillet, la ville était dans la consternation à cause des ravages extraordinaires de la Garonne, qui dans un débordement, pour ainsi dire, sans exemple menaçait d'emporter les moulins et des quartiers de ville ; des pluies incessantes et hors de saison, donnant à sa fureur une puissance toujours croissante, malgré les vœux et les processions où Monseigneur l'Archevêque avait porté le Saint-Sacrement, Messieurs les Capitouls firent leur vœu ordinaire. La sainte image fut descendue de sa niche, et placée pour tout le temps de l'octave sur l'autel où elle resta constamment l'objet de la vénération des fidèles. Le jour de l'octave venu, elle fut processionnellement portée au moulin du Château et dans l'île de Tounis. A son arrivée, les eaux commencèrent à décroître et rentrèrent enfin dans leur lit. Les fidèles, convaincus qu'ils de-

vaient à la sainte Vierge la cessation du fléau, lui en témoignèrent les plus vives actions de grâces.

Le 22 juillet 1690, de grandes pluies menaçant et la santé publique et les récoltes, les Toulousains eurent comme toujours recours à Notre-Dame la Noire. Les Capitouls firent leur vœu ; l'octave et la procession se firent selon l'usage et, selon l'usage aussi, la sainte Vierge se montra favorable ; les pluies cessèrent et en témoignage de reconnaissance, les Capitouls offrirent à Notre-Dame la Noire une robe de velours rouge cramoisi garnie de galons d'or, ainsi qu'une écharpe de même couleur, mais en damas avec dentelles d'or.

L'an 1692 et le 9 juillet, des pluies continuelles et un froid si rigoureux que les récoltes ne mûrissaient pas et les vignes en bien des endroits n'avaient pas encore fleuri, avaient engendré de graves maladies et amené une mortalité considérable. Les Capitouls firent leur vœu, les solennités ordinaires se firent, et la sainte Vierge ramena la sérénité de l'air, partant, la santé publique et l'abondance des fruits de la terre. Reconnaissants pour un tel bienfait, les Capitouls firent l'offrande d'une somme de cent écus (300 fr.)

L'an 1693 et le 27 mai, le même fléau que l'année précédente sévissant à Toulouse et aux environs, les Capitouls firent au nom de leurs administrés le vœu d'usage, et la sainte Vierge ayant accordé la grâce solennellement sollicitée, les Capitouls lui ont fait l'offrande d'une somme de trois cents livres.

L'an 1694 et le 17 août, les habitants de la ville et des lieux d'alentour étant atteints de graves maladies qui étaient, croyait-on, le résultat de la disette que l'on avait éprouvée, l'année précédente, les Capitouls par un sentiment personnel et aussi pour satisfaire la confiance du peuple en la sainte Vierge, firent le vœu ordinaire à Notre-Dame la Noire, dont l'image miraculeuse fut portée solennellement dans les rues, tenant en sa main un cœur d'argent du poids de quatre marcs. La procession, qui fit sa station à l'église Métropolitaine, fut peut-être plus nombreuse que de coutume, et la sainte Vierge parut aussi plus généreuse, car elle donna la pluie pendant trois jours, et le reste des dix jours le ciel resta couvert de nuages, comme pour protéger et assurer aux fruits de la terre le bénéfice de ces pluies. Le cœur que portait la sainte Vierge était l'offrande de Messieurs les Capitouls.

L'an 1684 et le 13 juillet, c'était la cessation de la pluie que l'on demanda à la bonne Mère, dont l'image chérie fut ornée pour la procession, qui se fit comme de coutume le dimanche de l'Octave, d'une robe de moire d'argent que lui offrirent les Capitouls. Le succès des prières fut tel que les fidèles les plus avancés en âge déclaraient ne pas se souvenir d'une protection plus manifeste.

En la même année 1684 et le 25 novembre, les pluies continues qui détrempaient les terres rendaient les semailles impossibles; aussi les Toulousains et les Capitouls eurent recours au même moyen pour obtenir la grâce si précieuse en ces circonstances, de la sérénité du temps.

L'an 1696 et les sixième et septième jours d'octobre, le feu ayant pris dans les magasins d'un marchand droguiste remplis en ce moment de cire, résine, poix et autres matières inflammables, l'incendie se propagea si rapidement que la femme du marchand et deux garçons de boutique n'ayant pu sortir à temps, y trouvèrent la mort. Le fléau qui conjurait tous les efforts tentés contre lui, menaçait le quartier de la ville où était située la maison. Les Capitouls, se rappelant le terrible incendie de 1672 et le succès immédiat du vœu de leurs prédécesseurs en cette circonstance, les imitèrent; ils s'empressèrent de faire leur vœu et de prier les religieux Bénédictins de porter la sainte image au lieu du sinistre, ce qui eût lieu immédiatement. A son apparition, le feu s'arrêta comme s'il eût été un être vivant et capable de connaître l'autorité de Celle qui venait faire cesser ses ravages. Comme il envahissait déjà la maison et les écuries et granges remplies de paille et de foin de M. le Conseiller au Parlement du Projean, la procession faisant le tour du moulon se présenta devant ladite maison, si violemment attaquée, et à l'apparition de l'image miraculeuse empêcha tout dégât, et éteignit l'incendie. Ce fut là une protection tellement signalée que, malgré l'heure matinale, car il n'était que quatre heures, une foule innombrable accompagna la sainte image à l'église chantant avec les religieux le *Te Deum*, et bien que l'on n'eût pas jugé utile de la laisser exposée, mais qu'on l'eût immédiatement remise dans sa niche, pendant un mois l'église ne se désemplit pas. Il se dit quantité de messes d'actions de grâces, et les voisins de la maison incendiée firent brûler à l'autel de la très-sainte Vierge une quantité considérable de cierges.

L'an 1697 et le 28 mai, une grande sécheresse brûlant nos campagnes, et faisant craindre la disette, les Capitouls se rendirent aux pieds de la sainte image, firent leur vœu et offrirent un calice d'argent. L'invocation solennelle eut lieu avec le même empressement que de coutume. Le résultat fut ce qu'il était toujours, comme en vertu d'un accord fait avec cette si tendre Mère. Pendant et après l'Octave la pluie fut abondante et les récoltes sauvées.

L'an 1700 et le 29 août, les habitants de Toulouse voyant perdus et brûlés par le soleil tous les menus grains, et craignant de perdre aussi leurs récoltes en vin, mirent leurs Capitouls en demeure de faire le vœu auquel l'on n'avait jamais vu résister la sainte Vierge, ce qu'ayant fait ces magistrats, des pluies abondantes vinrent, soit

pendant l'Octave d'usage en pareil cas, soit après la procession qui stationna cette fois à la Dalbade, et qui fut peut-être plus solennelle qu'elle ne l'avait jamais été, réparer les dommages qu'avait répandus partout le fléau. Le remède fut si prompt et si remarquable que les Huguenots eux-mêmes en furent frappés.

L'an 1705 et le 17 août, c'était encore la sécheresse qui désolait le pays, et toujours elle-même la très-sainte Vierge invoquée dans son sanctuaire de la Daurade et dans les rues et les places publiques où fut portée processionnellement son image miraculeuse, qui cette fois honora de sa présence l'église Métropolitaine, accorda la grâce demandée, et les eaux du ciel commencèrent à abreuver la terre et très-abondamment dès le jour où on la descendit de la niche pour la placer sur l'autel. Le temps se tint à la pluie pendant toute l'Octave.

Il en fut de même l'année suivante où, pendant le mois de juillet, les fruits de la terre souffraient beaucoup du défaut de pluie. Les Toulousains persuadés qu'une mère ne trouve jamais indiscrets ses enfants lorsqu'ils la prient, eurent recours à leur Dame la Noire, et comme toujours ils furent exaucés. L'Octave commença le 28 juillet 1706 et se termina le dimanche 5 août.

Y a-t-il lacune et négligence dans la rédaction des procès-verbaux ou bien notre planète est-elle passée par une période plus favorable, nous l'ignorons. Toujours est-il que le procès-verbal qui fait suite à celui de 1706 porte la date de 1712, quatrième jour de juin. Des pluies qu'il faudrait appeler un déluge, faisaient craindre la perte totale de la récolte. Une inondation telle que l'on ne se souvenait pas d'en avoir vu d'aussi énorme menaçait même d'emporter le moulin du Château, et d'amener par voie de conséquence la famine. De ferventes prières furent adressées en vain à Notre-Dame la Noire, placée sur ce même autel qui si souvent avait été son trône de miséricorde. Tous les corps religieux non-cloîtrés s'y rendirent, ainsi que les chapîtres de Saint-Etienne et de Saint-Sernin, les quatre corps de Pénitents dont plusieurs y parurent pieds-nus. Tout le noviciat des Jésuites, tout leur collége et pensionnat y vinrent faire leur dévotion, ce que fit aussi une foule immense de fidèles, et au milieu de ce concours, Messieurs les Capitouls qui y communièrent tous, et qui offrirent un cœur d'argent en témoignage de leur reconnaissance pour le bienfait qu'elle daigna accorder pour ainsi dire en personne, car les eaux ne commencèrent à décroître qu'à son apparition. Elles parurent bien se révolter un instant contre son autorité; mais ce moment de colère fut leur agonie. Le soleil se leva le lendemain tout radieux, et il fit longtemps jouir la contrée, dit le procès-verbal, de sa précieuse influence.

Le 25 août 1715, ce fut une pluie bien désirable qui ne fut accor-

dée que sur la prière toute-puissante de la sainte Vierge. Elle avait daigné, comme toujours, accueillir favorablement les supplications qui lui avaient été présentées dans tout le parcours de la procession de sa sainte image de la Daurade, qui cette fois alla faire station à la Dalbade.

L'année suivante 1716, le ciel de Toulouse avait encore été tout de feu, et depuis près de trois mois, à la date du 18 mai, pas une goutte d'eau n'était venue en tempérer l'ardeur. Les Capitouls désolés vinrent ce jour-là demander à la sainte Vierge sa pitié ordinaire. Elle ne manqua pas à ses enfants privilégiés, et à peine son image, si justement vénérée, fut-elle placée sur l'autel, qu'elle appela les nuées, et leur ordonna d'arroser le pays Toulousain pendant toute l'Octave qui se termina comme toujours par la procession solennelle. Elle alla faire station à l'église Saint-Etienne. La spontanéité si peu probable de cette faveur était trop remarquable pour que le peuple ne criât pas au miracle, et les Capitouls ne firent que remplir son intention et leur devoir, en offrant et déposant au sanctuaire de Notre-Dame la Noire un cœur de vermeil du poids d'un marc.

La même désolation frappa la campagne de Toulouse en 1719, et dans l'espoir qui s'était constamment réalisé jusques-là dans trente circonstances où avaient dû se produire les mêmes prières et les mêmes cérémonies, les Capitouls firent leur vœu; le 27 août, l'image sainte fut descendue sur l'autel, où elle reçut les hommages auxquels l'avait habituée la piété filiale de ses enfants, et cependant sa généroseté ne fut pas cette fois aussi large que de coutume! Il plut en quelques endroits, dit le procès-verbal (de la campagne s'entend). Ce langage semble faire entendre que ce secours du ciel n'était pas considérable. Les Capitouls pourtant le trouvèrent suffisamment digne de l'offrande d'un cœur d'argent du poids d'un marc.

L'an 1727 et le 12 septembre, ce furent des pluies torrentielles qui provoquèrent les mêmes prières, et les mêmes cérémonies furent faites d'abord sur le Pont-Neuf; de là la procession alla au pont de Tounis, puis traversant la ville dans toute sa longueur, en passant d'abord par le Salin, elle vint vers le Bazacle, où elle ne put arriver, le pont qui y conduisait ayant été emporté par l'inondation. En rentrant dans son église, elle y remplaça celle de Saint-Etienne, qui pour le même motif était venu faire station à notre sanctuaire.

L'an 1728 c'étaient les grandes chaleurs de juillet, qui n'avaient été tempérées par aucune ombre de pluie et qui faisaient craindre les calamités qu'elles engendrent, qui nécessitèrent les supplications solennelles par lesquelles on obtenait à Toulouse ce que l'on sollicitait de la sainte Vierge. Les cérémonies et prières commencèrent le 18 août pour se terminer le 25, avec la joie qu'inspire naturellement le succès, surtout lorsqu'il est aussi désirable.

Il faut arriver au 15 juillet 1741 pour retrouver les mêmes motifs de craintes et de dangers naturellement produits par ces terribles sécheresses qui désolent si souvent nos contrées, et aussi pour s'édifier de l'empressement des Toulousains auprès de notre si bonne Mère, rendant de plus en plus célèbre sa sainte image noire qui enrichit notre sanctuaire, et se fortifier en la confiance qu'ils ne peuvent ne pas mettre dans la protection exceptionnelle de la Reine du ciel.

Les ardeurs du soleil vont tout brûler ; les récoltes vont être anéanties et le pays ruiné. Toulouse vient se prosterner au sanctuaire de la Daurade et par l'ordre de la Mère de Dieu, une pluie douce et continue s'infiltre pendant quatre jours dans le sol crevassé par les rayons d'un soleil brûlant. La campagne recouvre ses richesses à moitié perdues. Le peuple, ivre de joie, crie au miracle, et Messieurs les Capitouls déposent au trésor de leur bienfaitrice une offrande de cent cinquante livres.

Deux ans après et en l'an 1743, ce fut le fléau contraire qui mit, pour ainsi dire, en demeure notre toute-puissante protectrice de prouver la persévérance de sa tendresse pour nous. Si l'esprit du mal comptait sur une déception à nous voir infliger, il dut avoir la rage : car à peine notre célèbre image de la sainte Vierge fut-elle placée sur l'autel, que se dissipèrent les nuées chargées de pluie et un beau fixe porta la joie de l'espérance dans les Toulousains. Commencée le 18 juillet, l'Octave se termina le 25 et les Capitouls délibérèrent l'offrande d'un cœur de vermeil.

L'an 1750, à la fin de juillet, la pluie qui, paraît-il, tombait d'une manière torrentielle, produisit l'effet que les populations qui habitent le voisinage des rivières ont toujours à craindre. La Garonne considérablement grandie menaçait les campagnes riveraines et certains quartiers de la ville. L'on s'émut vivement, on s'effraya à bon droit des malheurs dont on courait le risque, et l'on s'empressa d'invoquer la très-sainte Vierge, qui avait si souvent fait connaître en de semblables circonstances et sa puissance auprès de son Fils, et sa bienveillance pour Toulouse. L'espoir de ses habitants ne fut pas trompé ; dès qu'ils eurent fait et exécuté le vœu qu'avaient formulé en leur nom les Capitouls, la pluie cessa, la Garonne rentra dans son lit et les esprits se calmèrent. L'intervention de la sainte Vierge dans cette occurrence parût si manifeste à Monseigneur de la Roche-Aymon, alors archevêque de Toulouse, qu'il donna un Mandement pour prescrire, en reconnaissance de ce grand bienfait, une procession où serait portée l'Image miraculeuse, et qui irait faire station à l'église Métropolitaine. Ce Mandement porte la date du 5 août 1750, et il est transcrit dans notre registre.

De ce grand événement à celui dont la relation le suit immédiate-

ment dans l'ordre des pages du registre, il y a un tel écart que, pour toute personne qui aura quelque connaissance de notre climat, il y a indubitablement des procès-verbaux oubliés ou négligés.

Nous arrivons en effet au 17 mai 1775, où nous trouvons comme toujours la sainte Vierge invoquée à son Sanctuaire de Notre-Dame la Noire pour obtenir la pluie nécessaire aux récoltes, et cette bonne mère accordant trois jours d'une pluie douce, modérée et telle qu'il la fallait pour s'infiltrer dans la terre et calmer les inquiétudes des propriétaires ruraux. Les Capitouls offrirent comme souvenir de la reconnaissance des Toulousains un cœur de vermeil.

Dix ans après, le 15 juin 1785, ce fut encore la pluie qui fut sollicitée de Dieu par l'entremise de la sainte Vierge et les Capitouls qui eurent à s'occuper du cérémonial de cette célèbre manifestation religieuse, se conformèrent en tout aux règles arrêtées, et jusques au jour de la neuvaine, qui se terminait toujours par la procession de la sainte Vierge, la grâce sollicitée fut obtenue et les Capitouls offrirent en reconnaissance une gerbe de blé mélangée de pampres de vigne et de grappes de raisin, avec cette légende : Don fait par la ville de Toulouse en 1785.

Là finirent les rapports du Capitoulat de Toulouse avec la sainte Vierge. Ces touchantes supplications cependant se renouvelèrent quelques années après ; mais ce fut comme le dernier jet d'une lumière qui s'éteint. En 1790, les édiles de cette ville ne se nommaient plus Capitouls : c'étaient LES OFFICIERS MUNICIPAUX ; or, en juin 1790, les pluies abondantes qu'il fallait conjurer, comme avaient le bonheur de le faire nos aïeux, toutes les fois que la santé ou les fruits de la terre le demandaient, mirent les municipaux dans la nécessité d'imiter les Capitouls, de faire un vœu à Notre-Dame la Noire, d'assister en costume officiel aux cérémonies de l'Octave et finalement à une procession. Tout eut lieu en effet selon la rigueur des règles ordinaires, sauf peut-être la communion que plusieurs et même tous ajournèrent. LES OFFICIERS MUNICIPAUX offrirent à la très-sainte Vierge UNE ÉCHARPE DE TAFFETAS AUX TROIS COULEURS NATIONALES ; la procession avec la solennité usitée eut lieu le 20 juin, dernier jour de l'Octave, qui avait été suivie avec la ferveur et l'empressement des temps anciens, et la sainte Vierge satisfaite de trouver encore de la foi à Toulouse,

intercéda pour elle et elle obtint le retour du beau temps, et la rentrée presque immédiate des eaux de la Garonne dans leur lit ; onze conseillers municipaux ont signé au registre que nous avons sous les yeux le procès-verbal de cet événement, et il est utile d'en faire l'observation, car l'esprit de foi commençait à être battu en brèche avec tant d'acharnement à Toulouse comme dans le reste de la France, qu'il dut falloir l'évidence du prodige, pour les déterminer à en témoigner par écrit leur reconnaissance ; en voici les noms que nous citerons pour les honorer. *Riguaud* maire, *Bragouse* off. mun., Bertrand aîné off. mun., Vignolles off. mun., Esquirol off. mun., Castaing off. mun., Malpel off. mun., Sabbatié off. mun., Boubée off. mun., Babar off. mun., Raymond Lacarins off. mun.

Mais c'était la fin, et pour le malheur de la patrie une douzaine d'épouvantables années allaient s'écouler sous l'empire de l'impiété la plus fanatique et la plus cruelle ; ce ne fut qu'après cet état d'inexplicable délire, que la religion recouvrant une certaine liberté, nos pères purent renouer avec la divine Mère, qui daigna nous montrer encore et toujours sa tendresse et sa générosité des anciens jours, et les faits que nons avons à rapporter, et que nous avons recueillis avec l'attention et le discernement dont nous avons été capable, prouvent que la sainte Vierge nous aime toujours comme Elle nous a toujours aimés.

Pour procéder avec ordre, il faut faire des catégories. La première qui, d'après l'examen auquel nous nous sommes livré, doit comprendre les grossesses et les délivrances heureuses qu'il est impossible de ne pas attribuer à une protection spéciale de la très-sainte Vierge, présente des récompenses remarquables de la confiance en la divine Marie. Les citer toutes serait chose interminable, lors même que nous en aurions une complète connaissance, ce qui n'est pas, soit parce que, comme nous l'avons dit plus haut, nos prédécesseurs ne se sont pas attachés à en recueillir le nombre et la nature, soit parce que parmi les personnes favorisées, il s'est trouvé et il se rencontre toujours des

imitateurs des lépreux guéris, dont un seul sur dix vint rendre grâces au Sauveur Jésus. Les soins que nous nous sommes donnés personnellement pour remplir convenablement cette partie de l'enquête, nous ont pourtant fourni d'abondantes matières; nous sommes allé chercher les témoignages, mais c'est avec bonheur et empressement qu'on les a rendus. Nous les exposerons autant que possible par ordre de date.

Le premier donc est celui de Mme Justine G....., veuve A....., qui, mariée en 1830, eût d'abord trois fausses couches, vint après ces accidents invoquer Notre-Dame la Noire, prit et porta sur son sein le ruban qui avait préalablement été posé sur notre sainte image, et cela pendant tout le temps de douze grossesses qui toutes ont eu une heureuse issue.

Mme ... avait eu deux fausses couches; instruite par une de ses parentes que la sainte Vierge accordait sa protection aux femmes enceintes, qui prenaient ce ruban avec foi et piété, elle y eut recours, et quatre enfants ont été le résultat de cette confiance.

Il en a été de même pour la comtesse F..... de R.....; trois fausses couches.

Ainsi de Mme la comtesse de B....., de Castres, que trois garçons venus à bon port consolent de ses accidents passés après quatre couches malheureuses.

Ainsi encore de la femme d'un officier supérieur de gendarmerie, qui ne conserve ses fruits que depuis qu'elle a recours à Notre-Dame la Noire à la Daurade; cet officier vient lui-même chercher les rubans et commande des neuvaines de messes.

Mme M....., de Toulouse, faubourg Bonnefoi, nous affirme en venant prendre un ruban de Notre-Dame, avoir été une première fois malheureuse en couches. La seconde la mettait en danger, lorsque la sainte Vierge invoquée à notre sanctuaire la délivra heureusement.

Mme Joséphine C....., habitante d'Auterive (Haute-Garonne), a eu trois grossesses malheureuses. Son recours à Notre Dame lui a été favorable; non-seulement quant à ses couches, mais encore pendant le cours de sa dernière grossesse, qui a été bien moins pénible que les précédentes.

Mme A..... D....., de la paroisse Saint-Saturnin, avait une grossesse très-pénible, et le médecin allait employer les forceps. Au préalable elle fit dire une messe à l'autel de Notre-Dame la Noire, et elle se délivra aussitôt et sans accident.

Mme Paul A..... avait eu la douleur d'accoucher d'un enfant mort. Elle se donna pour ses autres couches à la dévotion de Notre-Dame la Noire, qu'elle ne connaissait pas auparavant, et ses trois dernières couches ont été heureuses ; c'est ce que constatent les lettres qu'elle nous a écrites en 1869 et 1872.

Mme Ve....., notre paroissienne, malheureuse d'abord, a eu recours au même moyen, et elle nous a plusieurs fois déclaré qu'elle ne doutait nullement que c'est à lui qu'elle doit ses trois enfants.

Mme D....., notre pénitente depuis des années, et morte il y a quelques mois, nous a dit qu'il y a quatorze ans sa bru qui, une première fois, avait été malheureuse en couches, étant en mal d'enfant une seconde fois, dut sa délivrance aux prières qu'elle fit faire à Notre-Dame la Noire pendant le temps de ses douleurs qui annonçaient une catastrophe.

Mme Y....., de la paroisse Saint-Sernin, déclare que Mme T....., sa nièce, domiciliée à Castelnau (Tarn), était très-malade à l'époque de ses couches, et qu'ayant dans sa perplexité invoqué Notre-Dame la Noire, dont elle portait le ruban, elle accoucha heureusement demi-heure après.

La fille de M. B....., négociant à Reims, précédemment malheureuse en couches, a pris le saint ruban et a accouché très-heureusement.

Mme R....., d'Agen (Lot-et-Garonne), a heureusement accouché par la protection de la sainte Vierge dont elle était venue prendre le ruban.

Mme A. L....., rue des Filatiers, heureuse aussi en couches, a la confiance de le devoir à sa dévotion à Notre-Dame la Noire dont elle portait le ruban.

Ici s'arrêtent ce que nous appellerons les témoignages nominaux touchant ce genre de grâces ; non assurément que notre bonne Mère n'en ait accordé bien davantage. Nous en doutons d'autant moins, qu'il ne nous souvient pas qu'il nous soit arrivé une seule fois de demander à une personne qui aurait eu recours à cette dévotion, si elle a été exaucée, et de recevoir une réponse négative. Pourquoi en aurait-il été autrement des autres ? Mais il nous est impossible d'entreprendre cette information, car sans parler de diverses circonstances, qui ont desservi le zèle pastoral à ce point de vue, il nous faudrait écrire non-seulement à des habitants

des villes environnantes, mais encore à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Poitiers, à Alger, à Constantine et même en Amérique, pays divers d'où nous viennent parfois des demandes de ce ruban protecteur dont les fidèles qui en avaient ressenti les heureux effets on fait connaître la précieuse vertu. Il faudrait même interroger les tombeaux, car combien de personnes qui y attendent la résurrection, et qui avaient reçu, pendant la jeunesse, de leur pèlerinage la faveur que la très-sainte Vierge, pour encourager la dévotion à notre sanctuaire, a toujours accordée avec tant de générosité. Au reste deux mots pourront suffire, après ce que nous venons d'exposer en notre âme et conscience, sans la moindre exagération et d'après nos informations personnelles. Voyant tant de fidèles venir si constamment depuis de si longues années demander de ces rubans bénis, nous avons eu la pensée, il y a trois ans, de composer une prière précédée d'une instruction sommaire que nous faisons donner avec le ruban, mais en tenant compte exact et par écrit du nombre d'imprimés délivrés. Or, la distribution ayant commencé le 7 avril 1869, nous en sommes aujourd'hui, fin novembre 1874, à 2300. Ce chiffre en dit assez, ce nous semble, pour que nous n'ayons besoin de rien ajouter. Nous passerons donc à un autre ordre de grâces qui justifie la dévotion des fidèles au sanctuaire de Notre-Dame la Noire à la Daurade, tout autant que celles que nous venons de constater. Il comprend les guérisons obtenues, et qui sans être, absolument parlant, des miracles, nous paraissent, à nous qui connaissons toutes et chacune des personnes qui ont déposé auprès de nous et non de mandataires et qui affirmons qu'elles sont dignes de foi, ne pouvoir évidemment pas ne pas être attribuées à la bénigne intervention de la très-sainte Vierge.

Mme L....., habitante d'Auterive, fait porter à son fils depuis nombre d'années le ruban de la sainte Vierge à qui elle l'a voué, et que depuis lors elle invoque par une messe dite chaque mois à son autel, et à bon droit, car ce fils à l'âge de 17 ans a éprouvé une cruelle maladie, qui nécessita l'ouverture du flanc gauche à la hau-

teur de la septième côte, d'où sortirent huit litres d'eau; l'opération, qui eut lieu *in-extremis*, fut précédée d'une messe à Notre-Dame la Noire; ainsi déclaré sous la foi du serment, de même du reste que toutes les déclarations contenues dans le présent écrit.

Philippe A....., notre paroissien, fils d'une de nos plus ferventes paroissiennes, était atteint d'une maladie de six mois de durée; il fut, en désespoir du succès des soins donnés par le premier médecin de Toulouse, recommandé par sa mère à Notre-Dame la Noire. La guérison fut subite et sans convalescence, ce qui surprit le médecin lui-même. La grâce fut accordée l'an 1853, en mai.

A. A....., frère du précédent, fut atteint en 1859 d'accès pernicieux continus. La pieuse mère vint de nouveau se prosterner à l'autel de Notre-Dame la Noire, et comme si Dieu n'attendait que ce nouvel acte de confiance en la toute-puissante prière de sa sainte Mère, l'enfant fut aussitôt guéri.

En juillet 1870, Pierre S..... octogénaire, fut atteint d'une fièvre célébrale si violente, que quatre hommes avaient beaucoup de peine à comprimer ses convulsions. Etant venu à ses derniers moments, et abandonné par son médecin, qui avait jugé qu'il n'y avait plus à lui donner des soins utiles, il fut un vendredi soir recommandé par sa fille aînée à la pitié de la sainte Vierge, en son sanctuaire de Notre-Dame la Noire; une messe fut dite à son autel le samedi matin. Les prières furent exaucées, S..... éprouva un soulagement immédiat, et le surlendemain il dînait à table avec sa femme et ses enfants. — L'année suivante ce fut le tour de sa femme, qui fut atteinte d'une fluxion de poitrine qui, ayant été négligée d'abord, la conduisit aux portes du tombeau. Après quinze jours de maladie, aggravée peut-être par la pauvreté qui ne permettait pas tous les soins prescrits, elle fut condamnée par deux médecins distingués. Sa fille alors s'empressa de venir à Notre-Dame la Noire, et elle obtint la guérison de sa mère, comme elle avait obtenu celle de son père.

En 1873, Philomène S....., la plus jeune des trois enfants des susdits S....., fut frappée d'épilepsie. Dans l'espace de deux mois elle en eut trois attaques, dont la dernière eut lieu le 8 décembre 1872. Le médecin ayant déclaré que le mal est incurable, et qu'il fallait s'attendre à voir souvent se renouveler ses atteintes, les jeunes S..... eurent recours à la protection ordinaire et, grâce à la très-sainte Vierge qui évidemment les couvre d'une protection particulière, le mal n'a plus reparu.

Le 2 novembre 1868, M. E....., employé de commerce, voit son fils aîné, malade depuis trois mois, arriver à l'extrémité. Averti à son bureau que cet enfant se meurt, il accourt, mais en passant

devant l'église, il vient se prosterner au sanctuaire de Notre-Dame la Noire; il prie la sainte Vierge de guérir son enfant, il fait brûler un cierge à son autel, et le mal disparaît, car tandis que jusques-là il se reproduisait tous les trois mois, et exigeait à chaque fois quinze jours de convalescence, au 23 novembre 1869, le malade n'en avait eu qu'une légère atteinte.

En 1871, Marie D..... était atteinte d'une maladie cérébrale si violente et si intense, qu'elle paraissait privée de tout sentiment, et que le médecin très-capable qui la soignait, déclara à ses parents qu'il la regardait comme perdue. Sa pieuse mère accourt à l'église de la Daurade dont elle est voisine et prie le sacristain d'apposer à l'image de Notre-Dame la Noire un petit bonnet dont elle coiffe immédiatement sa fille. Aussitôt un bruit se fait entendre dans la tête de la malade, comme d'un embarras dont elle se dégage, et l'enfant est guérie.

Mlle Emilie P....., logée rue des Couteliers, 15, déclare que vers les premiers jours de l'année 1871, elle fut atteinte d'un violent rhumatisme à l'estomac, et retenue dans son lit de douleur pendant dix mois et demi, lorsqu'un jour elle eut la pensée d'invoquer la protection qui découle si abondamment de la statue de Notre-Dame la Noire, ce qu'elle fit aussitôt avec confiance et soumission. Le lendemain, elle put se lever, quoique avec un peu de peine; mais son rétablissement fut aussi rapide que le comporte son âge avancé. Le 23 août de la même année, elle vint faire dire à l'autel de Notre-Dame la Noire une messe d'actions de grâces à laquelle elle assista et y fit la sainte Communion. Depuis lors et jusques au 28 octobre 1872, où elle vint nous faire sa déposition, sa santé n'a plus subi d'altération.

Mme B....., orfèvre à Toulouse, place Lafayette, déclare qu'une de ses filles, mariée à un capitaine de vaisseau, était atteinte d'une maladie qui mettait ses jours en danger. Une neuvaine de messes vient d'être faite à Notre-Dame la Noire, laquelle a immédiatement amené sa guérison. Ainsi déclaré en notre sacristie, et parlant à nous-même, le 26 janvier 1873, en venant prendre un ruban pour obtenir la continuation de la protection de la sainte Vierge.

Le 25 janvier 1873, la nommée S....., en service chez la mère de l'un de nos vicaires, obtient la guérison immédiate d'une jeune nièce qui ne laissait plus d'espoir. Le moyen employé est le même que pour la jeune D.....: un bonnet placé d'abord sur la sainte Image, et dont ensuite on a coiffé l'enfant.

Nous aurions à faire connaître une masse de faveurs du même genre, si nous avions le temps de nous livrer aux

recherches nécessaires, car nous pouvons affirmer que pas une fois nous n'avons fait enquête sans succès.

Venons aux conversions : elles sont innombrables, bien que nous n'en puissions citer aucune qui doive passer pour miraculeuse. Combien de malades n'avons-nous pas journellement qui refusent d'abord tout secours de la religion, et qui, recommandés à Notre-Dame la Noire, changent aussitôt de sentiment et meurent dans les meilleures dispositions. Cela est arrivé il y a peu de jours encore à un jeune homme que soignait ou plutôt qu'exhortait un religieux qui n'en pouvait rien obtenir, et qui recommandé à notre sanctuaire, a été aussitôt si vivement touché de la grâce, qu'il est mort en saint. Il y a quelques années, a eu lieu également sur ma paroisse un véritable prodige de conversion. Un sieur C....., négociant, homme d'ailleurs très-honorable, vivait en dehors des pratiques religieuses, bien que ses enfants lui donnassent à ce sujet les exemples qu'elles auraient eu à recevoir de lui. L'une d'elles, le voyant sérieusement malade, fait faire à son insu une neuvaine de messes à Notre-Dame la Noire; la neuvième messe se disait, lorsque spontanément et sans que personne lui parlât religion en ce moment, il demande que l'on aille quérir le prêtre même qui était encore à l'autel et terminait la Neuvaine. Il vécut plusieurs semaines après sa réconciliation avec son Dieu, dont il était devenu l'apôtre auprès de ses anciens amis, qui vivaient eux aussi comme il l'avait fait avant sa conversion, et il est mort rempli de foi et d'amour pour Celui qu'il regrettait amèrement d'avoir si longtemps méconnu et oublié.

Un peu avant, un jeune homme qui se mourait victime de ses désordres, avait été aussi l'objet d'une bienveillance d'autant plus remarquable de la sainte Vierge invoquée à la Daurade, quoi qu'il habitât sur la paroisse Saint-Etienne, qu'il avait opposé la plus vive résistance aux pieuses exhortations de personnes qu'il aimait et qu'il vénérait. Un respectable prêtre religieux y avait épuisé tout son zèle, et il s'était retiré un jour d'auprès du jeune G....., pour n'y plus

revenir que lorsqu'on l'appellerait. Notre-Dame fut invoquée et suppliée en son sanctuaire de la Daurade, et la grâce triompha. G..... mourut en fervent chrétien.

Nous pouvons affirmer, en toute vérité, que très-fréquemment, dans le cours de notre ministère pastoral qui comprend cinquante ans passés, il nous est arrivé d'avoir des consolations de ce genre. Nous regrettons aujourd'hui de n'en avoir pas tenu note, car nous pourrions en faire une volumineuse énumération. Ce que nous avons déjà dit jusqu'à présent des faveurs attachées au culte de Notre-Dame la Noire, suffira pourtant, nous l'espérons, pour le mettre en relief et déterminer Notre très-saint Père à nous accorder la grâce que nous sollicitons de sa bonté. Nous n'en avons pas, du reste, encore fini touchant les titres qu'il nous semble y avoir, et nous allons citer des preuves du prix que la sainte Vierge attache au culte de son image noire de la Daurade qui sont concluantes, ou rien ne l'est au monde.

Ainsi, n'est-il pas évident que c'est à cette dévotion qu'il faut attribuer la grâce obtenue par Mme Marie S....., épouse M..... qui, après sept ans de stérilité, et touchée, vivement attristée du chagrin qu'éprouve son mari de ne point se voir renaître dans quelques fruits de son union, vient se prosterner au sanctuaire de Notre-Dame la Noire, conjure la sainte Vierge de faire cesser sa stérilité, et devient mère dans l'année même, le 22 septembre 1832, et donne à sa première enfant bientôt après une sœur ?

N'est-ce pas encore à elle que Mme S.-P..... L....., épouse B....., officier de la garde mobile, doit un événement assez ordinaire en lui-même, mais très-significatif dans la circonstance où il s'est produit et qui devait avoir tant de valeur aux yeux de cette vertueuse Dame ?

Cette excellente mère étant désolée de ne pouvoir allaiter son premier-né, le médecin, qui croit devoir le lui défendre, lui offre une nourrice à lui connue, qui remplit toutes les conditions désirables pour la remplacer dans ce devoir de mère ; seulement, ce que taisait le docteur indulgent sur

cette matière, la future nourrice est une fille-mère, et toutes les bonnes qualités que lui prête, peut-être pour le besoin de la cause, M. le docteur, ne peuvent balancer dans les appréciations de Mme B....., le penchant à l'immoralité qu'elle pourra donner et inoculer au nourrisson avec son lait impur dans sa source. Vaincue par l'opposition tenace du docteur, et plus encore de M. B....., qui ne comprend ni ne partage cette crainte, Mme B..... se résigne à laisser confier son fils à cette nourrice, qui se présentera le lendemain matin sous l'égide du docteur. Mais à l'insu de ces deux Messieurs, elle envoie le soir même un cierge au sanctuaire de Notre-Dame la Noire, et fait dire le lendemain une messe pour obtenir par l'entremise de la sainte Vierge d'être débarrassée de cette malencontreuse nourrice ; or, deux jours après, cette fille dont les seins étaient, au dire du docteur, deux fontaines, se trouvent complétement à sec, et sans une goutte de lait, et de plus, la sainte Vierge qui ne fait jamais les choses à demi, met sous la main de cette pieuse mère une nourrice toute providentielle, dont le lait et les soins donnent à l'enfant une santé que nous avons admirée nous-même, lorsque nous nous sommes présenté chez Mme B....., pour connaître les détails de ce remarquable événement, qui s'est produit du 12 au 15 mars 1872.

Nous ne parlerons pas d'une grâce de fécondité vivement désirée et sollicitée par une jeune dame de notre paroisse, comme devant être la source d'une paix de ménage que diverses circonstances menaçaient d'en bannir dès le commencement. Cette personne est jeune, et la réalisation de son désir peut être attribuée à une cause naturelle : il n'en reste pas moins vrai pourtant, que cette Dame ayant prié pendant plusieurs mois au sanctuaire de la Daurade, aux fins d'obtenir ce qu'elle regarde comme la garantie et la source de son bonheur conjugal, est si bien persuadée que son état est le fruit et la récompense de sa confiance en la Sainte Vierge, qu'elle vient d'envoyer pour l'autel de Notre-Dame la Noire, une garniture brodée d'or, en témoignage de sa reconnaissance.

Il y aura, pensons-nous, bien moins de difficulté à voir un encouragement à venir prier à l'autel de Notre-Dame la Noire, dans la bienveillance si remarquable de la sainte Vierge pour Marie S....., dont nous avons déjà parlé, et à qui notre bonne Mère ne s'est pas contenté d'accorder la vie de ses père et mère et la guérison de sa sœur ; mais qui semble s'être mise à ses ordres pour lui faire arriver du travail dans son modeste atelier, chaque fois qu'il vient à manquer, et sur cette seule et naïve prière : sainte Vierge, nons n'avons pas de travail. Le témoignage de cette sainte ouvrière et de ses sœurs inspirera, nous l'espérons, une entière confiance, lorsque nous ajouterons que celui de nos vicaires qui est leur directeur, me dit que l'on s'édifie en les confessant. Au reste, un trait les peindra. L'an dernier, pour couvrir leur frais du pèlerinage de Lourdes, elles ont vendu, toutes pauvres qu'elles sont, un châle, le seul qu'elles avaient. Pour notre honneur de pasteur, nous déclarons que nous ignorions leur position que nous n'avons connue que depuis assez peu de temps.

Assurément, nous aurions à mettre en lumière de remarquables preuves de bienveillance de la très-sainte Vierge invoquée à la Daurade, si nous pouvions connaître le nom d'un pieux fidèle, voyageur de commerce apparemment, qui tous les ans demande une messe à Notre-Dame la Noire pour la réussite de ses voyages. Malheureusement il garde toujours l'incognito.

Il n'en est pas de même de ce qui nous reste à exposer :

Vers l'année 1840 ou 42, M. l'abbé P....., raconta à la Congrégation des jeunes personnes dont il était le directeur, la grâce signalée qu'avait reçue une jeune personne, sa pénitente, en récompense sans doute de sa piété filiale et de sa confiance, ce qui, dans sa détresse l'avait conduite aux pieds de Notre-Dame la Noire. C'est de ce respectable prêtre, qui, devenu plus tard curé d'une importante paroisse, se sanctifie aujourd'hui dans la retraite, que nous tenons cet édifiant récit. Une jeune et pieuse fille était en service chez une famille qui, appréciant ses qualités pré-

cieuses, lui donna l'assurance qu'elle pourrait reprendre auprès d'elle son service au retour d'un voyage que lui imposait sa piété filiale envers sa mère, tombée gravement malade, et de qui elle était l'unique ressource. Malheureusement la maladie fut assez longue pour lasser la patience des maîtres de cette pauvre fille, qui se pourvurent d'une manière définitive, et aussi pour épuiser les économies qu'elle avait réalisées par son travail et la mesure sévère de ses dépenses personnelles. Sa mère étant morte, et après avoir rempli auprès d'elle ses derniers devoirs, cette intéressante enfant revient à Toulouse, dans la confiance de rentrer chez la famille qu'elle n'avait quittée que momentanément. Or, le temps qui s'était écoulé avait, paraît-il, fait oublier à cette famille non-seulement sa promesse, mais le souvenir même du dévouement de cette domestique modèle, qui, privée de toute ressource et réduite à la détresse, n'ayant pas de pain à mettre sous la dent, et ne sachant où se présenter pour en gagner, vint se réfugier à Notre-Dame la Noire, et là demanda à la très-sainte Vierge de la prendre en pitié, et de lui fournir le moyen d'avoir du pain. Cette respectable enfant n'eut pas longtemps à attendre; une dame qu'elle n'avait jamais vue, vient par derrière, et la frappant doucement sur l'épaule pour appeler son attention, elle lui mit discrètement dans la main une pièce de quarante francs, en lui disant : *voilà, mon enfant, de quoi vous substanter, en attendant que vous trouviez à vous placer*. Cela dit, la bienfaitrice inconnue disparut. Cet événement n'a pas besoin de commentaire.

Le 11 novembre 1872, Mlle M....., institutrice à M..., nous a fait l'honneur de nous écrire pour rendre à la sainte Vierge un témoignage de reconnaissance, touchant une grâce qu'elle en a reçue, et qui se rattache essentiellement au sanctuaire de Notre-Dame la Noire. Ses parents, nous dit-elle, qui y venaient trop souvent pour qu'il n'y eût pas entre eux et elle quelque mystère de reconnaissance, lui avaient inspiré dès sa plus tendre enfance une profonde vénération pour cette sainte image, et une entière confiance dans le suc-

cès des prières que l'on y adressait à la Reine du ciel qu'elle représentait ; aussi lorsque le 25 août 1845 arriva le moment où allait se décider son sort par l'issue bonne ou mauvaise des examens qu'elle allait subir, pour obtenir un diplôme d'institutrice, elle vint avant de se rendre au lieu des examens, se prosterner, pleine de confiance en la puissance de Marie, à cette chapelle de Notre-Dame la Noire, où elle avait prié tant de fois, et elle la conjura de bénir les épreuves qu'elle allait subir. Elle fut exaucée au-delà de ce qu'elle pouvait espérer. Sans aucune recommandation préalable auprès des examinateurs qu'elle ne connaissait même pas, elle les trouva bons, doux et affables, s'intéressant à elle comme s'ils l'avaient connue précédemment. « Ils lui posèrent juste les questions qu'elle savait le mieux, comme s'ils » se fussent entendus auparavant : c'était sa bonne Mère qui » inspirait et soufflait demandes et réponses. Son succès fut » si complet qu'elle ne put pas se faire illusion sur l'intervention de la très-sainte Vierge, qui voulut récompenser sa » confiance en la faisant nommer deux fois, et suppléant » par ces inspirations pour la faire proclamer ainsi, à tout ce » qui pouvait manquer à son instruction. Inutile de dire » qu'elle ne fait jamais le voyage de Toulouse sans venir lui » dire : merci. »

Nous terminerons ces citations, suffisantes, ce nous semble, pour établir : 1° Que le culte de la sainte Vierge à Notre-Dame la Noire de la Daurade est aujourd'hui aussi empressé, aussi fervent qu'aux anciens temps ; 2° Que la très-sainte Vierge s'y complaît et y est aussi généreuse qu'autrefois ; nous les terminerons, disons-nous, par le témoignage que lui a rendu un saint prêtre, dont les paroles sont trop édifiantes pour que ce ne soit pas un devoir à nous d'en parfumer notre précis historique : Voici la lettre :

Monsieur le Curé,

C'est avec plaisir et avec bonheur que je viens répondre à votre honorée du 11 courant, pour vous dire qu'il est bien vrai que ma dévotion à Notre-Dame la Noire a été

récompensée par des grâces signalées. Le Seigneur m'avait fait connaître de bonne heure ma vocation à l'état ecclésiastique. Mais comme mes parents étaient pauvres, et surtout parce que j'avais perdu, dès mes plus jeunes ans, la mère que la nature m'avait donnée, une confiance toute particulière m'attirait à la Daurade vers celle que j'appelais ma bonne Maman. Pour mériter les faveurs de M. l'abbé Lamarque, de sainte mémoire, qui m'avait reçu gratis dans sa succursale, j'avais besoin de réussir dans les compositions que nous faisions le mercredi de toutes les semaines ; en conséquence le mardi je cherchais une raison qui n'était que secondaire, pour obtenir la permission de sortir, et je me rendais en toute hâte vers votre belle chapelle, pour prier la bonne Maman de vouloir bien m'éclairer elle-même le lendemain, ce qu'elle faisait le plus souvent, afin de me continuer la bienveillance de mon protecteur. J'avais donc, grâces à sa tendresse maternelle, la nourriture de l'esprit et du corps, et si vous me demandez comment je m'y prenais pour avoir le *vestitum* nécessaire à un jeune lévite, et vous savez qu'il est assez varié, et partant assez coûteux, eh bien! j'usais du même moyen. Mon pauvre père Guillaume C..., qui avait convolé pour la troisième fois à de nouvelles noces, n'a pu me donner qu'une somme de quarante-cinq francs pour fournir à l'entretien de mon petit et de mon grand séminaire. Mais je ne fus jamais en peine. Lorsque j'avais besoin d'une soutane, d'un surplis, de l'encre, du papier, de livres, etc., etc., je venais vite à la Daurade, et tout m'arrivait comme par enchantement. Ce qui me chagrinait le plus c'était ma santé, qui ne paraissait point s'accommoder du régime sédentaire du séminaire; eh bien! la bonne Maman m'envoyait les adoucissements les plus variés pour calmer l'irritation qui avait fait craindre une fatale issue à mes supérieurs. L'épreuve la plus grande à laquelle fut soumise ma confiance filiale, arriva à l'époque de mon sous-diaconat. Une ophtalmie aiguë m'empêcha de profiter de l'ordination de la Trinité. Je priai avec ferveur la bonne Mère de la Daurade de me

permettre de me consacrer irrévocablement au service des autels, et puis de me laisser partir pour l'autre monde, si je ne devais pas être utile au salut des âmes. Elle me fit guérir, ordonner sous-diacre au mois de septembre, à Rieux, et m'éleva à la prêtrise à la Trinité suivante, et me voilà malgré toute ma misère dans vos augustes rangs depuis trentre-huit ans. Vous dirai-je que depuis que je suis dans le ministère, je ne sais rien entreprendre sans me transporter en esprit devant votre image vénérée; aussi est-il bien rare que je vienne à Toulouse sans que je trouve un moment pour venir la prier et la remercier.

Tel est le témoignage de M. J. C..., curé de T..., sur les grâces reçues à Notre-Dame la Noire de la Daurade; prêtre depuis 1835, il a dû commencer à jouir de ces faveurs spéciales vers 1820.

En terminant cet exposé historique, nous affirmons de nouveau sa parfaite sincérité, heureux d'avoir pu, comme nous l'espérons, fortifier par les encourageants détails qu'il renferme, la confiance de quiconque le lira en l'intarissable bonté et la toute-puissance d'intercession de la très-sainte Vierge Marie Mère de Dieu.

FERRADOU, *Curé de la Daurade.*

Permis d'imprimer :

Toulouse, le 11 Décembre 1874.

✝ Fl., Archev. de Toulouse.

ERRATA

Page 10, ligne 15, *lisez :* complet.

Page 28, ligne 34, *lisez :* des fidèles, justifie.

Page 34, ligne 36, *lisez :* fondé.

Page 46, ligne 36, *lisez : exinanivit.*

Page 62, lignes 26 et 27, au lieu de : nous l'assimilons, *lisez :* dans la Sainte Eucharistie

Toulouse, Impr. Louis & Jean-Matthieu Douladoure.